

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



BENOÎT BOBIS
directeur général de L&A

HAUTE-GARONNE
Les avocats conseils
à la pointe

BÉARN
Mourenx : la ville
nouvelle se renouvelle

HAUTES-PYRÉNÉES
Veolia : les
nouveaux enjeux

Dordogne
Les 50 ans
de **Lempereur
& Associés**



4



32



52



16



60

À la une

4 Les 50 ans de Lempereur & Associés

Dordogne

12 Buralistes, mutation réussie

14 H24, start-ups sans frontières

16 Brantôme : pas de deux en cuisine

18 Mondial Relay à Terrasson

19 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

22 Vélos de fonction :
Nuwo va plus vite

24 GA Smart Building,
l'immobilier nouvelle génération

26 Les avocats conseils à la pointe

28 Huguette, Toulousaine coquette

30 Nouvelles Brèves

Gironde

32 Groupe Palau, la magie
Ferrari en grand !

34 Nouvelles Brèves

Landes

36 Transmission d'entreprise
avec Cap Cession

38 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

40 Agen, une imagerie flambant neuve

41 Nouvelles Brèves

Béarn

46 Mourenx : la ville nouvelle
se renouvelle

50 Nouvelles Brèves

Pays basque

52 Les mondes de Charlotte

54 « Pays Basque Au Cœur » en digital

55 Biarritz French Tech
connectée au Connecteur

56 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

58 Le Parvis, scène et mécènes

60 Un étendard pour les Pyrénées

62 Veolia : les nouveaux enjeux

65 Bagnères-de-Bigorre : l'habitant en ligne de mire

66 Nouvelles Brèves

Le Cercle des Experts

68 Une prime à l'embauche pour garder vos salariés

Tendances Business

72 Indicateurs CO₂ : objectif et fiabilité


74 Cinéma

76 Annonces Légales



Dordogne

Les **50 ans**
de **Lempereur**
& **Associés**



Le cabinet d'expertise-comptable emblématique de Dordogne Lempereur & Associés (L&A) fêtait son 50^e anniversaire le 20 octobre dernier au domaine d'Essendiéras, près d'Excideuil. Un cadre idéal pour réunir ses 50 collaborateurs, et recevoir partenaires et clients autour d'invités d'honneur tels que Jean-Michel Aulas, ex-président de l'OL. L'occasion aussi de faire le bilan et de dresser des perspectives pour L&A, cabinet en forte croissance dans un contexte économique délicat.

Par Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**





Cécile Bobis-Couderc (associée L&A), Delphine Sabatey (présidente de l'Ordre régional des Experts-Comptables), Cécile de Saint Michel (présidente nationale), Benoît Bobis, Audrey Berite-Moscavit (associée L&A).

Que sera le cabinet dans 50 ans ? « Nous ne sommes que de passage. Je ne sais pas ce que pensait Michel Lempereur quand il a posé sa plaque pour la première fois mais je sais que nous serons encore là pour accompagner nos clients, dirigeants d'entreprises, et continuer de faire grandir nos équipes pour faire mieux, ensemble », déclarait Benoît Bobis, directeur général du cabinet Lempereur & Associés (L&A) le 20 octobre dernier. Réunissant les uns et les autres à Essendiéras, les trois associés de L&A (L pour Lempereur, le créateur et A pour associés) Cécile Bobis-Couderc,

Audrey Berite-Moscavit et Benoît Bobis ont imaginé un rendez-vous sur le thème de la transformation, qui colle à l'histoire de l'entreprise et aux défis qui l'attendent. Et il n'y avait pas meilleur invité que Jean-Michel Aulas (voir article suivant) pour faire le lien et jouer cette partition sur le terrain du sport et de l'économie, en président d'honneur de l'Olympique Lyonnais Groupe et fondateur de Cegid, éditeur de logiciels professionnels... que L&A utilise depuis 40 ans.

420 INVITÉS PRÉSENTS

« Nous sommes le dernier maillon de la chaîne de gestion : le client appelle en premier lieu son expert-comptable. L&A et tous les autres. La transformation que nous vivons concerne la façon de produire, mais notre métier reste le même. » Ainsi le cabinet accompagne-t-il 1 500 clients-dirigeants dans ce vaste département, où il rayonne avec ses bureaux de Périgueux, Excideuil, Montignac, Ribérac, Thiviers, plus un à Brive. « Nous revendiquons le fait que

“ L&A accompagne 1 500 clients-dirigeants en Dordogne mais aussi en Corrèze ”



© Loïc Mazalley - La Vie Économique

“ Je vois ici beaucoup de liens humains. L&A est un exemple à promouvoir dans la profession ”

chacun de nos sites possède un marché local. On connaît nos clients en proximité, on est même invités à des événements familiaux. » 420 invités se côtoyaient lors du cocktail et de la conférence de Jean-Michel Aulas qui suivait : deux tiers de clients, et des partenaires, des confrères et bien sûr toute l'équipe du cabinet.

DEUX PRÉSIDENTES AU RENDEZ-VOUS

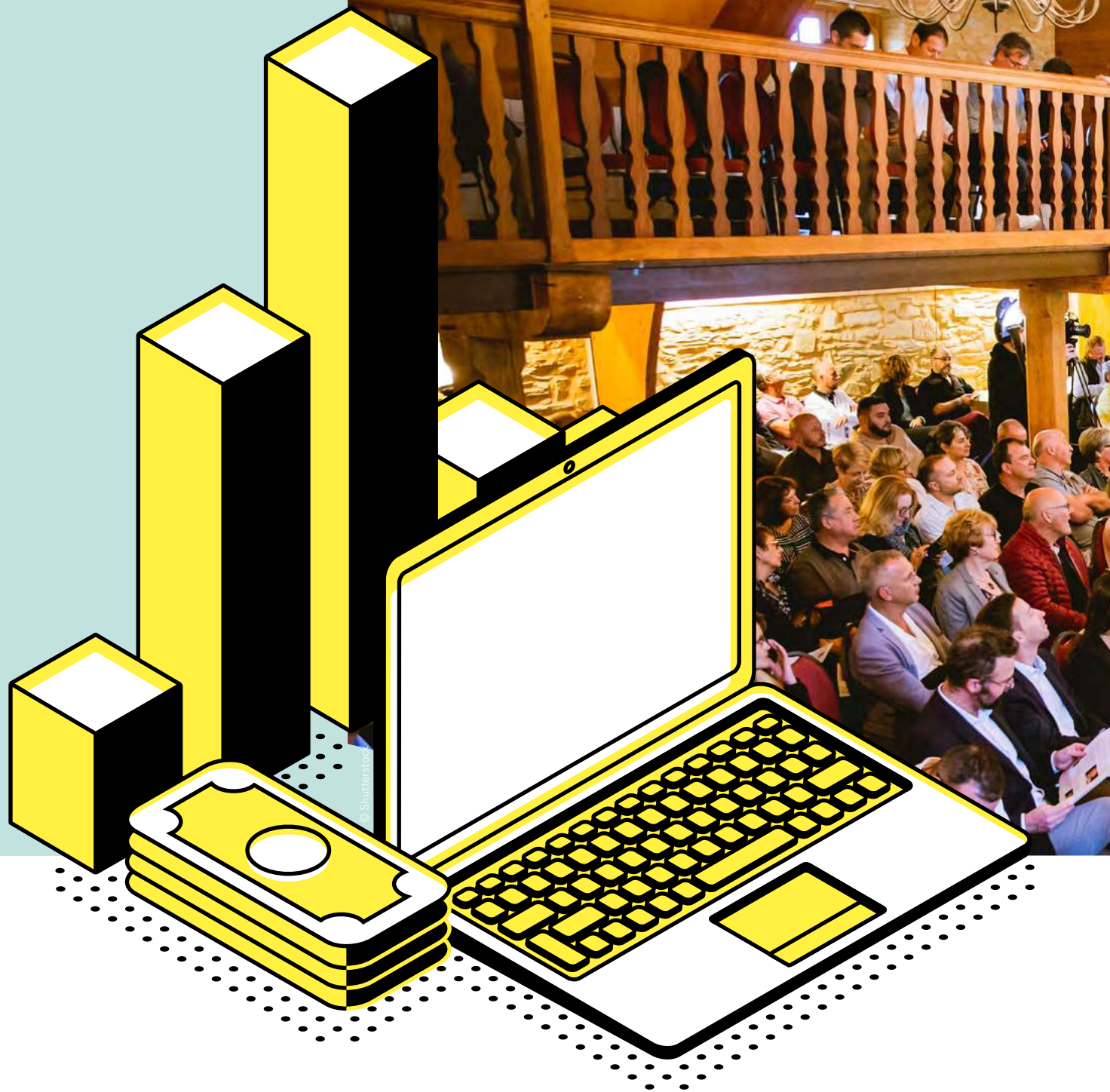
La présidente du Conseil national de l'Ordre des Experts-comptables

(22 000 en France), Cécile de Saint Michel, a marqué la journée de sa présence, tout comme la présidente régionale, Delphine Sabatey. « L'ordre est là pour accompagner la profession dans la transition que nous vivons ; la numérisation de l'économie dans son ensemble, au-delà de la facture électronique, va modifier la relation à nos clients et à nos partenaires », assure la présidente nationale. « Nous mettons à disposition des formations. J'ai récemment dit devant le Sénat que nous étions des simplificateurs de

complexités administratives ! Nos collaborateurs sont tous les jours en première ligne avec les clients et nous devons, en tant qu'employeurs, faire monter en compétences nos 170 000 salariés, préserver leur employabilité. »

Delphine Sabatey, présidente de l'Ordre en Nouvelle-Aquitaine, désigne L&A comme un précurseur. « Ce cabinet est atypique, il est devenu familial alors qu'il ne l'était pas à l'origine, à contre-courant des affaires familiales qui perdent ce caractère. Il s'est





développé sur tout le département et a su évoluer sur les modernités technologiques aussi bien que dans ses approches. On parle de transition numérique, mais je vois ici beaucoup de liens humains. C'est un exemple à promouvoir pour élever la profession. » Une pédagogie nécessaire pour que les cabinets acceptent des formations, ce qui concerne 1 700 collaborateurs dans la région, afin d'éviter la casse et de maintenir l'emploi sur un territoire marqué par de nombreuses disparités économiques.

DONNÉES SENSIBLES

L'expert-comptable détient les données sensibles de l'entreprise. « Lors de notre congrès, Bruno Lemaire nous a dit que nous détenions une mine d'or et comme telle, elle suscite déjà des convoitises : à nous de sécuriser, de donner les moyens aux cabinets de le faire. Nous travaillons sur la cybersécurité en lien avec nos éditeurs. C'est une priorité pour nous comme pour nos clients », a martelé Cécile de Saint Michel qui voit régulièrement des cabinets visés :

« plus on détient de données, plus on devient des cibles. Les dégâts sont colossaux ».

Le cabinet L&A a justement signé pour une solution deux jours avant de célébrer cet anniversaire. « Nous bénéficions déjà d'une protection à travers nos outils SaaS hébergés avec la protection de notre éditeur de logiciels. Et nous veillons au respect de la réglementation RGPD sur les données personnelles », ont indiqué les associés de L&A. Jean-Michel Aulas insiste sur l'import-



© Loïc Mazzière - La Vie Économique

“ L&A a remporté le premier prix du concours « Kiffe ton Cab » 2 fois de suite (2021 et 2022) ”

tance de technologies sécurisées pour la profession : « compte tenu des enjeux, c'est une affaire de grands spécialistes et ça ne peut pas être artisanal. Le partenariat de Cegid avec Silver Lake, l'un des premiers fonds de technologie américain, permet d'échanger avec l'ensemble des sociétés les plus abouties en la matière. Nos investissements R&D des dernières années concernaient la sécurité ».

UNE AUTRE IMAGE

Dans un contexte de quasi plein emploi, ce métier reste en tension. « La nouvelle ère de la numérisa-

tion va nous permettre d'offrir de nouvelles missions, avec de nouveaux profils », souligne Cécile de Saint Michel. Car cela ne freine pas le recrutement : en cinq ans, la profession est passée de 140 à 170 000 salariés.

« Qu'est-ce qu'un expert-comptable ? que sont les métiers dans les cabinets ? », ajoute Delphine Sabatey. « Ces métiers ont évolué, des confrères ambassadeurs les présentent aux jeunes. Nous avons rencontré en juin les représentants des établissements, car le changement d'image commence auprès d'eux. » Une

démarche vers Pôle emploi permet aussi de susciter des reconversions.

À noter la féminisation en cours : les deux présidentes de l'ordre et les deux associées du cabinet L&A en témoignent. Cécile Bobis-Couderc souligne cette tendance pour un avenir promis à un équilibre 50-50 (c'est déjà le cas pour les diplômés), les femmes représentant actuellement 30 % des inscriptions à l'ordre.

La dynamique se joue en proximité et on peut compter sur L&A pour dépoussiérer l'image de la profession. Le cabinet a remporté deux fois le premier prix du concours Kiffe ton Cab (2021 et 2022) et récidive avec une troisième vidéo sur le thème de la Green compta. Et son expression sur les réseaux se fait sur un ton bien reconnaissable. ■



Une L&A histoire de transformations

Le cabinet Lempereur, devenu L&A, est une institution dont les trois associés ont rappelé lors du cocktail d'anniversaire, « le destin pour passer de cinq personnes à cinquante aujourd'hui ».

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Arrivé en Dordogne en 1970, Michel Lempereur s'est installé en 1973 à Ribérac en qualité de comptable agréé. En 1979, il s'établit à Périgueux et crée la SA Cabinet Lempereur. Précurseur dans l'informatique, il opte pour « un matériel qui ferait rire la génération actuelle mais permettait déjà au personnel d'avancer les dossiers confortablement ». C'est en 1983 qu'il signe avec un éditeur émergent, Cegid, et son fondateur qui deviendra célèbre... Jean-Michel Aulas.

UN SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE, PUIS INFORMATIQUE

Avant ses confrères, Michel Lempereur crée un service social et juridique, puis informatique. « Cette organisation moderne, couplée à une forte croissance économique, assure le développement. Précurseur dans le multiservices aux professionnels, le dirigeant rachète même la société de nettoyage Nettis, à Paussac-

Saint-Vivien. » Quand il disparaît, en 1988, les salariés font bloc autour de Daniel Lavocat, puis de Gérard Couderc qui ouvre un cabinet à Montignac en 1990 (25 % de l'activité du groupe à présent). En 1991, c'est la reprise du cabinet François Girard (Thiviers, Excideuil) pour un ancrage local cher aux clients artisans et commerçants. En 1995, le cabinet Lempereur est rejoint par le cabinet Bernadou-Castagné. De quoi consolider une place déjà enviable à Périgueux. L'an 2000 marque la création du premier site Internet, avec l'ergonomie de cette époque. Daniel Lavocat disparaît en 2009.

UN FUTUR NOUVEAU SITE À THIVIERS

Cécile Bobis-Couderc et Benoît Bobis arrivent l'année suivante. Ils s'ouvrent à la Corrèze avec la reprise du cabinet Argec, en 2013. L'engagement dans une démarche Iso 9001 et marketing se fait à partir de 2015. La révision de la charte graphique intervient en même temps que le déménagement progressif des sites, en 2017. Montignac d'abord, puis

“ Plus que jamais, nos axes de développement sont le digital et la RSE. Mais notre ADN reste l'accompagnement du dirigeant ”

Périgueux en 2018 et Brive en 2019. Le site historique de Ribérac change cette année anniversaire, avec une installation rue du 26-Mars. Et un nouveau site est identifié à Thiviers pour une future construction dans la ZAE. « Plus que jamais, nos axes de développement sont le digital et la RSE. Mais notre ADN reste l'accompagnement du dirigeant. Depuis 50 ans, tout a changé, mais finalement rien n'a changé : notre territoire est le même, ses attentes aussi », résume Benoît Bobis. ■

Jean-Michel AULAS

Une longue histoire avec les experts-comptables

Jean-Michel Aulas, président historique de l'Olympique lyonnais, était l'invité d'honneur des 50 ans de L&A. Il connaît bien les experts-comptables puisqu'il a créé les logiciels du groupe Cegid.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Le groupe Cegid a une longue histoire avec les experts-comptables depuis qu'il l'a créé en 1983, et avec ce cabinet en particulier, fidèle à ses logiciels depuis 1985. On a pu entrevoir, lors de son intervention devant les invités de L&A, la personnalité complexe de Jean-Michel Aulas. Il est à la fois celui qui a demandé à être émancipé à 18 ans pour créer sa société, démarche entrepreneuriale insolite pour ce fils d'enseignants qui fut délégué Unef de sa région en 68, communiant avec Dany Cohn-Bendit au fameux « il est interdit d'interdire ».

LA DIRECTION PAR OBJECTIFS

L'inspiration collective n'a plus quitté celui qui croit à la direction par objectifs dans un monde informatique très centralisé. En désaccord avec le groupe issu de sa première société, il fonde alors Cegid, éditeur de logiciels de gestion collant à la révision du plan comptable. Trouvant un appui chez le fabricant américain Digitel, il se

développe sur « la rencontre d'un marché qui évolue et des nouvelles technologies ». Trois ans plus tard, la société entre en Bourse à Lyon et l'envergure est déjà internationale. Les investissements en R&D, l'étude des fonctionnalités avec les principaux usagers, le rachat d'entreprises innovantes, le partenariat avec Silver Lake ont permis à la société d'ingénierie informatique d'avancer sur la mise en œuvre de software (SaaS) et sur la cybersécurité.

L'IMAGINATION AU POUVOIR

Pour Jean-Michel Aulas, l'étoffe d'un chef d'entreprise n'est pas seulement taillée dans l'innovation, la prise de risque ou le leadership,

mais aussi dans des valeurs. Il raconte comment son fils, qui l'a rejoint dans la holding Holnest, investit pour l'environnement à travers Time for the planet et la démarche open source.

Lors du long échange avec la salle, bien des questions lui ont été posées sur l'Olympique lyonnais (dont il était simple sponsor il y a 36 ans et qu'il a présidé de 1987 à ce printemps) ; sur l'esprit d'équipe et le mental d'un dirigeant, « mieux vaut avoir plusieurs centres d'intérêt sous peine de devenir fou ou de se ruiner » ; sur le management par le cœur et « l'imagination plus importante que la connaissance ». Et tant d'autres facettes de sa vie qu'il détaille dans son livre, *Chaque jour se réinventer* (Stock). ■



JEAN-MICHEL
AULAS

Buralistes

Mutation réussie

Stéphan Picaglia est président de la Confédération des Buralistes de Dordogne et patron de *L'Écureuil*, à Annesse-et-Beaulieu. Il évoque sa profession et le nouveau souffle à lui donner avec, notamment, l'ouverture d'une formation spécifique aux écoles de la CCI, inédite en France.

Par Marie LEMAITRE

La Vie Économique : Votre congrès et salon national se sont tenus mi-octobre : qu'en est-il ressorti ?

Stéphan Picaglia : « Nous avons reçu la visite de deux ministres : Thomas Cazenave, ministre délégué en charge des Comptes publics, et Olivia Grégoire, ministre déléguée en charge des TPE/PME. Thomas Cazenave est avant tout venu se présenter à nous et a évoqué les aides octroyées aux buralistes touchés pendant les émeutes de juin et juillet. Il n'y en a eu aucun en Dordogne, mais beaucoup ont été impactés en Gironde. Un fonds a

été débloqué et les établissements obligés de fermer pendant au moins trois jours vont pouvoir toucher 10 000 euros. Olivia Grégoire quant à elle a parlé des aides au développement des TPE/PME dans les villages ruraux et du fonds de transformation des buralistes.

C'est une aide importante puisque l'État va injecter 100 millions d'euros en cinq ans pour aider les buralistes à se transformer et

rénover les établissements. D'ici 2027, à la fin du protocole, la moitié des entreprises devraient être transformées. Cette aide financera 30 % des montants des travaux hors taxe dans une limite de 33 000 euros. C'est énorme. À ma connaissance, aucune autre profession n'est autant aidée que nous : c'est qu'on a su montrer notre sérieux et une reconnaissance de notre importance dans les territoires. »

“ Face à la baisse de la vente de tabac, il a été vital de se diversifier ”



**LVE : On parle souvent des
buralistes comme d'un métier
voué à disparaître :
qu'en pensez-vous ?**

S. P. : (Sourires) « Quand Olivia Grégoire est venue au congrès, elle nous a raconté que lorsqu'elle va voir d'autres professions en difficulté actuellement, pour montrer que c'est possible de se relever, elle parle de nous. On fait office d'exemple. Nous avons su avancer avec agilité pour trouver des solutions. Pendant des années, on a eu une baisse constante des établissements. Avant, nous commençons nos congrès en parlant du nombre de pertes, c'est un phénomène qui restent ont une raison d'être sur le territoire et de se maintenir. Nous sommes les plus proches des plus éloignés. Face à la baisse de la vente de tabac (en diminution constante de 6 % par an) il a été vital de se diversifier. Nous avons de nouveaux produits comme les cigarettes électroniques, un marché en constante croissance, le CBD, produit à forte

marge, et des activités comme les colis (j'en ai une soixantaine par jour), le paiement de proximité, les comptes en banque Nickel et on peut aussi être relais Poste, je le suis depuis avril, et on a un appui de notre acteur historique, la FDJ, qui est en forte croissance... »

**LVE : Une nouvelle formation
a ouvert aux écoles de la CCI en
Dordogne avec une spécialisation
buraliste, qu'en attendez-vous ?**

S. P. : « Cette formation part d'un constat : nous avons de grosses difficultés à recruter. Avec la formation de vendeur conseil omnicanal option buraliste, en un an après le bac et en apprentissage, nous espérons former nos futurs collaborateurs. La formation est très axée sur le professionnel et les élèves ont un module sur la réglementation et le snacking. Le but n'est pas forcément d'en faire de futurs buralistes, mais des collaborateurs pour nos entreprises. Pour l'instant, il y a 7 inscrits, et il est toujours possible de s'inscrire. »

**LVE : Quel est l'état
des lieux en Dordogne ?**

S. P. : « Le département comptait 268 bureaux de tabac en 2022, 268 début 2023, et aujourd'hui on est à 263. La baisse se stabilise. Perdre des entreprises c'est toujours dommageable, mais on se bat pour maintenir nos carottes et avoir un maillage territorial fort, et l'ensemble du réseau se porte bien. Quand je suis arrivé il y a cinq ans, on était 280, la baisse n'est pas énorme. Et il y a beaucoup de transferts (des changements de propriétaires) : 16 % du réseau a été renouvelé en 2023. La profession attire les jeunes et les moins jeunes, les profils sont larges. On a eu des reconversions après le Covid, et des jeunes. À Périgueux, Clément Montagut a repris le tabac près du pont des Barris et l'a vraiment dynamisé, il a même recruté. De nouvelles pratiques exercées par la profession sont insufflées par les jeunes à l'image d'une communication sur les réseaux sociaux. » ■



**STÉPHAN
PICAGLIA**

président de la Confédération
des Buralistes de Dordogne

LA CCI ACCOMPAGNE LES BURALISTES

La CCI Dordogne accompagne les buralistes avec un fonds de transformation dédié pour réétudier le modèle économique de ces points de vente, en partenariat avec leur Confédération : identifier et prioriser les axes de développement du commerce, le rendre plus performant, améliorer son esthétique, optimiser le parcours clients, offrir de nouveaux services, rénover l'outil de travail... Avec un audit pour première étape de la transformation et de l'accès au financement (diagnostic complet du niveau d'attractivité, de la zone de chalandise, potentiels de développement...). Après synthèse des orientations et des priorités, les aides peuvent atteindre 33 000 euros (taux de prise en charge sur les dépenses de 30 % HT et même 50 % si le CA tabac est inférieur à 500 000 euros). Le coût de l'audit est remboursé à 100 % si le buraliste concrétise son projet de transformation (50 % sinon).

H24 Start-ups sans frontières

L'incubateur H24, à Périgueux, accueille sa 5^e promotion pour accompagner le développement de jeunes pousses et favoriser l'expérimentation en milieu rural.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Fidèle à la dynamique d'open innovation imaginée en lien avec les TPE-PME et le monde institutionnel local, l'émblématique dirigeant périgourdin Raymond Hammel se félicite car « depuis son lancement en 2019, H24 a accompagné près d'une cinquantaine de start-ups, ce qui représente 25 emplois et près de 8,5 millions d'euros levés en fonds publics et privés ». AlertEau, RunnrZ, ABC résidences, Cocoricocosmetic, Greenscope ont déjà parcouru un beau chemin. Cette fois, ces aventures humaines et tech vont chercher loin géographiquement.

Dix dossiers ont été retenus parmi les candidatures, avec une dimension internationale marquée et même téméraire. « Des entreprises veulent et peuvent se développer dans un écosystème local. Elles arrivent de Bordeaux ou Paris mais aussi de Russie ou d'Iran, dimension à croiser avec notre capacité d'accueil pour faciliter leur installation. »

Shima Zandi et Abbas Karimi viennent d'Iran pour développer une application qui crée des parcours touristiques sur mesure grâce à l'intelligence artificielle. La jeune femme de 30 ans, formée à l'université de Téhéran, a été guide touristique dans son pays (dans un français impeccable) avant de créer son agence de voyage en 2020 et quatre emplois. Pour coller au changement de

comportements de visiteurs « qui veulent toujours plus de digital pour gagner du temps et avoir des séjours personnalisés », elle a choisi de créer une application. Installée depuis deux mois en Périgord, elle va créer avec son mari, Abbas, expert en data et IA, un moteur de recommandation qui devrait lutter contre le surtourisme et préserver les sites.

UNE GALERIE D'INNOVATIONS

Autres horizons avec Lisa Emtseva, arrivée de Russie où elle animait une école en ligne pour apprendre le français, qu'elle parle elle aussi parfaitement. 300 clients sont déjà connectés et elle a imaginé de créer une application qui faciliterait les recherches et réservations d'activités touristiques en France, pour donner plus de visibilité aux professionnels. « Et je fais déjà connaître la région sur mon blog ! » La jeune femme bénéficie d'un visa French Tech accordé par le ministère de l'Économie, avec accord de l'ambassade pour 12 mois afin de créer la société, ce qui ouvrira la possibilité de carte de séjour de 3 à 4 ans.

Natalia Vologzhanina, 22 ans, a imaginé <https://insomnia.land> entre Russie et France, une plateforme IA qui génère des contenus visuels, images ou logo pour faciliter les créations dans les PME ou collectivités qui manquent de moyens : « une publicité réactive et moins chère, une communication ultraréaliste à tarif très attractif, par abonnement ». La plateforme existe déjà, il suffit de s'y promener pour se convaincre qu'elle va attirer les investisseurs espérés pour se développer encore en tant qu'entreprise française.

“ Depuis son lancement en 2019, H24 a accompagné une cinquantaine de start-ups, ce qui représente 25 emplois ”



“ Le projet de start-up Nilya Travel permettrait de relier les travailleurs nomades du digital, à fort pouvoir d’achat, à l’économie locale ”

TRAVAILLEURS NOMADES ET CHANTIERS MAÎTRISÉS

Aylin Demir fait partie de la tribu des digital nomades, même si elle est ancrée à Bordeaux, après des études à Izmir et des missions à l'étranger dans le marketing opérationnel. Elle a eu envie d'accompagner les entreprises dans leur consommation digitale, surtout les hôteliers, jusqu'à boucler la boucle avec sa communauté nomade (35 millions d'actifs dans le monde, un milliard à l'horizon 2035) avec le projet de start-up Nilya Travel : « Une appli permettrait de relier ces travailleurs à fort pouvoir d'achat et l'économie locale, l'hôtellerie de plein air par exemple, pour des tarifs basse-saison et des lieux de coworking ».

Son projet de construction de maison en 2016 a conduit Mayass Soukarieh, ingénieur systèmes réseaux, à imaginer la plateforme Hello-Archi pour mettre en relation les futurs propriétaires et les concepteurs architectes qualifiés, et éviter bien des galères. « Il faut une vraie solution pour ce métier de l'art qu'est l'architecture, un outil digital pour sécuriser un chantier où évoluent plusieurs corps de métiers. » La période Covid lui a donné le temps d'avancer dans sa réflexion.

DES CHEVEUX À REVENDRE

Véronique Desveaux, coiffeuse à Ribérac et élue à la CMA, est partie d'un constat pour créer une start-up pas encore baptisée. Les cheveux représentent la moitié des déchets d'un salon, payants dans la filière de traitement. En France, 4 000 tonnes annuelles pourraient être recyclées « car le cheveu est compostable, c'est un engrais naturel, un absorbant d'humidité, un répulsif dans les jardins, utilisable dans les matériaux de construction ou le paillage en agriculture, dans les installations de dépollution lors de marées noires ; et la kératine sert dans la recherche médicale ». Elle aimerait concevoir un outil pour faciliter la collecte des restes capillaires auprès de ses collègues coiffeurs pour valoriser cette matière première.

Thierry Lecoq et Jean-David Mora ont déjà créé eDog à Bordeaux (300 scooters électriques en accès libre, 8 000 clients), offre complète dans la mobilité qu'ils souhaitent développer dans des villes moyennes ; Périgueux en serait le projet pilote.

Tous ces créateurs ont présenté leur projet devant un parterre d'anciens start-upers et de dirigeants de référence et seront accompagnés le temps nécessaire pour éclore. ■

Brantôme Pas de deux en cuisine

SAMANTHA
BELTRAMI

SÉBASTIEN
RIOU

En collaboration avec le chef Sébastien Riou, Samantha Beltrami, 31 ans, accompagne la renaissance de l'hôtel-restaurant *Charbonnel*, à Brantôme-en-Périgord.

Par Léontine AMART

Qui a dit que l'hôtellerie était une affaire d'hommes ? Certainement pas Samantha Beltrami, la gérante de l'hôtel (trois étoiles)-restaurant *Charbonnel*, à Brantôme-en-Périgord. À 31 ans, la jeune femme aux cheveux de feu accompagne depuis 2018, la renaissance d'une institution respectée qui avait besoin de se renouveler pour conserver son rang. « Mes parents, qui venaient de racheter l'établissement aux sœurs Charbonnel, m'ont donné carte blanche pour l'ouvrir à la modernité », se souvient Samantha Beltrami, qui s'est aussitôt mise au travail pour dépoussiérer le vaisseau amiral des bords de Dronne.

DÉCORATION REPENSÉE

Formée à la rude école de l'hôtellerie de luxe, la jeune femme a d'abord repensé la décoration de la salle de restauration. Le mobilier ancien a été remplacé par des

tables et des fauteuils de style contemporain et l'éclairage a été changé au profit d'abat-jour design fabriqués par la maison Tricard du Bugue. Cerise sur le gâteau, des créations en métal signées de l'artiste Romain Sudret tapissent d'une dentelle délicate les murs crème de la salle. « On a en revanche conservé les grandes baies vitrées qui offrent une vue imprenable sur la rivière », signale Samantha Beltrami, qui pourrait passer des heures à s'extasier devant le camaïeu de verts dont se drape la Dronne à la belle saison.

« JE PRENDS MON RÔLE TRÈS À CŒUR »

Hyperactive, Samantha Beltrami est partout. À la réception, en salle ou encore dans les chambres de l'hôtel pour vérifier que tout soit parfaitement en place pour accueillir les clients. « Je prends mon rôle très à cœur », glisse la jeune femme, parfaitement à l'aise avec la clientèle étrangère. Plus jeune, elle a passé un an en Nouvelle-Zélande. Une opportunité rare dans la



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

“ Le chef propose depuis le printemps à ses clients de déguster un menu complet sans savoir ce qui va leur être servi ”

vie d'une étudiante dont elle s'est saisie avec tout l'enthousiasme de sa jeunesse pour devenir bilingue à l'oral comme à l'écrit. « Je peux traduire les cartes du restaurant et expliquer aux clients dans le détail les aliments qu'ils vont pouvoir trouver dans leur assiette », glisse Samantha Beltrami.

UN ANCIEN CHEF ÉTOILÉ EN CUISINE

Restait à faire évoluer le contenu des assiettes. C'est chose faite depuis l'arrivée surprise de Sébastien Riou dans les cuisines du *Charbonnel* en novembre 2022. Le chef de l'ancien restaurant étoilé *Un parfum de gourmandises* à Périgueux cherchait à relancer sa carrière

après le placement en liquidation judiciaire de l'établissement un an après la fin des restrictions imposées par la crise sanitaire. Le hasard a voulu qu'il croise presque aussitôt la route de Samantha Beltrami. Même tempérament fonceur, même liberté de ton, les deux professionnels se sont tout de suite bien entendus.

D'un naturel modeste, Sébastien Riou a d'abord cherché à se fondre dans le moule en déclinant les menus signature imaginés par les trois générations de Charbonnel qui se sont succédé aux fourneaux de l'illustre cuisine avant lui. Mais sa créativité et son insatiable goût de l'innovation ont pris progressivement le dessus. « J'ai laissé parler ma nature profonde petit à petit », confesse Sébastien Riou. « J'ai commencé par des sauces avant d'enchaîner avec des plats et des formules. »

Signe du chemin parcouru, le chef propose depuis le printemps à ses clients de déguster un menu complet sans savoir ce qui va leur être servi. « Les gens prennent connaissance de ce qu'ils ont mangé précisément une fois le repas terminé », glisse Sébastien Riou, heureux de constater que la démarche amuse autant qu'elle instruit. « Quand la dégustation se termine, beaucoup sont surpris d'apprendre qu'il y avait autant d'ingrédients différents dans leur assiette », sourit le cuisinier.

PRÊTS À BOUSCULER L'INSTITUTION

Pour continuer à surprendre sa clientèle, Sébastien Riou renouvelle sa carte toutes les six à huit semaines. Après une tartelette de betteraves assortie d'une mousse de chèvre, un aiglefin sauce haddock servi avec une purée de pommes de terre au citron et une crème brûlée, ses haricots de Paimpol ont fait sensation. « Je suis les produits de saison », revendique le chef, qui entraîne dans son sillage toute une équipe de jeunes talents, dont son second Louis et son chef de partie Paul, prêts à bousculer l'institution. « Nous sommes tous les trois très attachés aux produits frais et locaux mais il arrive que nous ayons des avis différents sur d'autres plans. C'est de cette confrontation d'idées que naissent les recettes les plus audacieuses », poursuit Sébastien Riou, qui n'a pas peur de laisser carte blanche à ses équipiers. « Louis a élaboré un menu asiatique que nous avons servi le 29 septembre dans le cadre d'une soirée thématique sur l'Asie », ajoute le cuisinier.

DÉCROCHER UNE ÉTOILE

Un an après le début de leur collaboration, Sébastien Riou et Samantha Beltrami ont accompli une partie du chemin en faisant souffler un vent de modernité sur l'hôtel-restaurant *Charbonnel*. À charge pour le duo d'aller trouver désormais l'énergie pour décrocher une étoile au guide Michelin. « Ce serait bien pour Brantôme qui compterait ainsi deux tables étoilées », espère Sébastien Riou, confiant dans sa bonne étoile. ■



Mondial Relay à Terrasson

L'entreprise de livraison de colis en points relay ou dans des lockers, Mondial Relay, déménage de Brive à Terrasson.

Avec l'établissement d'un hub en plus d'une agence, l'activité devrait croître, jusqu'à quintupler le nombre de colis traités à l'heure, et multiplier son nombre d'employés par trois.

Par Marie LEMAITRE

Après le PSE aux Papeteries de Condat annonçant la suppression de 174 emplois, le Terrassonnais se réveille avec la gueule de bois. Mais les élus n'ont pas dit leur dernier mot, et comptent bien réindustrialiser le territoire. Cela commence avec Mondial Relay, qui quitte la Corrèze, où l'entreprise était installée depuis une quinzaine d'années, pour venir en Dordogne. À l'étroit dans ses locaux de Brive-la-Gaillarde, l'entreprise cherchait plus grand, sans trouver d'opportunité foncière côté Corrèze. Elle a finalement trouvé chaussure à son pied à Terrasson, dans la zone des Fauries, le long de la départementale 6089.

TROIS HECTARES ACHETÉS

La municipalité a octroyé les permis de construire, et l'intercommunalité du Terrassonnais Haut Périgord

noir a vendu trois hectares de terrain (soit la moitié de la superficie de la zone d'activité qui lui appartient), à raison de 23 euros du mètre carré. En ce mois d'octobre, les travaux de viabilisation du terrain ont déjà débuté, et l'ouverture est attendue pour le 15 mars 2024 selon Mondial Relay.

L'achat du terrain a été réalisé par Axtom, partenaire de Mondial Relay, qui prend en charge la construction et l'acquisition du terrain. Un investissement de 5 à 6 millions d'euros selon Sang-Duky Lescarret, directeur des opérations région chez Mondial Relay. Ensuite, l'entreprise de livraison paiera un loyer à Axtom pour l'utilisation des locaux, avec en engagement d'au moins neuf ans.

UN HUB POUR LE SUD OUEST

Dans ce nouveau bâtiment de 6 000 m², en plus de gérer la réception et l'expédition de colis, Mondial Relay compte créer un hub de transit pour toutes les agences du Sud Ouest. « Les colis seront acheminés ici, et ils seront redistribués. On aura un gain de temps de 24 h par rapport à aujourd'hui où les colis passent par Orléans », se félicite Sang-Duky Lescarret. Les locaux seront également plus modernes puisque tout sera mécanisé avec des machines de tri. De quoi augmenter le nombre de colis traités par heure qui devrait passer de 2 000 à 10 000. La proximité de Terrasson avec Brive permet la préservation des emplois des 20 personnes actuellement employées en CDI. Un chiffre que Mondial Relay espère déjà voir grimper à 30 d'ici la fin de l'année, jusqu'à atteindre les 60 avec la création du hub. ■



Dordogne POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE PYLÔNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Pour lutter contre les zones blanches et « pallier les défaillances des opérateurs privés qui ont préféré se concentrer sur les grandes villes au détriment des territoires à l'habitat dispersé », le Département a déjà installé 42 pylônes de téléphonie mobile de 2005 à 2013. Depuis 2017, l'État a relancé sa politique de développement en zone mal couverte et le Syndicat Mixte Périgord Numérique s'est positionné au plus près des appels à projets avec succès. 184 pylônes seront déployés d'ici 2026 dans le cadre du New deal mobile, 95 sont déjà en service et 12 communes verront prochainement l'amélioration de leur couverture mobile. Le pylône le plus récemment installé, à Saint-Aquilin (photo), sera mis en service en février prochain.

Thiviers LE HANGARE SE DÉVELOPPE

Le HanGare, projet de tiers lieu accompagné en 2022 par l'incubateur Émergence Périgord, a accueilli la promotion 2023 dans ses nouveaux locaux pour une session de formation dédiée à la coopération, animée par Kris De Ridder sous une forme ludique et didactique, pour évoquer l'esprit de coopération durable dans une équipe, le type de leadership dans un collectif, la prise de décisions de qualité en collectif. Le partenariat se poursuit avec la mise en place d'un pôle de coopération, Récréathiv'.





Belvès

L'ASSOCIATION HAPPY CULTORS RÉCOMPENSÉE

L'association Happy Cultors, basée dans le Périgord Noir, a reçu un financement de 10 000 euros de la fondation AG2R La Mondiale en ayant reçu un prix ESS. Soutenue en 2022 par la fondation, afin de rendre leur serre participative plus résiliente thermiquement après un appel à projets, l'association a participé à un concours entre tous les précédents lauréats, organisé par la fondation. Ce concours a récompensé six projets, dont celui de Happy Cultors. Cette somme va aider l'association à concrétiser son projet de ferme pédagogique et tiers lieu nourricier à Paleyrac sur la commune du Buisson-de-Cadouin. Créée en 2017, cette association loi 1901 ambitionne de jouer un rôle dans la sensibilisation des Périgourdins dans le développement d'une agriculture durable.

Dordogne.

PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE POUR LES COLLECTIVITÉS

Le président du Syndicat départemental d'énergies, Philippe Ducène, et le président délégué de l'agence technique départementale, Stéphane Dobbels, ont officialisé leur accompagnement des collectivités pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Coûts de l'énergie et urgence climatique orientent les élus vers des projets de construction durable et de rénovation énergétique du patrimoine bâti pour maîtriser les consommations. La charte signée a pour ambition d'accélérer la capacité sur ces enjeux, l'ATD24 intervenant pour la construction ou de rénovation globale et le SDE 24 pour la transition énergétique. Ensemble, ils coproduiront certaines études et expertises. Cette coopération sur l'ingénierie des projets permettra de limiter les dépenses publiques, d'organiser le partage d'informations, de proposer une méthode et un calendrier d'intervention pour respecter les délais.





Savignac-les-Églises CAFÉS JOYEUX, MODÈLE D'INCLUSION

Yann Bucaille, fondateur des Cafés Joyeux, est venu à la rencontre des étudiants de l'École de Savignac dont il parrainera la prochaine promotion. Son initiative de chaîne de cafés-restaurants offre des opportunités professionnelles à des personnes en situation de handicap mental : il a ouvert la voie à une entreprise véritablement inclusive, avec un impact social et économique. Yann Bucaille a aussi témoigné devant des chefs d'entreprises réunis par la CCI, il a retracé son histoire, montré comment l'entreprise pouvait prospérer grâce à la diversité en développant des équipes plus fortes. Olivier Suft, chargé de mission auprès du directeur de la Fondation John Bost, a évoqué le partenariat signé avec les Cafés Joyeux (mécénat de celui de Bordeaux, accompagnement en immersion).



Bergerac

DES RENCONTRES POUR L'EMPLOI

La communauté d'agglomérations de Bergerac organise des « préjugix party sur l'emploi », afin de casser les préjugés. Demandeurs d'emploi, employeurs et intermédiaires de l'emploi pourront se rencontrer à l'occasion de trois demi-journées introductives à la notion de préjugés animées par l'association OS L'Asso L'objectif est de créer des regards croisés pour permettre l'expression des préjugés que chacun peut porter et d'y amener des réponses objectives. Les rencontres se dérouleront à la communauté d'agglomération de Bergerac au domaine de la Tour, à la Tour Est, le jeudi 9 novembre de 9 h à 12 h, entre employeurs et demandeurs d'emploi puis le jeudi 30 novembre de 9 h à 12 h pour les employeurs et structures intermédiaires puis de 14 h à 17 h entre les structures intermédiaires et les demandeurs d'emploi. **Inscriptions au 05 53 58 25 27 et préjugix.com pour plus d'infos.**

Vélos de fonction **Nuwo** *va plus vite*

Avec son service de vélos de fonction, Nuwo souhaite contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La start-up toulousaine, qui revendique pour l'heure une vingtaine de clients, veut passer à la vitesse supérieure et vise une flotte de 10 000 vélos en France à l'horizon 2028.

Par Bérengère BOSI

Et si on parlait de bon matin à bicyclette ? Une proposition portée par la start-up toulousaine Nuwo, qui veut encourager l'usage du vélo électrique pour les trajets domicile-travail. « En France, 65 % des gens qui vont au travail en voiture font un trajet de moins de 5 km », dénonce Nicolas Misiak, cofondateur de Nuwo. La société qu'il a créée fin 2021 avec Laurent Rouchouse et Nicolas Lutzi propose aux entreprises un service de vélos de fonction. Une offre imaginée par les cofondateurs en observant nos voisins allemands. « Lorsque nous nous sommes lancés il y a deux ans, plus de 800 000 vélos de fonction étaient en circulation en Allemagne. Aujourd'hui, il y en a plus d'un million », affirme Nicolas Misiak. L'entrepreneur s'appuie par ailleurs sur l'engouement des Français pour le vélo électrique. « Les ventes de VAE (vélos à assistance électrique) progressent chaque année », note-t-il : + 28 % entre 2020 et 2021, + 12 % entre 2021 et 2022. Les ventes de VAE ont même représenté 28 % du marché du vélo en France en 2022.

UN VÉLO FINANCÉ EN PARTIE PAR L'EMPLOYEUR

Le concept de Nuwo ? Permettre aux entreprises de proposer à leurs salariés de disposer d'un vélo, d'un système d'antivol, d'une assistance et d'une assurance, pour un loyer mensuel financé en partie par l'employeur. « Nous préconisons que 30 % de l'abonnement soit pris en charge par le salarié et 70 % par l'entreprise qui peut défiscaliser 25 % du montant », explique Nicolas Misiak. Concrètement, pour « un bon vélo électrique », il faut compter un abonnement de 100 € par mois, qui revient à 30 € pour le salarié et 50 € pour l'entreprise, une fois les déductions fiscales appliquées.

Nuwo propose différents types de bicyclettes : vélos électriques traditionnels ou pliables, vélos familiaux cargos ou « longtail » pour transporter les enfants, et même, pour les puristes, des vélos mécaniques avec un abonnement à moins de 10 euros par mois. « Nous privilégions



© Lilian Carabet - La Vie Économique

NICOLAS
MISIAK
cofondateur
de Nuwo



“ Nuwo permet aux entreprises de proposer à leurs salariés de disposer d'un vélo pour un loyer mensuel financé en partie par l'employeur ”

les vélos français, avec les marques O2feel, Eovolt ou Peugeot Cycles par exemple, et les marques allemandes telles que Winora, Cube ou Riese & Müller. »

100 VÉLOS EN CIRCULATION

Depuis son lancement, Nuwo a séduit une vingtaine d'entreprises et mis 100 vélos à disposition de leurs salariés. « Nous espérons atteindre les 200 vélos d'ici 3 à 4 mois et 10 000 dans 5 ans », projette Nicolas Misiak. « Notre ambition n'est pas de convertir tous les salariés d'une entreprise à l'usage du vélo, mais si 10 à 15 % des effectifs sont intéressés par le service, nous estimons avoir réussi notre mission. » Parmi les derniers clients de Nuwo, l'IUCT Oncopole à Toulouse, ou encore l'Aseï, association qui accompagne les personnes en situation de handicap. Basée à Ramonville-Saint-Agne (31), l'association gère 107 établissements médico-sociaux en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France, et compte près de 3 400 salariés. Une belle prise pour Nuwo, qui espère doubler ainsi rapidement sa flotte de vélos.

DEUX NOUVELLES OFFRES

Nuwo a par ailleurs lancé cette année deux nouvelles offres : les vélos partagés et le « test and bike ». L'offre « vélos partagés » consiste pour l'entreprise cliente à louer quelques vélos mis à disposition par Nuwo pour l'ensemble du personnel des sociétés. « Cela fonctionne un peu comme les Vélib, mais uniquement pour les salariés de l'entreprise. Pour développer cette offre, nous avons fait appel à la start-up lyonnaise Fredo qui a développé des cadenas connectés », explique Nicolas Misiak. Enfin, l'offre « test & bike » permet à des salariés d'essayer le vélo électrique par l'intermédiaire de leur entreprise qui contracte avec Nuwo, et de décider à l'issue de la phase de test qui dure 1 à 2 mois, d'acheter ou non le vélo. Pour accélérer le déploiement de ses offres, l'entreprise de sept personnes prévoit de recruter prochainement un commercial supplémentaire.

UN OUTIL RSE

Selon Nicolas Misiak, 80 % des salariés qui souscrivent à l'offre de vélo de fonction délaissent effectivement leur voiture au profit du deux-roues. « Le VAE lève tous les freins du vélo traditionnel : on peut transporter des sacs sans peine, rouler en costume sans transpirer, et même gagner du temps lorsqu'il y a de la circulation. » La pratique du vélo réduirait même de 15 à 30 % les risques de maladies graves, selon un rapport de l'OMS cité par Nuwo.

Pour convaincre les entreprises, Nuwo met en avant un outil tangible qui contribue à leur démarche RSE. « Le déplacement des salariés est la première source des émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises du secteur tertiaire », indique Nicolas Misiak, avant de dégainer en conclusion l'argument du gain de productivité : « Selon diverses études, la productivité des salariés se déplaçant à vélo est 9 à 12 % supérieure à la moyenne ». ■



GA Smart Building L'immobilier nouvelle génération

Avec son nouveau siège social à Toulouse, GA Smart Building se dote d'une vitrine de son savoir-faire : la construction hors-site. Le bâtiment, qui sera livré en janvier prochain, combine les dernières innovations développées par le constructeur et promoteur toulousain.

Par Bérengère BOSI

Les Toulousains l'ont vu s'ériger à vitesse grand V : ce vaste immeuble de 6 000 m² vitré, visible depuis le périphérique toulousain. Le nouveau siège social de GA Smart Building, qui sera finalisé en janvier prochain, surplombe la Piste des Géants, ancienne piste de l'aérodrome de Montaudran. Il constituera pour le promoteur et constructeur toulousain qui se revendique leader français du « hors site », un véritable démonstrateur de son savoir-faire. « Tout ce qui peut être fabriqué en usine l'a été : éléments de structure, façades, ensembles aluminium, systèmes de pompes à chaleur, ou volumes entiers pour les sanitaires », indique Sébastien Matty, président de GA Smart Building. Les usines du groupe, notamment Prega et Equilab à Labège (31), ont ainsi préfabriqué des

pièces et modules assemblés ensuite sur le chantier. « La fabrication hors site permet de diminuer les nuisances dues au chantier et de raccourcir le délai de travaux », affirme le président. Newgen – c'est le nom provisoire du projet – sera ainsi sorti de terre en 15 mois.

PLANCHER INNOVANT

En intégrant ses dernières innovations technologiques, GA Smart Building construit un bâtiment adapté au réchauffement climatique. L'immeuble est doté du plancher actif développé par la société. Fabriqué dans l'usine Prega de Labège, il allie liège et béton et est

“ Pour limiter l'impact carbone du projet, GA Smart Building a eu recours à la filière réemploi ”



traversé de tuyaux dans lesquels peut circuler de l'eau pour chauffer et rafraîchir les pièces. Le constructeur utilise par ailleurs pour la première fois son innovation Atom Wood. « Il s'agit d'un plancher béton de 10 cm d'épaisseur reposant sur des poutres en bois, sept fois moins impactant en carbone qu'un plancher traditionnel », indique Sébastien Matty. Issue de plusieurs années de recherche, cette technologie a notamment été financée par l'Ademe, à hauteur de 2,6 millions d'euros. Le plancher Atom Wood sera prochainement installé dans un nouveau projet porté par GA Smart Building : l'immeuble de bureau de 10 000 m² Astérie Euratlantique situé à Bordeaux.



**SÉBASTIEN
 MATTY**
 président de
 GA Smart Building

© Lilian Cazabet - La Vie Économique



GA SMART BUILDING EN CHIFFRES

Groupe créé en 1875
 350 salariés
 9 usines en France
 CA 2023 : 290 M€

UN BÂTIMENT VERTUEUX

Les façades respirantes sont dotées de triple vitrage avec stores intégrés. Celle située au sud sera végétalisée pour protéger de la chaleur. Le site, relié au réseau de chaleur urbain, est également équipé de modules de traitements de l'air - fabriqués dans l'usine Equilab de GA Smart Building - et de panneaux photovoltaïques. L'énergie produite par ces derniers pourra être stockée dans les planchers intelligents et dans les véhicules électriques stationnés au sous-sol de l'immeuble.

Pour limiter l'impact carbone du projet, GA Smart Building a eu recours à la filière réemploi. « Les sanitaires ont tous des carrelages différents car nous avons utilisé des fins de stocks destinées à être jetées. Les peintures sont quant à elles fabriquées à partir de fonds de pots par l'entreprise girondine Circouleur », explique Arthur Farre, Directeur architecture et design chez GA Smart Building. Dans l'espace restauration, « les pieds de table sont fabriqués avec des étais (pièces métalliques de soutien utilisées sur les chantiers, NDLR) abimés, et les plateaux en plastique d'huître ».

ESPACES PARTAGÉS

Le bâtiment, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée aux cabinets d'architectes Studio Montazami et Tezuka Architects, accueillera près de 500 personnes : 280 salariés de GA Smart Building et 200 coworkers de la communauté Now Coworking qui occupera les étages supérieurs. Un tiers du bâtiment sera consacré aux espaces communs : un amphithéâtre, une bibliothèque, une « serre créative » pour travailler en équipe, des espaces de restauration où sera servie une alimentation locale, 500 m² de terrasses en rooftop donnant sur la Halle de la Machine ou encore un grand parc arboré. Accessible en transports en commun avec la ligne C du métro prévue pour 2028, le siège Newgen sera par ailleurs le point d'arrivée de la future passerelle piétonne et cycliste qui traversera la rocade depuis le Creps. Comme pour son siège précédent, GA Smart Building a fait le choix d'être locataire : le bien, qui aura nécessité un investissement global de 30 millions d'euros, a été acquis par Groupama Gan Reim. ■

Les avocats conseils à la pointe



Fabrice Méhats,
président de l'ACE Midi
Toulousain et Emmanuel Raskin,
président national de l'ACE

Réunie en congrès à Toulouse mi-octobre, l'association des Avocats Conseils d'Entreprises (ACE) a organisé de nombreux ateliers sur l'évolution de la profession. Rencontre avec Emmanuel Raskin, président national de l'ACE et Fabrice Méhats, président de la branche Midi Toulousain.

Par Maxime FAYOLLE

La Vie Economique du Sud-Ouest : Pourquoi avoir organisé votre congrès national à Toulouse ?

Emmanuel Raskin : « Cela faisait 14 ans que nous n'étions plus venus ici et l'équipe de Fabrice a émis le souhait fort d'organiser le 31^e congrès de l'ACE à Toulouse. C'est un chiffre symbolique ! »

Fabrice Méhats : « Ce n'est pas un choix délibéré ! Nous souhaitons surtout rendre un hommage appuyé à Alain Couturier, membre fondateur de l'ACE, qui a 80 ans. C'est aussi l'occasion de marquer la relance de notre syndicat qui va présenter des candidats au conseil de l'ordre cette année. »

LVE : Comment se positionnent les avocats conseils ?

E. R. : « L'activité économique de conseil est souvent mise de côté par l'institution représentative au profit de l'image ancestrale de l'avocat au prétoire, mais c'est fini cela ! Alors, certes, on va toujours aux tribunaux mais nous défendons une activité qui est omniprésente chez tous les avocats. Si vous ne conseillez pas, rien ne se passe. C'est valable pour la rédaction des actes, pour finaliser telle ou telle opération, pour anticiper un contentieux judiciaire. Voilà pourquoi il faut arrêter de distinguer l'activité de conseil de celle de défense, c'est une aberration. C'est aussi pour cela que l'ACE a été la

seule à lutter pour que le secret professionnel dans ses exceptions ne contienne pas l'activité de conseil. »

LVE : Vous évoquiez justement dans votre discours le fait que « la déontologie doit s'adapter aux défis économiques », qu'entendez-vous par là ?

E. R. : « Depuis la loi Macron, l'avocat peut exercer une activité commerciale si elle connexe et accessoire à son activité principale. L'avocat est un chef d'entreprise qui doit rémunérer des salariés, faire du chiffre d'affaires. Notre déontologie doit donc être assez souple pour empêcher que des activités nécessaires à notre économie soient bloquées. »

“À Toulouse, les défaillances d'entreprise sont en hausse de 30% par rapport à 2021 et 2022”

LVE : A quelle activité pensez-vous ?

E. R. : « On pourrait rentrer dans le domaine de l'expertise, de l'ingénierie... Évidemment, on ne parle pas de boulangerie ou de restauration, même si cela pourrait se discuter ! Un avocat peut avoir le besoin d'une restauration pour les membres de son cabinet. Oui, notre déontologie doit garantir le sérieux de notre profession, mais elle ne doit pas être trop rigide. »

LVE : Constatez-vous une augmentation des entreprises en difficulté en cette fin d'année 2023 ?

F. M. : « À Toulouse, la situation est très difficile. On est à + 30 % de procédures de sauvegarde (redressement judiciaire ou liquidation) par rapport à 2021 et 2022 où il y en avait très peu grâce à l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE). On constate aussi que les entreprises ne mettent pas en place de procédure de prévention. L'ACE organise des ateliers sur cette thématique avec le Medef car cette procédure est méconnue. Pousser la porte du tribunal alors qu'on n'est pas encore au bord du précipice peut paraître contre-intuitif pour un chef d'entreprise. Pourtant, cette procédure est confidentielle alors que les étapes suivantes (redressement, liquidation) sont publiques. À ce moment-là, vos clients et fournisseurs connaissent vos difficultés financières. »

LVE : Quel est le profil des entreprises touchées ?

E. R. : « Il s'agit principalement de TPE et PME nourries aux PGE ces dernières années. Certains grands groupes sont également touchés. À Toulouse, je pense à Sigfox qui était considéré comme une licorne il y a peu et qui a été repris par Unabiz. »

F. M. : « Globalement, les investissements sur la place toulousaine sont en récession. Certains ont utilisé les PGE à cette fin, mais vient désormais la question du remboursement. La croissance externe se fait plus rare désormais. On est plutôt dans des opérations de recapitalisation ou de restructuration. »

LVE : Vous avez insisté dans vos ateliers sur la place naissante de l'intelligence artificielle dans les cabinets. Comment l'utilisez-vous ?

E. R. : « L'IA est un outil mais l'humain doit rester aux commandes. On commence petit à petit à s'en servir. Parfois c'est intéressant, parfois c'est n'importe quoi ! De jeunes confrères nous ont expliqué avoir conclu des partenariats avec des professionnels de l'IA. Aujourd'hui, beaucoup de cabinets parisiens l'utilisent et nourrissent les algorithmes avec des données. À l'avenir, peut-être que l'IA représentera un gain de temps mais nous en sommes aux prémices, il faut être vigilant. » ■

“L'intelligence artificielle est un outil intéressant, mais l'humain doit rester aux commandes”

Une table ronde autour d'Emmanuel Raskin, président de l'ACE

© Jean-Philippe Homé-Santaut

Huguette, Toulousaine coquette

Il y a un an, Bénédicte Fontaine a lancé Huguette, marque toulousaine de vêtements vintage, fabriqués en série limitée dans l'Hexagone. Elle va représenter la Haute-Garonne au salon Made in France qui se tient à Paris du 9 au 12 novembre.

Par Maxime FAYOLLE

Il y a des destins auxquels on n'échappe pas. Celui de Bénédicte Fontaine était de travailler dans la mode. « Ma grand-mère était couturière et fabriquait des robes de mariée. Ma maman travaillait le cuir et les reliures d'art. Et j'ai une partie de ma famille à Milan, une cousine qui travaille chez Armani et mon parrain chez Sergio Rossi. » Après 10 ans dans le marketing pour une entreprise de cosmétiques, elle décide de fonder sa propre marque de vêtements début 2022. Et la famille n'est jamais loin. « J'ai appelé la société Huguette, comme ma grand-mère, et je travaille en binôme avec ma maman. »

RETOUR À LA MODE DU VINTAGE

Pour ses modèles colorés, Bénédicte Fontaine s'inspire de ce qui lui plaît. « J'ai toujours porté des pièces vintage fabriquées par ma grand-mère ou achetées à cette époque. J'ai une idée précise de ce que je veux. » La Toulousaine dessine, imagine coloris et motifs, inspirés

des seventies. Ne reste plus qu'à trouver les tissus. « Mon modèle c'est l'upcycling, c'est-à-dire des stocks dormants de grandes maisons ou bien des tissus vintage issus des malles de ma grand-mère. »

Ainsi, la créatrice ne produit qu'en petit nombre. « Je n'ai pas de collection mais une quinzaine de modèles permanents que je réadapte avec des nouveaux tissus, de nouvelles passementeries... » Il est même possible de devenir co-acteur de la création de sa pièce en choisissant certaines caractéristiques du vêtement.

MADE IN FRANCE ET SLOW FASHION

La production est assurée en France, par deux ateliers à taille humaine. Mais qui dit modèle quasi unique, dit aussi



BÉNÉDICTE
FONTAINE
fondatrice de
la marque Huguette

© Huguette

production plus complexe. « Quand je demande à l'atelier trois pièces en trois tailles différentes, le patron n'est pas le même et ils ne peuvent pas travailler à la chaîne. » Le prix de fabrication est donc forcément plus élevé. « Tout m'est facturé comme une pièce unique. Et quand vous achetez les matières premières en petite quantité, vous ne faites pas le poids face aux fournisseurs pour négocier les prix. »

Pour tenter de réduire ces contraintes, Bénédicte Fontaine aimerait fonctionner en précommande pour pouvoir fabriquer en plus grand nombre. « Mais pour cela, il faut une communauté énorme sur les réseaux sociaux, ce n'est pas encore mon cas. » Qui plus est, certaines personnes ne sont pas encore prêtes à attendre leur habit pendant plusieurs semaines. « C'est tout un rapport au temps et au vêtement qu'il faut revoir. On ne sera jamais Amazon qui livre en un jour. »

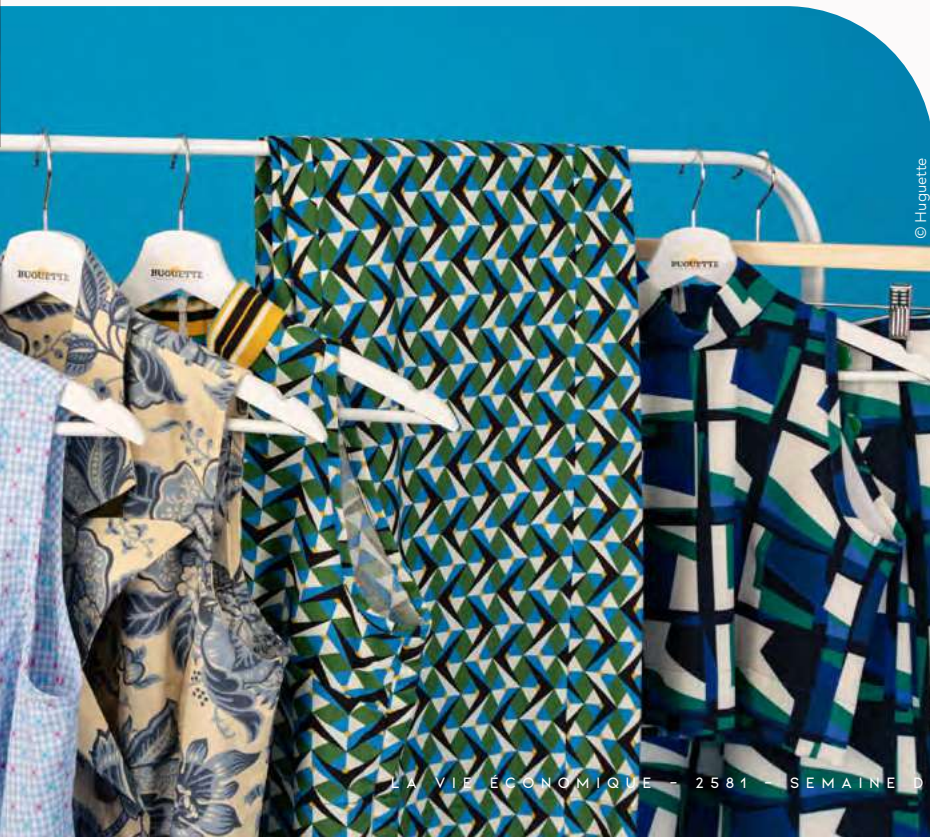
INTERNET, POP-UP STORE ET LOCATION

Mais lutter contre la fast fashion a aussi un prix pour le consommateur. À titre d'exemple, le pantalon Yvette – best-seller de la marque – émerge à 235 euros. « Nos modèles sont forcément plus coûteux vu les contraintes de production. Pour l'instant, j'ai vendu 400 pièces », explique la créatrice qui personnalise aussi des sweats et des bonnets créés par une amie. « Ce sont des produits d'appel plus abordables niveau prix car je peux broder en série, j'ai du stock. » Cela permet aux clients de s'offrir une pièce Huguette à moindre coût et à la marque d'assurer une rentabilité.

SALON MADE IN FRANCE : L'OCCITANIE À L'HONNEUR

La 11^e édition du salon Made in France (MIF) à Paris sera dédié à l'Occitanie cette année avec près de 100 artisans et entreprises de la région qui présenteront leurs produits et savoir-faire. Pour représenter la Haute-Garonne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a donc sélectionné **Huguette** mais aussi **Le Veilleur de Bières** qui fabrique bières (La Muretaine) et limonades bio à partir d'énergies renouvelables à Muret. Par ailleurs, quatre entreprises sont sélectionnées aux Grands Prix du Made in France. La start-up toulousaine **Polux** qui fabrique une lampe de bureau qui prend soin des yeux va concourir pour le prix du Meilleur Produit. Elle sera aux côtés de la marque Eclaté (Gard). De son côté, la marque Tuffery (Aveyron) va tenter de remporter le prix Entrepreneur. Enfin, autre start-up toulousaine nommée dans la catégorie Innovation, il s'agit de **Floatee** qui permet d'empêcher la noyade des enfants grâce à un t-shirt anti-JV qui se transforme en gilet de sauvetage une fois immergé dans l'eau.

“ Je milite pour la slow fashion, c'est un rapport au temps et au vêtement qu'il faut revoir ”



© Huguette

Bénédicte Fontaine travaille également avec un service de location à Paris « Une robe, un soir » qui permet de porter ses créations pour un événement spécifique. « Une influenceuse a porté une pièce il y a quelques semaines, ça permet de me faire connaître. » En plus de son site internet, la Toulousaine apparaît dans plusieurs boutiques éphémères comme à l'Hôtel Eklo chaque premier dimanche, ou aux Galeries Lafayette dans des pop-up stores. Après avoir investi 40 000 euros dans la création de sa marque, Bénédicte Fontaine cherche désormais des partenaires financiers. Elle espère en rencontrer au salon Made in France (voir encadré) où elle représentera la Haute-Garonne grâce à l'action de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. ■

Toulouse
**L'ÉDITEUR DE LOGICIELS
 HITECH SOFTWARE REJOINT LE
 GROUPE COSMOBILIS**

L'éditeur de logiciels toulousain Hitech Software annonce rejoindre le groupe Cosmobilis, spécialiste de l'automobilité. Créé en 1986, Hitech Software s'est spécialisé dans les logiciels dédiés à la location de véhicules et machines pour le BTP. Ses produits couvrent la location, la gestion des parcs, la facturation... L'entreprise gère aujourd'hui plus de 300 000 véhicules et génère un CA de 3 millions d'euros. Le rapprochement avec Cosmobilis va permettre à Hitech Software de faire évoluer son offre avec une expérience utilisateur plus fluide et plus sécurisée. « Ce rapprochement marque un tournant historique dans la vie de Hitech Software et nous permettra de conjuguer notre excellence technologique à celle de Cosmobilis et de partager notre expérience avec celle de l'ensemble des entités du groupe », se félicite Florian De Sousa, le directeur commercial de Hitech Software.



FLORIAN
DE SOUSA
 directeur commercial
 de Hitech Software



Occitanie
**LANCEMENT
 DE LA DEUXIÈME
 ÉDITION DES
 PÉPITES DE LA FOOD**

L'association Les Pépites et le Grand Marché lancent la deuxième édition de leur concours Les Pépites de la Food qui vise à accompagner le développement des start-ups occitanes du secteur de la food. Les entreprises souhaitant participer ont jusqu'au 13 novembre pour déposer leur candidature. Elles devront proposer des projets en lien avec l'une des cinq thématiques suivantes : produits alimentaires innovants, alimentation sociale et solidaire, économie circulaire, restauration de demain et foodtech. Les lauréats, dévoilés le 15 décembre lors du salon Régali Pro – Sud de France, bénéficieront d'une incubation d'un an à la Pépinière alimentaire du MIN de Toulouse, et d'un accompagnement porté par Invest in Toulouse et BNP Paribas, partenaires du concours.



Haute-Garonne **CTOUTVERT ET MURMURATION INTÈGRENT LE PROGRAMME FRANCE TOURISME TECH**

Deux des quinze premiers lauréats nationaux du programme gouvernemental France Tourisme Tech annoncés le 24 octobre par la ministre Olivia Grégoire sont haut-garonnais. Il s'agit de l'éditeur de logiciels toulousain spécialisé dans l'e-tourisme Ctoutvert, et de Murmuration, société basée à Bruguères qui utilise les données satellitaires pour rendre le tourisme plus durable. Lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet dernier, les deux entreprises seront accompagnées pendant un an pour accélérer leur développement. Ce nouveau réseau France Tourisme Tech vise à soutenir les start-ups du secteur du tourisme, encore trop peu nombreuses et moins performantes que celles issues d'autres secteurs, constate le Gouvernement. Selon lui, les jeunes pousses du secteur touristique lèvent trois fois moins de fonds que la moyenne des start-ups françaises.

Toulouse **LA START-UP MERCIYANIS LÈVE 2,7 MILLIONS D'EUROS**

Spécialisée dans le pilotage de l'environnement de travail grâce aux objets connectés, la start-up toulousaine MerciYanis vient de lever 2,7 millions d'euros auprès des fonds IRDI, Capital Investissement, WinEquity et 50Partners. Avec le million déjà levé en 2021, cette augmentation de capital doit permettre à la jeune pousse de devenir le leader de l'environnement de travail intelligent d'ici 2025 et de viser 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. La société, créée en 2019 par Guillaume Blanc et Élise Applagnat, compte aujourd'hui plus de 200 clients en France comme Danone, TF1, Fnac-Darty ou encore la Société Générale. MerciYanis ambitionne désormais de doubler la taille de ses effectifs dans les 12 prochains mois et de développer une nouvelle application de maintenance prédictive basée sur l'intelligence artificielle.



**GUILLAUME BLANC
ET ÉLISE APPLAGNAT**
les deux cofondateurs

Groupe Palau. La magie Ferrari en grand !



Les dirigeants de la mythique marque italienne au cheval cabré ont inauguré mardi dernier une nouvelle concession automobile à Mérignac, l'une des plus grandes d'Europe sur 5 500 m². Un investissement d'envergure de 12 millions d'euros porté par le groupe Palau.

Par Vincent ROUSSET

Désormais Ferrari s'est doté d'un nouvel écrin de classe et de taille à Mérignac avenue de l'Argonne non loin de l'aéroport. Ce nouveau lieu abritant toutes les dernières nouveautés et autres occasions de la mythique marque automobile italienne a été inauguré le 17 octobre par le concessionnaire girondin emblématique Jean-Charles Palau (PDG du groupe Palau) aux côtés de Francesco Balli, directeur général Ferrari Europe de l'Ouest et de Francesco Bianchi, président Europe.

« BOXER DANS LA CATÉGORIE AU-DESSUS »

Quelques 300 privilégiés ont pu découvrir au cours d'une soirée « happy few » les nouveaux bâtiments de cette nouvelle concession officielle Ferrari Palau. Ils ont pu admirer la toute nouvelle Ferrari Roma Spider, pour la première fois dans la région, ainsi que la Ferrari SF 90 XX Stradale et la Ferrari Daytona SP3.

Depuis 12 ans, Ferrari Palau représente la marque au cheval cabré dans le Sud-Ouest de la France. Jean-Charles Palau et son équipe de 20 collaborateurs ont souhaité offrir un environnement raffiné et élégant, permettant de



Francesco Balli, directeur général Ferrari Europe de l'Ouest et Jean-Charles Palau, PDG du groupe Palau, devant la nouvelle Ferrari Roma Spider.



vivre une expérience immersive au cœur de la marque. La nouvelle concession, répartie sur 5 500 m² sur un parc de 3 hectares, propose trois pavillons dédiés à la vente de véhicules de la gamme actuelle Ferrari, ainsi que des véhicules d'occasion. « Nous vendons une trentaine de Ferrari neuves par an, notre ambition est d'augmenter non seulement le volume mais surtout le panier moyen en valeur. Nous voulons boxer dans la catégorie au-dessus », déclare Jean-Charles Palau qui pour ce projet a investi quelque 12 millions d'euros. « Nos clients sont principalement des actifs, chefs d'entreprise qui veulent se faire plaisir », indique le PDG. La fourchette de prix oscille entre 70 000 euros pour une occasion à 850 000 euros, voire 1 million d'euros pour les derniers modèles.

SERVICE SUR MESURE

L'une des particularités de ce nouveau « garage » de luxe est que les clients pourront aussi laisser leurs véhicules en toute sérénité dans l'atelier de 2 850 m². « Les personnes qui n'ont pas de parking

sécurisé en ville ou ailleurs savent qu'à tous moments, week-end et jours fériés, nous pourrons leur préparer leur véhicule pour leur balade », explique Jean-Charles Palau. « Tous les techniciens de Ferrari Palau Bordeaux, comme ceux du réseau officiel Ferrari, sont régulièrement formés à Maranello et disposent des outils spécifiques de dernière génération afin d'assurer un service sur mesure et irréprochable », a souligné Francesco Balli tout sourire.

UN SITE AUTOSUFFISANT SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE

Même si c'est un lieu de ventes de voitures, le nouveau site Ferrari Palau Bordeaux sera autosuffisant sur le plan énergétique à environ 60 %. Avec des initiatives destinées à montrer la préoccupation environnementale de la marque : éclairage et production photovoltaïque, récupération et rétention d'eau de pluie, isolation aux normes RT 2020 de tous les pavillons, tri, recyclage, respect de l'environnement (plantations

au-delà des exigences réglementaires d'essences méditerranéennes moins consommatrices d'eau, de plantes mellifères...).

« UNA FERRARI DIFFERENTI PER MOMENTO DIFFERENTE »

Pour Ferrari, la région bordelaise et même la Nouvelle-Aquitaine (de Nantes jusqu'à Biarritz en passant par le Poitou-Charentes) sont tout à fait stratégiques et porteuses pour la marque. L'ambition de la marque italienne est de développer des savoir-faire autour de la restauration de véhicules anciens, en développant l'iconique franchise Classiche de Ferrari, la réparation collision, le gardiennage et la commercialisation de modèles d'exception. Tout en annonçant la première Ferrari 100 % électrique pour 2025 et une majorité de véhicules hybrides et électriques produits pour 2026, le dirigeant Francesco Balli a rappelé les valeurs de la marque, en italien dans le texte façon dolce vita : « Una Ferrari differenti per momento differente » ! ■



ALEXANDRA ET ALEXIS
PETIT-MENTZELOPOULOS

Médoc CHANGEMENT DE DIRECTION AU CHÂTEAU MARGAUX

Corinne Mentzelopoulos, gérante depuis 43 ans de la société holding détenant château Margaux, a décidé de prendre sa retraite et de laisser sa place à son fils Alexis Leven-Mentzelopoulos. Sa fille, Alexandra Petit-Mentzelopoulos, devient présidente du conseil de surveillance. « C'est une évolution naturelle dans le cadre de cette belle aventure familiale », a déclaré Corinne Mentzelopoulos. « Je suis pleinement confiante dans l'avenir de château Margaux car je sais qu'il saura perpétuer, dans une recherche constante de progrès et d'innovation, la tradition d'excellence de château Margaux poursuivie depuis 5 siècles. » Alexis Leven-Mentzelopoulos avait rejoint le groupe familial en 2020 en qualité d'attaché de direction avant d'être nommé directeur général adjoint en charge de la stratégie et du développement. Après des études de management et de beaux-arts, sa sœur, Alexandra Petit-Mentzelopoulos, était, en 2012, devenue ambassadrice du domaine en Grande-Bretagne puis, en 2016, directrice générale adjointe, communication et image.

Carnet

Patrick MEYNARD a été élu le 11 octobre dernier président du syndicat viticole et organisme de défense et de gestion (ODG) de l'AOC Moulis. Exploitant deux propriétés dans l'appellation, le château Lalaudey et le château Pomeys, il avait déjà présidé aux destinées du syndicat lors d'un premier mandat de 2017 à 2020. Il s'était alors fortement investi dans la gestion du syndicat viticole et ODG avec la rédaction de nouveaux statuts validés en 2019 et la promotion avec la 2^e édition de la manifestation Moulis Œnocturne en 2017. Avec l'aide de sa nouvelle équipe, Patrick Meynard compte poursuivre les opérations engagées (lutte mutualisée contre les aléas climatiques, projet d'extension...) et faire avancer l'ODG sur la promotion de l'appellation et de ses propriétés, la mise en place d'une charte environnementale et le soutien aux propriétés en difficulté.

© Brice Braastad

Nouvelle-Aquitaine

LE MONTANT DES LEVÉES DE FONDS POURSUIT SON DÉCLIN

Si le nombre de levées de fonds a augmenté de 79 % en Nouvelle-Aquitaine sur les 9 premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période sur 2022, pour atteindre 52 opérations, leur montant (233 millions d'euros), en revanche, a baissé de 38 %, selon le baromètre In Extenso Innovation Croissance, ESSEC et France Angels, avec un ticket moyen à 4,5 millions d'euros.

En ligne avec la tendance nationale, ces chiffres s'expliquent par un report des financements vers les start-ups en phase d'amorçage, correspondant à des opérations de moins d'un million d'euros.

En Nouvelle-Aquitaine, les petites levées d'amorçage ont ainsi été multipliées par 4,5 sur les 9 premiers mois de l'année entre 2022 et 2023. En termes de secteur, c'est le spatial, la santé et les projets à impacts qui sont particulièrement plébiscités. En termes géographiques, c'est la Gironde qui concentre la quasi-totalité des levées de fonds. The Exploration Company (40,5 millions d'euros), Eklo Hôtels (35 millions d'euros) et Dioxycle (17 millions d'euros) tiennent les 3 premières places du podium.

Cenon

HOLBERTON LABELLISÉ GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE (GEN)

Opérationnel avec une vingtaine d'étudiants depuis juin dernier, le campus bordelais Holberton, situé à Cenon, voit sa formation de développement informatique « full stack » labellisée Grande école du numérique (GEN) par l'État. Supervisé par le ministère de l'Économie, ce label fédère depuis 2016 des formations aux métiers du numérique ouvertes à tous. « Cette labellisation est une belle reconnaissance de notre modèle. Chez Holberton, pas de prérequis à part la motivation. Si vous réussissez notre test en ligne ou notre mois de formation gratuit, vous pourrez devenir développeur ou développeuse », commente dans un communiqué Baptiste Rousseau, directeur du campus. L'école Holberton, fondée à San Francisco dans la Silicon Valley, compte 4 000 étudiants dans une trentaine de campus répartis dans 15 pays, dont 6 en France, membres du groupe Actual. Très impliquée dans l'écosystème numérique néo-aquitain, Holberton Bordeaux a pour objectif d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leur formation.



BAPTISTE ROUSSEAU
directeur du campus Holberton Bordeaux

Transmission d'entreprise . avec Cap Cession

Depuis février dernier, Jean-Philippe Burgeat a ouvert une franchise Cap Cession à Hossegor. Il accompagne les dirigeants d'entreprise dans leurs projets d'acquisition ou de cession.

Par Cécile AGUSTI

Transmettre son entreprise va bien au-delà de vendre un fonds de commerce ou des murs. Au moment de la retraite ou à l'occasion d'un changement de vie, la plupart des chefs d'entreprise aimeraient voir leur « bébé » perdurer et se développer, tout en préservant l'emploi de leurs éventuels salariés. Or, ne traiter que les questions d'immobilier ne suffit pas.

C'est pour accompagner au mieux les dirigeants d'entreprise

dans leurs projets d'acquisition ou de cession que le réseau Cap Cession France a été créé en 2019. Dans chaque département, ses experts facilitent les transmissions d'entreprise en abordant avec eux tous les aspects nécessaires : commercial, patrimonial, technique, juridique, fiscal et humain.

Cadre dans l'informatique de gestion pendant 25 ans, avant une reconversion dans l'hôtellerie en 2014, Jean-Philippe Burgeat a ouvert une antenne Cap Cession à Hossegor en février dernier, afin de couvrir le secteur des Landes. « J'ai toujours été au contact du

milieu professionnel et intéressé à comprendre ce qui se passait dans les TPE et PME. Ayant moi-même fait des transactions en achetant et revendant un restaurant et deux hôtels, j'ai compris qu'il y avait beaucoup à faire pour faciliter les transmissions d'entreprise... J'ai recherché un réseau spécialisé en la matière. Cap Cession France a développé un concept innovant qui m'a séduit. »

« INTERMÉDIAIRE DE CONFIANCE »

Le domaine des entreprises à vendre est assez confidentiel. « Ça se fait beaucoup en off, par le bouche-à-oreille. » En conséquence, certains dirigeants ne sont pas informés des possibilités de cession qui s'offrent à eux, tandis que les repreneurs rencontrent souvent des difficultés à trouver l'entreprise correspondant à leurs critères de recherche. Dans les Landes, Jean-Philippe Burgeat se présente comme un « intermédiaire de confiance » entre les deux parties. « Les cédants font appel à moi parce qu'ils ont compris qu'il faut se faire accom-

pagner, et les acquéreurs, parce qu'ils connaissent le réseau. »

Des investisseurs le sollicitent ainsi pour trouver une entreprise à reprendre. « C'est à moi d'aller chercher des biens que je pourrais leur proposer. Souvent, je vais taper à la porte de gens qui n'ont pas encore prévu de vendre, mais auxquels ce genre de demande ouvre des perspectives. Et c'est très bien, car une cession d'entreprise ne se prépare pas en six mois ! Un cycle de vente prend minimum un an. »

UNE DIZAINE DE MANDATS EN PORTEFEUILLE

En début d'activité, Jean-Philippe Burgeat n'a pas encore finalisé sa première transmission. Mais il a en portefeuille une dizaine de mandats dans l'hôtellerie, le bâtiment, le service à la personne et le textile. Les entreprises concernées réalisent un chiffre d'affaires de 300 000 euros à 6 millions d'euros et emploient entre 1 et 30 salariés. « Il y a un gros travail en amont pour valoriser les entreprises, rechercher un acquéreur ou un cédant, réunir l'ensemble des pièces nécessaires à la transmission et trouver des financements. Cela nécessite une très bonne connaissance du territoire, d'être au contact des dirigeants et de travailler en étroite collaboration avec les organismes publics et privés. Cela demande donc du temps pour être bien fait, mais il en va de la pérennité et du développement économique et social de notre territoire. »

Jean-Philippe Burgeat ambitionne de réaliser une transmission par trimestre à partir de 2024 et de réaliser un chiffre d'affaires de 200 000 euros à 250 000 euros par an, grâce aux commissions touchées au moment des transactions. Actuellement seul, il prévoit également d'embaucher un agent commercial sur Mont-de-Marsan en début d'année 2024, pour l'aider à mieux couvrir le département. ■



JEAN-PHILIPPE
BURGEAT

24
31
33
40
Landes
47
64
65

Budget départemental EHPAD ET COLLÈGES : DES HAUSSES DE TARIFS FACE À L'INFLATION

Lors de sa réunion d'ajustements au budget 2023, le 20 octobre dernier, le conseil départemental s'est penché sur la situation financière des Ehpad, entre pénurie de recrutement, augmentations salariales nécessaires, et inflation. « Il y a deux ou trois ans, les établissements landais en situation difficile se comptaient sur les doigts d'une main. Aujourd'hui, un sur deux a des déficits », a souligné le président, Xavier Fortinon. Aux 5 millions d'euros supplémentaires déjà apportés sur ce budget entre plan Bien vieillir et Fonds énergie, une enveloppe de 2,5 millions d'euros vient d'être votée pour les Ehpad. « C'est un effort conséquent que nous faisons grâce à nos excédents. Mais nous ne pouvons pas compenser les carences de la solidarité nationale éternellement », a-t-il prévenu. Conséquence : le taux général directeur du tarif d'hébergement des Ehpad est porté à 4,8 % maximum (1 à 3 % précédemment), ce qui devrait augmenter de 2 à 3 euros le coût journalier pour les résidents. En parallèle, va être lancée une expérimentation de tarif différencié dans trois Ehpad landais (sur la côte, en zones urbaine et rurale) pour permettre aux établissements une « souplesse tarifaire pour les résidents non éligibles à l'aide sociale ». Côté collèges, si la dotation globale de fonctionnement de 5,2 millions d'euros prévue pour 2024 est en hausse de 4,9 % par rapport à 2023, les tarifs de restauration vont, eux, augmenter pour la première fois depuis 2015, passant de 2,70 euros le repas à 3 euros (contre 9,5 euros de coût réel global), afin de compenser la hausse de 11,35 % de l'indice des prix à la consommation en huit ans.



Tourisme landais BILAN SATISFAISANT MAIS HÉTÉROGÈNE

Le baromètre d'activité touristique publié à fin septembre par Landes Attractivité révèle un bilan satisfaisant pour l'ensemble de la saison. 79 % des professionnels du secteur expriment un avis favorable et les données de fréquentation confirment une augmentation des nuitées françaises et étrangères. Cependant, l'évolution du chiffre d'affaires présente des disparités selon les filières. En effet, la hausse des prix semble avoir eu un impact sur les résidences de tourisme et les activités de loisirs dont 50 % des répondants observent une baisse, là où les campings et les sites de visite enregistrent une hausse de fréquentation. 56 % professionnels restent toutefois confiants pour les prochains mois, bien que les restaurateurs posent un regard plus inquiet sur la projection 2024.

Centre d'affaires **NOUVEAUX LOCAUX POUR PULSEO**

Le technopôle dacquois Pulseo, déjà installé sur 2 500 m² avenue de la Gare, vient d'investir 500 m² supplémentaires aux quatrième et cinquième étages du centre administratif de la Caisse d'Épargne Aquitaine Charente-Poitou, face à la gare TGV.

Dans ces locaux récemment rénovés, doté de 23 bureaux, d'une salle de pause, d'une salle de réunion et d'un rooftop, quatre jeunes entreprises sont déjà installées :

Okina spécialisée dans les solutions numériques pour la mobilité (25 salariés), Talents et performances conseil en ressources humaines, Juditec@, cabinet d'avocats experts en protection des données personnelles et en droit des nouvelles technologies, Gascogne Énergies Nouvelles qui développe, finance, construit et exploite des centrales photovoltaïques. Elles doivent être prochainement rejointes par des start-ups de la filière numérique : éditeurs de logiciels, intégrateurs de services, spécialistes de la sécurité, agences Web, pure players, start-ups dans l'intelligence artificielle ou les objets connectés, sociétés d'ingénierie ou de conseil.

18 avenue de la Gare – Dax
lecap@pulseo.fr



Photovoltaïque **DEUX PARCS SOLAIRES INAUGURÉS À MÉZOS**

L'opérateur en énergies vertes Valorem a inauguré le 12 octobre dernier à Mézos deux parcs solaires implantés sur des terrains dévastés par la tempête de 2009. Avec 78 080 panneaux et une puissance totale de 34 MWc, les installations produiront chaque année 51 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique résidentielle d'une ville comme Dax. L'investissement financé à 40 % par la Société d'économie mixte 24 Périgord Énergies, la commune d'Escource, Énerlandes et la société d'investissement Activent à hauteur de 2 millions d'euros, a également donné lieu à un financement participatif proposé aux riverains qui a permis de récolter le soutien de 111 personnes pour 250 000 euros.



Agen Une imagerie flambant neuve



C'est en plein cœur de l'opération Octobre Rose, dédiée au dépistage du cancer du sein, que le groupe Elsan Imagerie 47 a inauguré son pôle de sénologie du centre de radiologie de la clinique Calabet à Agen qui dispose de deux mammographes.

Par Mathieu DAL'ZOVO

La rentrée 2023 est fructueuse pour le groupe Elsan à Agen ! Après la pose de la première pierre des travaux d'agrandissement d'une deuxième IRM (imagerie par résonance magnétique) attendue pour janvier 2024 sur le site de la clinique Esquirol-Saint-Hilaire le 6 septembre dernier, les équipes médicales, paramédicales et administratives d'Elsan Imagerie 47 ont inauguré, pendant Octobre Rose, le pôle de sénologie (spécialité qui permet de prévenir, dépister et soigner les pathologies du sein) du centre de radiologie de la clinique Calabet. Un investissement qui intervient dans le cadre du Plan Régional de Santé (PRS) de Nouvelle-Aquitaine 2018/2028.

ÉQUIPEMENTS DERNIER CRI

À Agen, ce nouveau plateau d'imagerie est équipé de deux mammographes avec tomosynthèse (technique d'imagerie qui, appliquée à la mammographie, permet d'obtenir un cliché numérique reconstitué en trois dimensions à partir d'images du sein obtenues sous différentes coupes/projections). Un de ces appareils propose un réglage d'auto-compression permettant à la patiente de gérer elle-même le degré de compression, un confort non négligeable pour les

patientes qui craignent ou supportent mal la mammographie. Deux échographes dédiés à la sénologie complètent l'équipement de diagnostic et permettent la réalisation de microbiopsies mammaires (prélèvements de fragments tissulaires du sein) sous échographie. Cet équipement est également complété d'un densitomètre dédié à la recherche d'ostéoporose (maladie des os caractérisée par une détérioration du tissu osseux qui touche une femme sur trois après la ménopause).

DÉLAIS FORTEMENT RACCOURCIS

« L'installation du deuxième mammographe a permis une nette amélioration des délais d'attente pour cet examen. Il est aujourd'hui d'un mois pour une mammographie réalisée dans le cadre du dépistage organisé et de 3 à 5 jours en cas d'urgence », souligne le Dr Jean-Claude Castel, radiologue de la femme et sénologue sur les deux centres d'imagerie. Ainsi, en 9 mois, plus de 8 400 mammographies ont été réalisées sur le site de la clinique Calabet. En plus d'un nouveau mammographe, le pôle de sénologie a bénéficié également d'un vaste plan de rénovation de tous ses espaces dédiés aux patients ainsi qu'aux professionnels. Des bornes, en place depuis peu, offrent également un accueil plus accessible et plus rapide. ■



Lot-et-Garonne LE TOUR DE FRANCE DE RETOUR À AGEN ET VILLENEUVE-SUR-LOT

La société ASO, organisatrice du Tour de France, a annoncé le 25 octobre dernier le tracé 2024 de l'épreuve reine du vélo. C'est donc désormais officiel : jeudi 11 juillet, Villeneuve-sur-Lot accueillera l'arrivée de la 12^e étape en provenance d'Aurillac, et le lendemain, vendredi 12 juillet, le départ de la 13^e étape sera donné d'Agén à destination de Pau. Il s'agit d'une belle victoire pour le territoire lot-et-garonnais qui s'est mobilisé depuis plusieurs années afin que la Grande Boucle revienne dans le département. Son dernier passage datait de l'an 2000. Le droit d'entrée pour accueillir le Tour de France est de 90 000 euros et il nécessite un investissement conséquent pour la voirie. Le maire d'Agén, Jean Dionis du Séjour, a d'ores et déjà annoncé une grande fête du vélo le 26 mai 2024 et des événements festifs lors du passage du Tour.

Agén LANCEMENT DU « TECHSTARS STARTUP WEEKEND » D'AGROPOLE

Le « Techstars Startup Weekend » débarque à l'Agropole du 17 au 19 novembre pour un marathon de 54 heures dédié à l'innovation et à la création de projets autour du thème de « l'assiette décarbonée ».

Quels que soient le profil et les compétences des participants, le concept de cet événement est de collaborer pour transformer une simple idée en un projet concret. Il n'est pas nécessaire d'être porteur de projet, toute personne intéressée par la thématique de l'alimentation décarbonée peut s'inscrire et proposer ses compétences. Car ce week-end intensif ne se limite pas à la création de projets. Il s'agit également d'une opportunité de rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts, de tisser des liens, de développer son réseau professionnel, et de partager ses compétences avec d'autres passionnés d'innovation.

Inscriptions sur agropole.com



Lot-et-Garonne UN APPEL À PROJETS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'appel à projets ATIS, association territoires et innovation sociale, a pour objectif de détecter et d'accompagner des futurs porteurs de projet à fort impact social et environnemental, qui répond à des besoins mal ou non satisfaits dans le département. L'accompagnement se déroule pendant un an et permet des apports nécessaires et une expertise pour pouvoir se lancer avec un suivi individuel personnalisé, une coordination globale du projet, des formations et ateliers collectifs, une mise en lien avec un réseau de partenaires locaux ou encore l'intégration à un réseau d'entrepreneurs engagés. Il est possible de candidater jusqu'au 20 novembre. Deux réunions d'information auront lieu en visio mardi 7 novembre et mardi 14 novembre à 11 h 30. **Renseignements à cjouvelet@atis-asso.org**

TROISIÈME ÉDITION
RENCONTRES PHILOSOPHIQUES **MICHEL SERRES**

**COMMENT ENTREPRENDRE ET INNOVER
À L'HEURE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?**

18h30 - 19h30 | **9 NOV. 2023**
AGEN

CCI LOT-ET-GARONNE | CAMPUS NUMÉRIQUE 47

© D. R.

Agen INNOVATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN QUESTION

À l'occasion des Rencontres Philosophiques Michel Serres, la CCI 47 et le Campus Numérique 47 proposent de plonger dans le futur de l'entrepreneuriat et de l'innovation lors d'un afterwork exceptionnel. Cet événement aura lieu jeudi 9 novembre à 18 h 30 sur la place de la mairie d'Agen, sous le chapiteau Agora. Cette rencontre donnera des éléments de réponse à la question suivante : « Comment entreprendre et innover à l'heure de l'intelligence artificielle ? ». Lors de la soirée, Stéphane Jacquot, responsable du Pôle Entreprendre de la CCI47, animera une table ronde avec Sylvie Guerre, directrice du Campus Numérique 47, Nikolas Simon, président du Groupe Action Télécom, Emma Pont, associée de l'Agence Evincom, Romain de Pizzol, associé de l'Agence Evincom, et Clément Faure, gérant de 3Distrib.

La santé du dirigeant d'entreprise

Conférence-débat
Mercredi 22 novembre 2023 à 18h30
Stade Armandie Agen - Salon des Etoiles

CCI LOT-ET-GARONNE

FONDATION DES ENTREPRENEURS DU FUTUR | bpi france | LAB | rebonds Nouvelle-Aquitaine | SECOND SOUFFLE REBONDIR, C'EST RÉAGIR ENSEMBLE

© D. R.

Agen LA SANTÉ DU DIRIGEANT EN CONFÉRENCE

La CCI 47 aux côtés de ses partenaires, organise une conférence-débat mercredi 22 novembre 2023 à partir de 18 h 30 au salon des étoiles du stade Armandie d'Agen. Les échanges démarreront avec Olivier Torres (enseignant et chercheur à l'université de Montpellier) à 18 h 30 autour de la thématique suivante : « La santé du dirigeant : entreprendre sans s'épuiser ». À 19 h, Philippe Mutricy (directeur de l'évaluation, des études et de la prospective chez BPI France) poursuivra avec une intervention intitulée : « Conjoncture et megatrends : les grands défis qui attendent les chefs d'entreprise ». De 19 h 30 à 20 h, des interviews et témoignages d'entrepreneurs seront proposés autour de la question suivante : « Comment anticiper les difficultés et rebondir après un échec ? ». Enfin, un cocktail dînatoire clôturera la soirée.



Lot-et-Garonne LE DÉPARTEMENT LANCE LE « TOUT INCLUS » POUR LES MÉDECINS

Les difficultés d'accès aux soins sont un sujet de préoccupation majeure et un frein à l'attractivité du territoire. C'est pourquoi, le Conseil départemental a décidé d'explorer une nouvelle voie : celle passant par une formule « tout inclus » et sur mesure pour favoriser l'installation des professionnels de santé et de leurs familles. Ce dispositif à vocation départementale vise donc à accompagner soit les médecins généralistes dans leur projet d'installation en Lot-et-Garonne, soit les internes dans leur projet de stage. Sur le modèle d'une conciergerie, l'aide à l'installation portera à la fois sur le projet professionnel, avec l'identification et le dépassement des freins à l'installation, et sur le projet personnel et familial, avec l'aide à la recherche de logement et l'accompagnement à la recherche d'emploi du conjoint. Le dispositif sera opérationnel d'ici à l'automne 2024.



Villeneuve-sur-Lot LE SALON AMBITION ET AVENIR

Du 22 au 26 novembre, au Parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot, une semaine dédiée à l'orientation permettra de découvrir des métiers, de rencontrer des professionnels et d'imaginer son avenir. Organisés autour de pôles métiers, mettant en évidence les emplois de demain, les filières néo-aquitaines de pointe et les métiers en tension, le salon proposera des stands autour des voies de formation et de l'apprentissage, des mises en situation, des expériences, des manipulations, mais aussi de l'immersion en réalité virtuelle. Durant la semaine, tous les élèves de 3^e de Lot-et-Garonne seront immergés au cœur des gestes professionnels. Le mercredi après-midi sera l'occasion d'une découverte en famille pour trouver des réponses concrètes et aider à faire grandir le projet des collégiens. Plus de 130 professionnels sont mobilisés pour cet événement.

Lot-et-Garonne DES FONDS POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES

Suite aux incendies ayant touché la région il y a un an, le président de la République, a annoncé dès le 28 octobre 2022 la mise à disposition des services d'incendie et de secours, d'un fonds de 150 millions d'euros venant renforcer les pactes capacitaires de chaque département.

Dans ce cadre, le SDIS de Lot-et-Garonne a engagé plusieurs démarches visant à financer l'acquisition d'engins lourds spécifiques à la lutte contre les feux de forêt et de moyens matériels et technologiques destinés à la prévention contre les feux de forêts.

Les moyens attribués au SDIS 47 concernent l'acquisition de 6 camions citerne feux de forêts « d'attaque » de 6 000 litres d'eau, de 1 camion-citerne feux de forêts « d'alimentation » de 13 000 litres d'eau et de 2 véhicules tout terrain destinés à l'équipe brûlages dirigés / feux tactiques.



Lot-et-Garonne / Gironde LES ABEILLES DE MALESCOT OUVRENT UN 1^{ER} MAGASIN À BORDEAUX

Implantée entre Casteljaloux et Marmande, l'entreprise familiale et apicole « Les Abeilles de Malescot » produit et commercialise des miels, bonbons, nougats, guimauves... issus des 500 ruches 100 % Bio présentes sur l'exploitation. Fondée et gérée par la fratrie composée de Manon, Clara et Benjamin Charle, l'entreprise est engagée dans une démarche mettant en avant la protection des abeilles et de la biodiversité pour une production Bio, locale et artisanale, garantissant des tarifs accessibles auprès des consommateurs. Après avoir lancé plus de 180 références et fidélisé 500 revendeurs, la marque vient d'ouvrir sa première boutique à Bordeaux, rue des Remparts. En complément de ses références alimentaires, « Les Abeilles de Malescot » élargit son offre et propose désormais une nouvelle gamme beauté. Des produits cosmétiques Bio et 100 % naturels, fabriqués en France, pour prendre soin des abeilles tout en prenant soin de soi.



De gauche à droite, les 4 présidents successifs du cluster machinisme : Patrick Lezer, Laurent Lajus, Joël Gorostidi, Denis Vicentini

Carnet

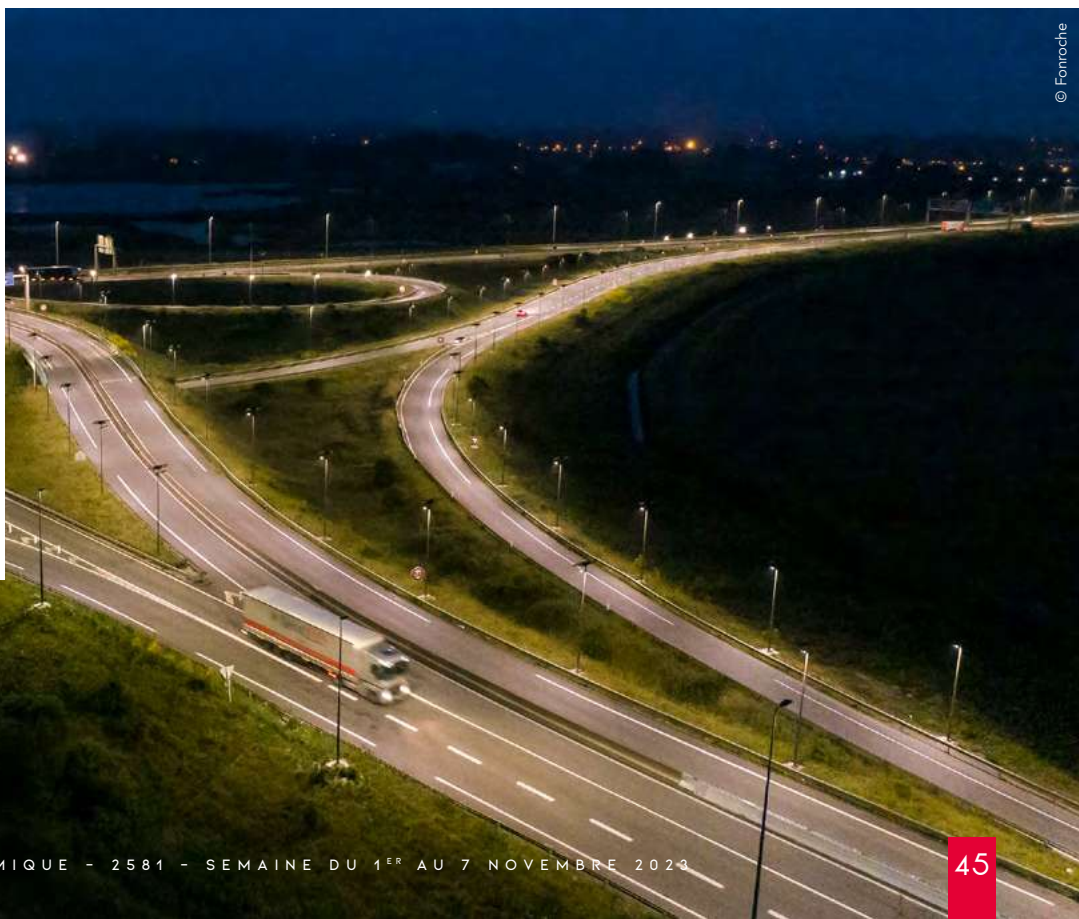
Denis VICENTINI, est le nouveau président du cluster machinisme d'Agrinove.

Ancien Président du cluster machinisme porté par Agrinove, Joël Gorostidi vient de transmettre le flambeau à son successeur, Denis Vicentini (dirigeant de Comin Industrie, spécialiste de la fourniture et mécanique industrielle à Nérac). Basée à Nérac, l'association « Cluster Machinisme, l'innovation en actions au service de l'agriculture » participe au projet de développement économique Agrinove et regroupe à ce jour 25 structures adhérentes, principalement des TPE et PME mais aussi la formation avec la présence de trois lycées agricoles, en Nouvelle-Aquitaine et départements limitrophes. L'objectif du Cluster Machinisme est de regrouper des acteurs du secteur de l'agroéquipement pour échanger, partager les connaissances et en acquérir de

nouvelles, être un lieu de rencontres professionnelles... Il permet de mutualiser les compétences interentreprises pour pouvoir postuler à des appels d'offres ou pour des projets de plus grande envergure pour lesquels une entreprise seule ne pourrait pas répondre. Le cluster propose également à ses adhérents des espaces d'exposition communs dans le cadre de stands collectifs lors de salons professionnels (Vinitech-Sifel, SIVAL).

Lot-et-Garonne FONROCHE REMPORTE LE MARCHÉ D'ADP

Leader mondial de l'éclairage public solaire, Fonroche Lighting vient de remporter l'appel d'offres lancé par le Groupe ADP (Aéroports de Paris). Ce marché porte sur la fourniture de lampadaires solaires pour les différentes plateformes gérées par le Groupe ADP qui exploite les trois principaux aéroports parisiens : Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget, ainsi que 12 aérodromes d'aviation générale. Ce contrat, qui s'étend sur 3 ans, représente près de 2 000 lampadaires solaires qui seront fabriqués à Agen, sur le site de Fonroche Lighting.



Mourenx La ville nouvelle se renouvelle



La Tour des Célibataires, l'un des symboles de Mourenx, s'apprête à être dynamitée dimanche 26 novembre. Un événement particulièrement lourd de sens : la ville béarnaise, construite en 1957 à quelques kilomètres du gisement du gaz de Lacq, entre dans une nouvelle ère portée par son maire.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Depuis la fenêtre de son bureau situé au premier étage de l'hôtel-de-ville, Patrice Laurent, le maire de Mourenx, a le loisir de l'observer chaque jour : la Tour des Célibataires, géante de béton de 49 mètres de haut et 17 étages, trône au cœur de la ville comme de



son blason. C'est dire si la destruction de cet immeuble devenu un symbole apparaît comme un marqueur fort de l'histoire de Mourenx, débutée il y a seulement 66 ans. Cette « ville nouvelle », construite pour accompagner l'aventure industrielle du gaz de Lacq, ouvre en effet un nouveau chapitre écrit depuis une dizaine d'années par Patrice Laurent : sans s'affran-

“ Nous travaillons à moderniser la ville et à redorer son image ”

chir de son passé, elle se tourne vers un autre avenir qui concorde avec le dynamisme retrouvé par le bassin industriel. Une renaissance que le premier édile estime « dans la continuité » de l'épopée mourennoise.

UN NOUVEL IMMEUBLE APRÈS DÉMOLITION

Détruire la Tour des Célibataires, qui laissera place à un immeuble plus moderne de 6 étages et 22 logements, pourrait pourtant laisser penser à une certaine rupture. Le premier édile lui-même dit avoir, par réflexe, d'abord refusé cette idée. Puis la réflexion a fait son chemin : « Lors de sa construction, 200 studios y ont été créés. Si certains ont été par la suite réunis en cassant des cloisons, ce n'était pas l'idéal. Il y avait un taux de vacance élevé et des problèmes de sécurité. Tout cela considéré, associé à l'image négative que la tour renvoyait, j'ai été finalement convaincu de la nécessité de la voir disparaître », reconnaît-il. « Et puis cela va de pair avec la vie de cette ville qui, sans cesse, s'est renouvelée. » A l'époque, quand l'immeuble est construit, il représente le « top du logement social » selon le maire socialiste, intégrant un confort optimal : avec son nouveau projet baptisé « Les Terrasses du Tourmalet », le bailleur CDC Habitat veut de nouveau proposer ce qui se fait de mieux en la matière mais en accord avec son temps. L'histoire, finalement, se répète et Patrice Laurent y pose son empreinte.

UNE MODERNISATION DE LA VILLE

« Nous travaillons à moderniser la ville et à redorer son image », resitue ce dernier, élu en 2014. « Nous avons rénové toutes les écoles, construit une nouvelle caserne de gendarmerie, un nouveau Pôle Emploi et un nouveau gymnase, ainsi qu'un

pôle culturel et un pôle de santé... » Un travail sur le long terme et de longue haleine, d'autant plus lorsque l'on sait que Mourenx, à sa création, était destinée à n'être que ville dortoir avant d'être rasée une fois la source du gaz de Lacq tarie.





MOURENX, DE 12 000 À 6 500 HABITANTS

En 1949, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine (SNPA) découvre le gisement de gaz naturel de Lacq, après huit années de recherches. L'aventure industrielle peut démarrer. Plusieurs usines pétrochimiques souhaitent rapidement s'installer sur ce site.

En 1956, la SNPA s'associe à la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC) pour lancer un programme de construction destiné à héberger les ouvriers : une ville nouvelle pour 12 000 habitants est construite en 1957 sur un vaste terrain de la commune rurale de Mourenx qui compte alors 218 habitants.

En 1973, les industries de Lacq subissent la première crise pétrolière. Quelques années plus tard, en 1980, l'usine Péchiney ferme ses portes et 5 000 personnes sont licenciées. Mourenx va alors perdre des habitants : en 1990, ils ne sont plus que 7 500. Aujourd'hui, Mourenx compte 6 500 habitants.

En 2013, la commercialisation du gaz de Lacq par Total est stoppée. Le bassin industriel n'est pas abandonné mais accompagné dans sa reconversion notamment par l'État, les collectivités, TotalEnergies ou encore Arkema. Depuis 2006 et l'installation de Vertex Bioénergie du Sud-Ouest (ex-Abengoa), le site prend un virage vert tourné vers les carburants alternatifs et la transition énergétique et prévoit l'installation de plusieurs projets structurants. Plus de 2 000 emplois devraient être créés d'ici 5 ans.

Un avenir chahuté par Louis Blazy, autre maire bâtisseur qui en 1975 est à l'initiative du développement de la plateforme Sobegi, totalement déconnectée du fameux gaz et pourvoyeuse d'emplois. Aujourd'hui encore, le bassin de Lacq prend un nouveau virage davantage tourné vers la transition énergétique : il s'apprête à accueillir plusieurs projets d'ampleur tournés vers les énergies vertes, à l'image de l'usine de production d'e-kerozène portée par Elyse Energy, pesant 2 milliards d'euros.

UN LIEU POUR ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

Pour Patrice Laurent, par ailleurs également président de la communauté de communes de Lacq Orthez, Mourenx a sensiblement son rôle à jouer au vu de ces nou-

velles arrivées, en offrant toutes les infrastructures nécessaires à l'installation des familles mais pas seulement. L'accueil des représentants d'entreprises et autres industriels est un des axes de développement pour Mourenx, et le Belvédère, un ancien restaurant dominant la ville bien connu de ses habitants, s'y prêtera bientôt. « Nombreux sont ceux ici à avoir une anecdote là-haut », sourit l'élu. « Il y a un affect très fort pour le Belvédère et nous allons le faire renaître. » Le site, aujourd'hui à l'abandon, recevra après réhabilitation des

du recrutement, alors que selon les chiffres du chômage de septembre 2023, les besoins sur la communauté de communes de Lacq Orthez sont deux fois supérieurs à ceux du département. » Une école des métiers est par ailleurs en projet à Mourenx, qui voit décidément les infrastructures se multiplier mais pas à n'importe quel prix.

UNE ATTRACTIVITÉ RETROUVÉE

« Je ne construis rien tant que je n'ai pas obtenu 80 % de subventions », martèle le maire,

“ Nous perdions des habitants depuis les années 60. Mais depuis deux ans, nous doublons nos droits de mutation ”

séminaires et des entreprises « et pourquoi pas un chef de l'État » au rez-de-chaussée et sur un roof top. Au rez-de-jardin, un espace de médiation culturelle sera créé, racontant Mourenx et notamment ce Belvédère que le général De Gaulle visita en 1959, ainsi que le raconte Patrice Laurent : « Nous sommes fiers de notre histoire et nous voulons la faire connaître, aux habitants du territoire, aux personnes de l'extérieur afin de développer le tourisme industriel, mais aussi aux enfants de nos écoles ».

CRÉER DES VOCATIONS DANS L'INDUSTRIE

En ciblant notamment les jeunes générations, le premier édile garde une idée en tête : les futurs employés du bassin de Lacq se trouvent parmi ces enfants. Écoles rénovées, cantine à 1 €, nouveaux équipements et services... : la municipalité a ciblé plusieurs de ses actions à leur destination, ce futur espace de médiation culturel compris. « Il y a une véritable crise des vocations sur les métiers de l'industrie », remarque Patrice Laurent. « Il faut y aller punchy sur la question

conscient du budget limité de sa commune, soit 9,9 millions d'euros en fonctionnement et 5,7 millions d'euros en investissements. Ainsi, par exemple, le Belvédère dont le coût final devrait avoisiner les 1,5 million d'euros verra le jour uniquement si les subventions suivent : sur ce projet, l'État s'est déjà engagé à hauteur de 400 000 euros, la Fondation Total est investie dans la démarche et les industriels invités à partager le financement. « Je ne veux pas ruiner la ville : depuis mon arrivée, j'ai fait deux fois plus d'investissements que mon prédécesseur, j'ai réduit la dette et obtenu deux fois plus de subventions », se félicite Patrice Laurent. Un développement qui semble peser dans la balance de l'attractivité de Mourenx selon deux indicateurs cités par ce dernier : « Nous perdions des habitants depuis les années 60. Mais depuis deux ans, nous doublons nos droits de mutation, d'une part, et de l'autre il y a eu cette rentrée une hausse des enfants inscrits à la maternelle. » À écouter son maire, Mourenx, à l'aube de son 70^e anniversaire, est plus que jamais une ville nouvelle. ■



© Cyril Garrabos - La Vie Économique



© Cyril Garrabos - La Vie Économique

PATRICE
LAURENT
maire de Mourenx

Pyénées-Atlantiques LA PRÉFECTURE AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE

Ce jeudi 26 octobre, quasiment un an jour pour jour après sa prise de fonction, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a réuni la presse du Béarn et du Pays basque pour s'exprimer sur plusieurs sujets. Concernant la situation économique du territoire, celle-ci « demeure bonne » selon Julien Charles, avec un taux de chômage de 5,5 %, en dessous de la moyenne nationale. Malgré tout, deux « points de vigilance » ont été évoqués : les investissements, « un sujet » pour les entreprises au vu des taux d'intérêts élevés, ainsi que les difficultés de recrutement qui justifient la mise en place de l'expérimentation du nouveau dispositif RSA et du programme AGIR. Le préfet a reprecisé le soutien de l'activité économique via des dotations : 300 projets ont ainsi été soutenus par la préfecture depuis le début de l'année et 35 M€ investis dans l'économie des Pyrénées-Atlantiques. Par ailleurs, 93 M€ ont été injectés dans 30 projets dans le cadre de France 2030. Outre le volet économique, ont été également abordées les questions de la sécurité renforcée, du soutien aux agriculteurs, des logements et de la transition écologique, autres axes de travail prioritaires.



JULIEN CHARLES
préfet des
Pyrénées-Atlantiques



Pau 24H AUTOUR DE L'INNOVATION

Pour son édition 2023, les 24 h de l'Innovation au Centre de la Terre auront lieu du 9 au 10 novembre dans les locaux de l'eklore-ed School of Management (ESC Pau BS), à Pau. Des entreprises adhérentes au Pôle Avenia, organisateur de cet événement, soumettront des sujets d'innovation dans le domaine des industries du sous-sol à des équipes d'étudiants qui auront 24 h pour phosphorer sur ces derniers. Face au jury présidé par Isabelle Rey-Fabret, responsable développement hydrogène de Vinci Energies et présidente de Dot to Dots, ils devront proposer des concepts et productions créatifs et innovants (procédés, produits, logiciels, services, campagnes de communication...) sur ces sujets liés à la géoinformation et la géomatique, la géophysique et la géomodélisation, le forage et l'équipements de puits, le logging et le monitoring, le réservoir management & EOR, le développement de logiciels, l'environnement ou encore aux ressources humaines...



Pau

UN LABEL DE BRONZE POUR LA RESTAURATION DU PAU FC

Le Pau Football Club a reçu le Label Bronze de restauration à l'occasion de la première édition des Labels Restauration organisé par la Ligue de Football Professionnel. À destination des clubs de Ligue 1 Uber Eats et de Ligue 2 BKT pour la saison 2022/2023, ce label est attribué après évaluation de plusieurs critères objectifs et communs à tous les clubs professionnels français, tels que les infrastructures, les services, l'hygiène, l'écoresponsabilité, la satisfaction client ou encore la qualité de l'offre et de goût. 19 clubs ont ainsi été distingués lors d'une cérémonie ayant eu lieu le jeudi 12 octobre à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et présidée par Benjamin Morel, directeur général de LFP Media.



Pau

UN CAMION BENNE AU BIOGNV

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a testé, du 16 au 20 octobre derniers, une benne à ordures ménagères au BioGNV mise à disposition par le Groupe Parot, concessionnaire pour Iveco sur la région Sud-Ouest. Cette alternative au diesel a été éprouvée dans les conditions réelles d'utilisation par les agents de collecte, grâce à la mobilisation d'acteurs du territoire engagés dans la transition énergétique tels que GRDF et Teréga. L'opérateur gazier, dont le siège est installé à Pau, a ainsi mis à disposition sa station GNV privée pour permettre l'avitaillement de la benne, condition indispensable pour la réalisation de ce test. Pour la communauté d'agglomération, trois objectifs sont en ligne de mire : émettre moins de CO₂, moins de particules fines et de Nox et moins de nuisances sonores.

Les mondes de Charlotte



L'artiste Charlotte Bourrus représente des villes et des pays en collage en accumulation sous des globes de verre. Sa manufacture installée à Bidart livre des clients dans le monde entier et prépare actuellement les importantes commandes de fin d'année.

Par Vincent BIARD

Charlotte Bourrus avoue ne pas vraiment savoir comment lui est venue l'idée mais aujourd'hui chacune de ses créations est dupliquée, à la main, par son équipe dans son atelier de Bidart. Une centaine d'images en papier découpé sont accrochées sur des cordes à piano puis disposées ensemble dans un globe en verre. L'ensemble compose un univers graphique, coloré, pop, joyeux et unique. Disponibles en quatre tailles de 6 à 20 cm de diamètre avec une hauteur de 9 à 30 cm, les globes sont déclinés en une vingtaine de villes françaises et autant de métropoles et pays du monde. Des boules de 8 cm de diamètre complètent le catalogue dont les tarifs s'étendent de 69 à 640 euros.

UNIVERS POÉTIQUE SOUS CLOCHE

Il faut d'un à deux mois à Charlotte Bourrus pour créer une référence. « Chaque création conjugue le collage et ma passion pour le voyage avec des compositions peut-être un peu naïves », explique cette graphiste formée à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris. « J'utilise mes références musicales, cinématographiques, géographiques. Je me documente avec des livres. Je suis inspirée par les couleurs et les formes », résume-t-elle.

Une fois la recherche d'éléments graphiques réalisée, il s'agit de les scanner et de les mettre à l'échelle avant le passage en collage vertical créant des perspectives et un univers poétique.

DE L'IDÉE AU PROJET ENTREPRENEURIAL

Il a suffi qu'une acheteuse de la boutique Trentotto de Toulouse repère l'un de ses tout premiers globes alors exposé à Hossegor pour que le concept de Charlotte Bourrus se transforme en projet entrepreneurial. De cette première commande de 25 globes effectuée il y a six ans à l'atelier rassemblant aujourd'hui sept personnes à Bidart, tout est allé vite. La société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) créée en 2018 est devenue ensuite une SAS pour disposer d'une structure adéquate au développement de cette entreprise dépassant aujourd'hui les 500 000 euros de chiffre d'affaires.

EXPORT ET SÉRIES LIMITÉES

« Une Biarrotte résidant à Singapour a commencé à m'en acheter et j'ai ainsi lancé l'export », raconte Charlotte Bourrus. Une cinquantaine de points de vente dans le monde distribue ses créations. Il s'agit de magasins de design, de boutiques de décoration et de cadeaux,



CHARLOTTE
BOURRUS
créatrice

UN CADEAU POUR SALMA HAYEK

La créatrice compte aussi une clientèle de particuliers avec des pièces à plusieurs milliers d'euros voire parfois beaucoup plus. Alors graphiste sur la Côte basque pour la marque de vêtements Volcom, ses créations de globes encore assez confidentielles étaient remontées jusqu'à François-Henri Pinault, patron du groupe Kering et nouveau propriétaire de Volcom. Comme cadeau d'anniversaire pour son épouse, l'actrice Salma Hayek, François-Henri Pinault lui avait alors offert un globe personnalisé dont la photo sur le compte Instagram de la star internationale obtiendra 950 000 likes.

BIENTÔT DES GRANDS FORMATS

Charlotte Bourrus n'a pas besoin de développement commercial ni de promotion car elle a trouvé son rythme de croisière. Sa production a été optimisée avec quelques machines et des sous-traitants pour l'impression et la découpe. En plus des 2 000 globes produits cette année dans sa manufacture, elle envisage de développer d'autres projets artistiques. « J'aimerais créer une exposition, nous avons aussi des projets de vitrine en cours avec peut-être le but de devenir meilleurs en très grands formats et pourquoi pas des décors de théâtres et de défilés », lance-t-elle. Bientôt ses mondes sur de nouveaux supports. ■

de concept stores renommés. Deux tiers de la production sont destinés à l'export avec la Suisse comme premier marché où des grands noms de la joaillerie comme Audemars Piguet et Rolex lui commandent des créations spécifiques comme cadeaux pour leurs clients. Et avec les fêtes de fin d'année, la production augmente et l'équipe va être renforcée.

« Pays Basque Au Cœur » en digital

L'Office de commerce du Pays basque intérieur lance un nouveau site Internet et une application mobile. « Pays Basque Au Cœur » souhaite simplifier l'usage de ses cartes cadeaux et culture et renforcer les commerces locaux.

Par Vincent BIARD

Créée en 2007, l'association « Pays Basque Au Cœur » est l'Office de commerce du Pays basque intérieur qui réunit les unions commerciales et artisanales de Soule, Amikuze – Iholdi – Oztibarre, Garazi-Baigorri, Pays d'Hasparren et Cambo-les-Bains. Pays Basque au Cœur réunit environ 450 commerçants, artisans et producteurs fermiers ainsi qu'une cinquantaine d'acteurs culturels. Le 13 octobre dernier, l'association présentait ses nouveaux outils numériques depuis l'espace culturel Bideak de Saint-Palais. C'est dans la capitale du pays de Mixe, en province basque de Basse-Navarre, que sont installés les bureaux de Pays Basque Au Cœur. L'association présidée par Peyo Idiart, commerçant à Saint-Jean-Pied-de-Port, compte trois salariés avec Claire Orabé comme directrice.

SEPT MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES

Avec la mise en place de chèques cadeau et de chèques culture en 2007, l'association a généré sept millions d'euros de retombées directes pour les commerces de ce



PEYO IDIART
président de l'association
Pays Basque Au Cœur



territoire de 135 communes. « Les trois dernières années c'est environ un million d'euros par an. Cela nous positionne comme le premier office de commerce de France dans le milieu rural », précise Peyo Idiart. Dans cette digitalisation, l'association est soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté Pays Basque et la Fondation Crédit Agricole.

INNOVATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

Dorénavant les cartes cadeaux et culture pour employeurs et particuliers ainsi que les bons cadeaux et culture de particulier à particulier seront disponibles via une application mobile. De nombreuses fonctionnalités y seront proposées avec toutes les informations relatives au compte de chaque utilisateur mais aussi un annuaire géolocalisé des commerces locaux. Via le site internet de l'association qui a été refondé, on pourra toujours commander les bons cadeaux culture à imprimer soi-même. Pays Basque Au Cœur s'affiche ainsi comme le tout premier office de commerce de Nouvelle-Aquitaine à proposer ces outils dématérialisés. ■

Biarritz French Tech connectée au Connecteur

Pour l'anniversaire des 10 ans de la French Tech, la communauté French Tech du Pays basque était rassemblée au Connecteur de Biarritz pour une soirée tonique et rafraichissante.

Par Vincent BIARD

Orchestrée avec efficacité par Neela Tibayrenc, animatrice de la French Tech Pays Basque, la soirée des 10 ans de la French Tech s'est déroulée le 19 octobre dernier. Au programme de la soirée : présentation détaillée des objectifs de la French Tech Pays Basque par Neela Tibayrenc et Hubert Forgeot, président de cette association, témoignages de Julie Neuville et Léonard Pommerau représentant les sociétés Materup et OVH Cloud accompagnées par la French Tech, conférence de la sous-préfète Joëlle Gras sur les aides et appels à projets du dispositif France 2030 dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

250 PERSONNES

L'association French Tech Pays Basque compte 150 adhérents (individus et sociétés) et la soirée a rassemblé environ 250 personnes. Alternant les interventions chronométrées des invités, des vidéos courtes et des projections d'informations sur l'écran géant, la soirée s'est déroulée à un bon rythme sans discours convenus

et interminables. Dans le public, assez peu de politiques et d'institutionnels mais plutôt des entrepreneurs, jeunes et moins jeunes, ainsi que quelques figures de l'entreprenariat du Pays basque. Après la soirée, un cocktail a réuni les invités dans l'Atrium du Connecteur, vaste espace lumineux et convivial, agora idéale pour échanger des cartes de visites et créer des connexions. ■

FRANCE 2030 AU PAYS BASQUE

22 structures et entreprises sont accompagnées dans le département 64 pour un total de 93 millions d'euros d'aides. Au Pays basque les sociétés Akira Technologies et Lynxter de Bayonne, Celsa du Boucau, Escape Technologies et Needle Concept de Biarritz, Abyssa d'Anglet ainsi que le Centre Nobatek également situé à Anglet, l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart, le centre départemental d'élevage ovin d'Ordiap sont les lauréats de ce plan national d'investissement d'un total de 54 milliards d'euros.





Bayonne LA VILLE FÊTE SON CHOCOLAT

La Ville de Bayonne et l'Académie du chocolat organisent « Bayonne Fête son Chocolat » du vendredi 3 au dimanche 5 novembre de 10 h à 18 h. Plus de 40 animations pédagogiques, ludiques et gastronomiques seront proposées essentiellement sous un chapiteau installée place de la Liberté à Bayonne mais aussi un peu partout dans le centre-ville. Cette année l'Académie du chocolat de Bayonne fêtera ses trente ans. Réunissant six chocolatiers parmi les plus anciens et les plus renommés de la ville, l'Académie œuvre pour la reconnaissance de la singularité du chocolat de Bayonne, première ville de France à avoir accueilli des « faiseurs de chocolat » dès le XVI^e siècle.

Bidart PREMIÈRE PIERRE POUR LE BÂTIMENT WIKICAMPERS

Le 19 octobre dernier, Marion Woirhaye, fondatrice de cette plateforme de location de camping-cars entre particuliers, a posé la première pierre d'un bâtiment bientôt édifié sur le technopôle Izarbel à Bidart. Dans notre magazine LVE n° 2566 du 19 juillet 2023, nous avons présenté le parcours de Marion Woirhaye, dirigeante de cette entreprise créée à Bidart en 2012 avec Fanny Couronné. La construction du bâtiment d'un coût de 2 millions d'euros est financée en fonds propres par la société Wikicampers. D'une surface de 850 m² répartis sur 4 niveaux, ce bâtiment devrait être inauguré en juillet 2024 et accueillir 80 collaborateurs d'ici 2030. Dessiné par les architectes Anna et Julien Chavepayre, ce bâtiment offrira un panorama « forêt-montagne » aux postes de travail et son toit accueillera des panneaux photovoltaïques ainsi qu'une surface végétalisée pour récupérer les eaux de pluie.



Pays basque DES LOYERS PLAFONNÉS EN 2024

Vingt-quatre communes du Pays basque vont pouvoir appliquer le plafonnement des loyers en vertu d'un décret publié mercredi 25 octobre au *Journal officiel*. Ce décret permet aux collectivités territoriales de fixer des loyers de référence au mètre carré ne pouvant pas, sauf exception, être dépassés. Dans le courant de l'année 2024, le montant des loyers de référence sera

fixé par un arrêté selon le ministère du Logement. Présenté comme une expérimentation appliquée jusqu'en 2026, date à laquelle le Gouvernement pourra décider de la pérenniser, le plafonnement des loyers est déjà en cours dans une dizaine de grandes villes et de communautés d'agglomérations. Au Pays basque un arrêté préfectoral permettra sa mise en œuvre effective dans les communes suivantes :

Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascaïn, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriartou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Urcuit, Urrugne, Ustaritz et Villefranque.



Bidart TROPHÉE RÉGIONAL POUR SOLIKEND

La start-up Solikend remporte le prix « Transformation digitale » aux Trophées PME RMC lors de la finale régionale du Sud-Ouest organisée à Bordeaux le 16 octobre dernier. Créée en 2017 sur le technopôle Izarbel de Bidart par Yoann Magnin, Solikend est une plateforme de réservation de nuits d'hôtels au bénéfice d'associations ou d'œuvres caritatives. Les Trophées PME RMC se déroulent dans huit régions de France avant une grande finale nationale. Celle-ci se tiendra le 30 novembre lors du Salon Impact PME organisé à la Station F de Paris. Les lauréats de cette finale nationale bénéficieront, en plus d'une couverture médiatique, d'un soutien publicitaire sur RMC d'une valeur de 100 000 euros. La société Vistaprint offre une dotation d'une valeur globale de 100 000 euros aux 8 lauréats des Trophées PME – RMC qui recevront 12 500 € chacun.

Le Parvis Scène et mécènes

Antre de la culture sous toutes ses formes, la Scène Nationale Tarbes Pyrénées peut compter sur les chefs d'entreprises du département qui la soutiennent à travers le club Bravo !

Par Hermance HITTE

En 2003, la loi Aillagon sur le financement de la culture suscitait des interrogations. La Scène Nationale Tarbes Pyrénées y a vu une formidable opportunité et 20 ans après sa création, le club de mécènes Bravo ! marque toujours la relation privilégiée entre les entreprises du département et son fleuron culturel. Le lancement de la nouvelle saison a réuni ces dirigeants le 11 octobre dernier, à Ibos, l'occasion de présenter les nouveaux soutiens et de rappeler la philosophie d'une relation qui tient bien plus d'un mariage d'amour que de raison.

LES NOUVEAUX MÉCÈNES

Tous les ans, Bravo ! rassemble entre 20 et 30 entreprises dont certaines sont présentes depuis le lancement du club comme la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne ou Gallego. Une fidélité sans faille que découvriront en 2023 Tarmac Aérosave, le groupe La Poste ou encore le transporteur Barcos, les nouveaux venus. Des profils très différents à première vue mais dont les valeurs se recourent. Car si le mécénat dépend des goûts personnels des dirigeants et est basé sur un don financier dont 60 % sont soumis à l'exonération fiscale, la démarche ne réside pas uniquement dans cet avantage selon Sophie Puscian, l'administratrice : « Ce n'est pas la première motivation, c'est peut-être quelque chose en plus mais on voit surtout des entreprises citoyennes qui se disent que pour

ses salariés, pour le territoire et pour la qualité de vie en général c'est important qu'il y ait une scène nationale dans le département. C'est ce qui les guide ».

AU CŒUR DU MÉRIDIEN

De la petite association de ses débuts à la scène nationale qui célèbre le spectacle vivant, l'art contemporain et le cinéma d'art et essai, il aura fallu le regard d'un visionnaire, celui de son président-fondateur Marc Belit. Passionné de théâtre et persuadé que la culture devait être partagée au plus grand nombre, c'est au cœur du centre commercial le Méridien qu'il a imaginé le Parvis à Ibos. Alors que l'hypermarché Leclerc était en construction, son projet atypique de scène de spectacles a été intégré dans les hauteurs du site et depuis il n'a fait que gravir les sommets.

“ Le mécénat vient conforter un budget qui s'élève à 4,2 millions d'euros et l'objectif du club Bravo ! est de réunir 50 sociétés en 2024 ”



La cellule de développement de Bravo ! : Sophie Puscian, administratrice et Rébecca Charrier, chargée du développement des publics, action territoriale



Exit Above d'Anne Teresa de Keersmaeker, programmé les 22 et 23 mars 2024

LE PARVIS EN CHIFFRES

Scène nationale, label attribué par le Ministère de la Culture (74 scènes nationales en France) : **195 000 spectateurs en 2022**

Spectacle vivant : une salle de 750 places et une de 80 places, 200 représentations sur site et en itinérance

Cinéma : 3 salles de cinéma art et essai, 11 écrans réseau départemental Ciné Parvis 65, 7 000 séances de cinéma

Art contemporain : Centre d'art contemporain de 300 m², 4 expositions par an

Impact économique : 29 salariés permanents, 30 salariés intermittents et vacataires, 300 artistes accueillis / 1 200 nuitées par an. Achats entreprises locales : 650 000 € TTC

UNE SYNERGIE AVEC LE TERRITOIRE

Depuis, le vœu pieu de Marc Belit se perpétue, à l'image du programme « hors les murs », le Parvis gère les salles de cinéma d'une douzaine de villages, organise des tournées départementales dans des lieux non dédiés aux spectacles et a même mis en place un réseau de transports culturels pour le public des communes éloignées. Un désir de créer des passerelles entre le milieu culturel et l'ensemble du territoire dont le mécénat se fait

“ Le Parvis est installé au cœur du Méridien Leclerc, depuis 50 ans ”

l'écho : « En tant qu'acteur culturel, on veut être connecté à notre environnement. À travers les chefs d'entreprises, on considère qu'on le fait encore plus ». Le mécénat vient conforter un budget qui s'élève à 4,2 millions d'euros et l'objectif du club Bravo ! est de réunir 50 sociétés en 2024 : un nombre qui se veut un clin d'œil aux 50 ans du site.

2024, L'ANNÉE DES 50 ANS

Cinq décennies qui ont vu les grands noms de la culture côtoyer les artistes audacieux, parfois déstabilisants ou osés séduire un public de plus en plus nombreux. Alors

que son centre d'art contemporain est en passe d'être labellisé d'intérêt national, le Parvis s'apprête à célébrer son anniversaire : « Nous avons pris le parti d'une fête avec les artistes qui ont traversé cette aventure culturelle, ceux des débuts, Maxime Le Forestier, Lucinda Childs, Henri Texier mais également ceux avec lesquels nous avons cheminé, Anne Teresa Keersmaeker, Angelin Preljocaj, Baro d'Evel... », précise Frédéric Esquerré, directeur du Parvis. Référence qui rayonne sur les départements limitrophes et dont la programmation touche un bassin de 350 000 personnes, la scène nationale draine des spectateurs du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Garonne. De Pomme au *Lac des cygnes*, ils pourront encore une fois s'éblouir et vibrer, à l'instar de ses mécènes qui ont choisi d'en être les lumières de l'ombre, précieuses et indispensables. ■



Un étendard pour les Pyrénées

En parallèle du salon Pyrénéo, qui se tenait à Lourdes entre le 12 et le 14 octobre dernier, l'Agence des Pyrénées et Agora Pyrénées ont présenté la toute nouvelle marque Pyrénées. Si elle s'adresse à tous les secteurs d'activités, ses contours restent encore à définir.

Par Charlène LERMITE

Les Pyrénées marquent leur empreinte. Porté par l'Agence des Pyrénées et l'association Agora Pyrénées, la marque Pyrénées a été présentée lors de l'événement Pyrénéo, qui s'est tenu à Lourdes entre le 12 et le 14 octobre dernier. La marque Pyrénées est déjà dotée d'un site, d'une charte d'utilisation et d'une identité graphique. Elle ne se limite pas à un secteur d'activité

mais se veut transverse. Vincent Fonvieille, à la tête de l'association Agora Pyrénées, milite pour sa création depuis longtemps : « Nous travaillons depuis une dizaine d'années à réunir les conditions d'une marque territoriale et des territoires qui soit l'affaire de tous. En 2018, vu que nous n'avancions pas sur le sujet, nous avons créé une association de préfiguration qui s'appelait Une marque pour les Pyrénées. Elle a commencé à rassembler, à faire réfléchir collec-

tivement pour dégager les valeurs communes et l'ambition collective de la marque. » Le mouvement s'accélère en 2021 avec la création de l'Agence des Pyrénées dont la gouvernance est divisée entre la région Occitanie et la région Nouvelle-Aquitaine. Agora Pyrénées et l'Agence des Pyrénées sont engagées ensemble sur le projet depuis 1 an et demi, en parallèle de l'organisation du salon Pyrénéo, qui réunit depuis 3 ans les acteurs du massif pyrénéen.

UNE MARQUE TRANSVERSE

La marque Pyrénées ne s'adresse pas à un seul pendant de l'économie, « cette marque est avant tout un espace qui va nous permettre de mieux travailler ensemble [...]. Les sujets ne manquent pas : l'emploi, la vie des vallées, les



© Agence Bande à Part

“ Nous travaillons depuis une dizaine d’années à réunir les conditions d’une marque territoriale et des territoires qui soit l’affaire de tous ”

cultures et les modes de vie, la transition environnementale, les services à la population », énumère John Palacin, le président de l’Agence des Pyrénées dans le guide de la marque. Pour Vincent Fonvieille, « c’est une marque du territoire qui appartient à tout le monde et qu’on peut s’approprier. Le symbole d’un projet collectif dans les Pyrénées qui doit soutenir le développement économique des vallées, pour que les gens puissent vivre et travailler à la montagne. Soutenir l’économie sans abîmer le patrimoine naturel. Créer du lien sur le territoire. Rayonner pour créer de l’attractivité, retenir ceux qui sont déjà dans les Pyrénées et attirer du monde ».

DES CONTOURS À DÉFINIR

« L’important, ce n’est pas la marque mais ce que nous allons en faire », continue Vincent Fonvieille. Si la première pierre est posée, les parties prenantes ont encore du pain sur la planche. « Nous devons définir le plan d’action à mener. Nous devons travailler à nous rassembler autour de ce signe Pyrénées pour entraîner une dynamique de marque Pyrénées. Il y aura vraisemblablement des réunions par vallées pour aller toucher les gens

dans leur massif, aller au contact et faire en sorte que la marque réponde à leurs attentes. Nous réfléchissons aussi à des actions collectives », explique dans le détail le président de l’association Agora Pyrénées.

LES VIP PYRÉNÉENS

Les entreprises qui souhaitent utiliser l’image de marque Pyrénées devront signer une charte. La marque Pyrénées s’est aussi entourée de personnalités VIP pour « Valeureux Influenceurs Pyrénéens », ses personnalités et entrepreneurs de la région s’engagent à porter les valeurs de la marque.

“ L’important ce n’est pas la marque mais ce que nous allons en faire ”

« Nous avons besoin d’une image forte. Avant les Pyrénées étaient vues comme une destination touristique plutôt hivernale. Nous devons montrer que c’est un territoire où nous pouvons vivre et inventer une manière de vivre en phase avec les enjeux qui nous attendent », souligne Vincent Fonvieille.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Pendant un atelier proposé par le salon Pyrénéo sur la thématique « Made in Pyrénées : comment créer de la valeur à partir de l’identité pyrénéenne ? », les intervenants, des entrepreneurs pyrénéens, ont évoqué l’intérêt qu’ils trouvent à faire valoir leur appartenance pyrénéenne. Pour Franck Pomarez, le PDG de La Truite des Pyrénées, basé à Lau-Balagnas (65), « dans le secteur de la truite, le Label Rouge n’existe plus, le label Biologique ne suffit pas. Monter une AOP est très compliqué pour des petites marques comme nous. Finalement, c’est Pyrénées qui rime le mieux dans notre communication avec nos valeurs ». Même son de cloche pour Muriel Morot, fondatrice de Traille, une entreprise de fabrication de textile à partir de laine des Pyrénées : « Les standards ont été établis par les lobbys de la laine australiens, qui fabriquent des laines peu chères et très douces, quand les nôtres sont plus rustiques. Les standards

des labels actuels sont trop compliqués à aller chercher et ne sont pas adaptés à nos petites exploitations de 300 bêtes quand les plus petites exploitations australiennes sont de 10 000 bêtes. » Ces entreprises se retrouvent finalement mieux dans l’image Pyrénées qui correspond à leurs valeurs. ■

Veolia ^{Les} nouveaux enjeux

Énergie, IA, décarbonation : directrice de la région Sud-Ouest pour l'activité recyclage et valorisation des déchets chez Veolia, Sophie Delage présente les axes de développement d'un secteur en perpétuelle évolution.

Par Hermance HITTE

La Vie Economique :
Dans les Hautes-Pyrénées, Veolia travaille en lien avec le Symat pour la collecte des déchets. Quelles sont vos missions précisément ?

Sophie Delage : « Nous avons trois agences à Tarbes, Lourdes et Bénéac. Le Symat nous a renouvelé sa confiance pour la collecte des déchets résiduels et recyclables pour l'ensemble de 118 communes. Sur Tarbes, nous avons une activité plus orientée vers les entreprises et les industriels, pour les déchets valorisables ou non, principalement le papier, le carton, le plastique et le bois. Cela représente environ 200 clients. Nous y avons également une déchetterie dédiée aux professionnels. Veolia a un partenariat avec des éco-organismes, des entreprises chargées d'organiser la collecte et la valorisation d'un certain type de déchets, comme les emballages. À Tarbes, nous travaillons avec Valobat qui permet d'accueillir les déchets professionnels notamment les produits du bâtiment et de la construction. »

LVE : Combien de collaborateurs avez-vous dans le 65 ?

S. D. : « Nous en avons 55, on peut dire que nous sommes une entreprise locale dans le sens où nos métiers ne sont pas des emplois délocalisables, ça fait toute la force de leur ancrage territorial. On travaille avec des entreprises sous-traitantes qui nous accompagnent au quotidien, on fait partie d'un grand groupe mais avec un impact local. »

LVE : Le site de Bénéac est très particulier puisque depuis 2011, il assure une fonction d'unité de production de biogaz issu de la dégradation des déchets. Quelle est sa production ?

S. D. : « C'est d'abord un site d'enfouissement des déchets depuis une cinquantaine d'années. En 2024 on y accueillera 60 000 tonnes de déchets dits résiduels, pour lesquels on n'a pas de solution de recyclage ou de réemploi. En parallèle on y produit 9 000 MWh par an, en équiva-

lence c'est 50 % d'électricité, qui couvre les besoins de 2 000 habitants. On produit également de la thermie pour la consommation de 1 000 habitants. »

LVE : Est-ce qu'on peut dire que c'est une des énergies sur lesquelles compter ?

S. D. : « Depuis plusieurs années, il y a la volonté que les déchets soient utiles aux territoires. Ce sont des énergies alternatives et effectivement dans toutes les solutions de traitements des déchets résiduels, l'objectif est de pouvoir capter l'énergie qui en ressort. Sur le site de Bordeaux, on a réussi à préparer des déchets qui étaient destinés à l'enfouissement pour en faire un combustible solide de récupération. Veolia a une installation de préparation qui va alimen-

VEOLIA

VEOLIA

“ Sur le site de Bénac, on accueillera 60 000 tonnes de déchets dits résiduels en 2024 ”

ter une usine de cimenterie, remplaçant ainsi l'énergie fossile. C'est un process très bien maîtrisé et une manière d'accompagner nos clients sur la transformation écologique mais aussi énergétique. »

LVE : Veolia est également très engagé dans la décarbonation, comment accompagnez-vous vos clients ?

S. D. : « Dans un contrat comme celui du Symat à Tarbes, l'accompagnement se fait de façon très concrète au travers d'actions type carburation alternative. Toute l'agence a basculé dans une carburation à partir de biocarburants, fabriqués à partir de ce qui aurait pu être un déchet organique et on l'utilise pour nos camions. Ça a un véritable impact puisque les émissions de CO₂ vont être réduites de



SOPHIE DELAGE

directrice de
Veolia région Sud-Ouest
pour l'activité recyclage
et valorisation des déchets



70 à 90 %. Dans ce même marché, on aura deux véhicules qui fonctionneront à l'électricité. »

LVE : C'est l'enjeu de l'avenir ?

S. D. : « Clairement, oui. Aujourd'hui Veolia accompagne les collectivités et les entreprises pour limiter leur impact sur l'environnement, on y contribue à travers ce qu'on maîtrise comme la carburant de notre flotte, on n'est plus uniquement sur l'aspect déchets. »

LVE : Au niveau régional, quelles sont vos principales pistes d'évolution ?

S. D. : « Elles sont nombreuses ! À Toulouse nous avons, par exemple, une unité de broyage et de valorisation des plastiques où on les prépare pour qu'ils aillent vivre une deuxième vie vers les unités de production. On traite à peu près 2 000 tonnes et l'objectif c'est d'augmenter la valorisation de 25 %. En complément, Veolia s'est associée au Village By CA, un centre d'innovation, et on a lancé un appel à projets sur le recyclage des plastiques et sa substitution. Pour l'instant on a une trentaine de dossiers, on est plutôt contents de voir le dynamisme sur un sujet qui n'est pas évident. L'idée, c'est encore une fois de pouvoir identifier des porteurs de projets et travailler avec eux pour atteindre les 100 % de plastiques recyclés.

Concernant le recyclage, on engage vraiment nos clients à pousser le curseur le plus loin possible, c'est dans cet esprit qu'on mène actuellement à Toulouse une expérimentation avec la start-up Akhantas pour détecter la qualité des flux qu'on reçoit sur nos sites. On va avoir une photographie des déchets entrants qui va nous permettre d'identifier s'il reste un peu

de carton ou de bois. Le but est d'établir des pistes d'amélioration. »

LVE : Vous travaillez avec de nouveaux partenaires pour évoluer. Est-ce également le cas dans le secteur R&D ?

S. D. : « En Occitanie, la R&D est très axée intelligence artificielle, on s'associe aux start-ups locales qui vont pouvoir nous accompagner et nous faire évoluer tout en leur donnant un terrain de jeu qui est le nôtre. Cela leur permet de s'expérimenter et de mener au bout leurs recherches. Sur nos sites de traitement, on a beaucoup travaillé sur la robotique, on reste un métier très ouvrier et notre but c'est de toujours éloigner l'humain du déchet. D'abord pour le confort mais aussi pour limiter les risques du métier. Et on continue de travailler sur la qualité des flux, on part des besoins de clients de l'aval comme les papetiers et les cimentiers. Enfin nous avons un partena-

riat avec la société IXO qui identifie aussi les flux directement sur les camions de collecte à partir d'une caméra, l'idée étant de limiter les erreurs de tri. On a développé ça sur la région bordelaise et ça nous permet d'identifier les quartiers où la qualité des flux n'est pas optimale et pouvoir avoir des actions très ciblées. »

LVE : Vous êtes en poste depuis le 1^{er} juillet dernier mais vous avez un long parcours au sein du groupe. Quels sont vos objectifs personnels en tant que directrice régionale ?

S. D. : « En effet, j'ai fait toute ma carrière chez Veolia en alternant les fonctions opérationnelles comme directrice des unités de valorisation énergétique en Occitanie et les fonctions dites support en étant responsable de filière de valorisation et d'innovation. D'un point de vue personnel, le vrai enjeu c'est de pouvoir continuer à avancer et s'améliorer sur la sécurité mais aussi sur le bien-être des collaborateurs au travail. Ensuite, je souhaite engager l'ensemble de mes collaborateurs sur les sujets de la valorisation matière et la décarbonation. Ce sera le leitmotiv. » ■



“ Nos métiers ne sont pas délocalisables, c'est toute la force de leur ancrage local ”

Bagnères-de-Bigorre

L'habitat

en ligne de

mire

Mairie de Bagnères-de-Bigorre et Communauté des Communes de la Haute-Bigorre travaillent main dans la main pour améliorer un parc de logements inadapté aux besoins de la population.

Par **Charlène LERMITE**

La Mairie de Bagnères-de-Bigorre et la Communauté des Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) ont organisé le 25 octobre dernier « Les Rencontres de l'habitat ». Une préoccupation forte pour le maire de la cité thermale, Claude Cazabat. « Nous avons de l'emploi à Bagnères-de-Bigorre, mais, les personnes qui veulent venir rencontrent des difficultés pour se loger. Le parc actuel est inadapté », a expliqué l' élu lors de la présentation de l'événement. Les Rencontres de l'habitat ont pour objectif de mobiliser les acteurs du logement, de cibler les proprié-

taires investisseurs et les propriétaires de logements vacants.

DES LOGEMENTS INADAPTÉS

La CCHB a évalué la qualité des logements proposés sur la collectivité avec les cabinets Urbanis et Place Coopérative Conseil. « Nous avons un problème de confort dans les logements actuels avec des vieilles fenêtres, des salles de bain inadaptées, une taille des logements qui ne correspond pas », partage

Claude Cazabat. Avec les bureaux d'étude des zones et des locaux ont été identifiés, il s'agit souvent de successions en cours. La CCHB a envoyé 1 300 courriers aux propriétaires de logements vacants. « Les élus doivent travailler pour infirmer ou confirmer le statut de l'immeuble et voir s'il est mobilisable », continue le maire de Bagnères-de-Bigorre.

CONSERVER LES LOGEMENTS SAISONNIERS

La mairie ne souhaite pas pour autant convertir certains logements saisonniers en logements permanents : « Il faut garder des logements pour les curistes afin que les prix n'explorent pas », confirme le maire. Pour Timothée Blourdier, chef de projet petite ville de demain à la CCHB et à la ville de Bagnères-de-Bigorre, il faut surtout pallier un déséquilibre, « nous avons besoin à la fois des logements saisonniers et des logements longue durée. Sur le logement permanent la demande est insatisfaite, nous encourageons une montée en gamme ». La mairie de Bagnères-de-Bigorre a déjà identifié 4 à 5 immeubles à rénover. « Bagnères-de-Bigorre a connu sur les dernières années une population en baisse. Sur la zone Soulé, nous avons de l'emploi. Nous voulons aider les entreprises en traitant le problème de l'habitat », conclut Claude Cazabat. ■

Magali Molénac, responsable pôle aménagement CCHB ; Jacques Brune, président de la CCHB ; Claude Cazabat, maire de Bagnères-de-Bigorre et Timothée Blourdier, CCHB et ville de Bagnères-de-Bigorre





Hautes-Pyrénées NOUVELLES SESSIONS D'EMBAUCHES SANS CV

Au printemps dernier, le Département avait testé les entretiens d'embauche sans CV ni lettre de motivation à Arreau et Vic-en-Bigorre. À travers des ateliers ludiques qui faisaient appel à la coopération pour résoudre jeux et énigmes, les recruteurs et les candidats s'étaient mêlés pour former des équipes... et mieux se découvrir.

Le concept avait rencontré un franc succès et de nouvelles sessions des Rencontres 100 % Talents vont être programmées avant la fin de l'année.

Elles devraient se poursuivre en 2024 et concerneront cette fois l'ensemble du territoire. L'initiative est portée par Ha-Py actifs et elle a été mise en place pour favoriser l'inclusion des bénéficiaires du RSA et « mettre en avant la personnalité du candidat, sa motivation et son savoir-être ». Une innovation et une nouvelle façon de recruter qui pourraient bien se développer.

Bordères-sur-l'Échez SUEZ MODERNISE L'USINE D'EAU POTABLE

Après 12 mois de travaux et une remise en service en août dernier, l'usine à eau potable de

Bordères-sur-l'Échez a été inaugurée le 16 octobre en présence de Gérard Trémège, président de l'agglo Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Jérôme Crampe, maire de la commune et Emmanuelle Dussutour, directrice d'agence Suez avec qui la délégation du service public d'eau potable a été contractualisée pour 15 ans.

Un procédé de traitement amélioré grâce à un système au charbon actif, un contrôle d'accès renforcé mais aussi une interconnexion de secours avec le réseau de Tarbes plus réactif : le montant total de cette modernisation s'élève à 380 000 euros HT. Pour la préservation du patrimoine et de la ressource, un fonds dédié au renouvellement des réseaux d'un montant de 100 000 euros a été mis en place sur la durée du contrat. Le site alimente 2 300 abonnés avec une capacité de 1 200 m³/jour.





Bagnères-de-Bigorre DES RENCONTRES AUTOUR DE LA REPRISE D'ENTREPRISE

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) organise, en partenariat avec le dispositif OCCTAV, « Les rencontres de la Transmission-Reprise d'entreprise en Haute-Bigorre », le lundi 20 novembre prochain, de 14 h à 19 h à l'espace Dynamo du parc d'activités Dominique-Soulé à Bagnères-de-Bigorre. Ce dispositif de la région Occitanie propose un service d'accompagnement personnalisé dans la reprise d'entreprise. Il a pour objectif de maintenir les activités et les services nécessaires à la population dans les territoires ruraux et de montagne. Trois temps forts seront proposés aux participants : des ateliers d'informations sous forme de tables rondes, des entretiens individuels avec des partenaires et des témoignages de chefs d'entreprise accompagnés dans leurs projets de cession ou de reprise.



Hautes-Pyrénées LE RETOUR DU TOUR EN 2024

Le parcours du Tour de France 2024, qui se tiendra du 29 juin au 21 juillet prochain, a été annoncé le 25 octobre dernier. Une fois encore les Hautes-Pyrénées seront à l'honneur avec deux journées dans le département. Le 13 juillet, d'abord, avec une étape de 152 kilomètres entre Pau et Saint-Lary-Soulan. Elle traversera Lourdes et Luz-Saint-Sauveur, avant de s'attaquer au col du Tourmalet, pour d'arriver au Pla d'Adet. La ligne d'arrivée sera tracée à l'exact endroit où Raymond Poulidor avait levé les bras lors de sa victoire d'étape le 15 juillet 1974. L'étape du 14 juillet, 15^e du tour, s'élançera, elle, de Loudenvielle pour arriver au plateau de Beille dans l'Aude après 198 kilomètres de course. Elle passe par le col de Peyresourde dans les Hautes-Pyrénées.

ELISSAVETA
PETKOVA

Une prime à l'embauche pour garder vos salariés

Proposer une prime à l'embauche peut être un important levier de recrutement ou de fidélisation des salariés. Mais les entreprises ont tout intérêt à se pencher sur les modalités leur permettant d'octroyer ces avantages exceptionnels à l'embauche et les moyens de sécuriser ce versement. Décryptage.

Par **Elissaveta PETKOVA**, avocat,
directrice du département Droit social, cabinet Lexymore

Les entreprises, quel que soit le secteur d'activité, doivent de plus en plus faire face à des difficultés importantes de recrutement. Des postes restent parfois non pourvus mettant en danger la pérennité de l'entreprise.

Elles doivent également faire face à des difficultés pour fidéliser leurs salariés dans des secteurs d'activité concurrentiels, le turn-over est très important. Elles doivent donc faire preuve d'imagination et trouver des solutions pour attirer les salariés,

mais aussi pour s'assurer que leurs efforts n'auront pas été vains.

En effet, le versement de primes à l'embauche sans aucune condition peut aussi être sans effet, si le salarié la quitte rapidement après avoir bénéficié de cet avantage. Les entreprises ont donc tout intérêt à se pencher sur les modalités leur permettant d'octroyer des avantages exceptionnels à l'embauche et les moyens de sécuriser ce versement.

Plusieurs options sont possibles :

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR S'ASSURER QUE LE SALARIÉ OCCUPERA LE POSTE :

Dans ce cas, l'entreprise peut repérer des candidats potentiels en cours de formation et leur proposer de financer une partie de celle-ci ou leur offrir une bourse d'études. L'étudiant peut ainsi bénéficier d'une aide financière immédiate pendant une période durant laquelle il a besoin de soutien financier, étant sans revenus. Il est important dans ce cas de formaliser l'engagement réciproque





© Shutterstock

des parties. L'employeur verse une aide financière, mais en contrepartie l'étudiant s'engage à rejoindre plus tard l'entreprise et à y rester pendant une certaine durée.

Le contrat qu'ils vont signer devra expressément prévoir que les deux parties s'engagent à conclure un contrat de travail dans un délai déterminé. Dans ce futur contrat de travail, il faudra aussi prévoir les conséquences si le salarié ne reste pas dans l'entreprise pendant une durée minimale, permettant de rentabiliser l'investissement de l'entreprise. Pour se protéger celle-ci devra impérativement prévoir les conséquences si l'étudiant ne respecte pas son engagement.

S'il ne vient pas travailler dans l'entreprise, il devra rembourser l'intégralité de l'aide financière dont il a bénéficié. En revanche s'il occupe bien le poste promis, mais n'y reste pas pendant la durée convenue, les modalités d'un remboursement partiel et progressif de l'aide financière devront être prévues au contrat de travail.

“ Il est nécessaire de formaliser expressément le versement de cette prime et son objectif dans le contrat de travail ”

PRIME EXCEPTIONNELLE À L'EMBAUCHE POUR S'ASSURER QUE LE SALARIÉ RESTERA PENDANT UNE DURÉE MINIMALE SUR LE POSTE DE TRAVAIL :

Communément appelée prime de « golden hello » et réservée plutôt à des milieux financiers ou à des postes de cadres dirigeants ou cadres supérieurs, cette pratique est désormais très répandue compte tenu des difficultés de recrutement.

Par ailleurs un arrêt récent de la Cour de cassation du 11 mai 2023 n° 21-25.136 valide expressément la possibilité de demander au salarié qui ne respecte pas son engagement un remboursement propor-

tionnel à la durée de présence dans l'entreprise avant son départ.

Par la même occasion, la Cour de cassation valide donc expressément la possibilité de soumettre le bénéficiaire final de cette prime exceptionnelle d'arrivée à la fidélité du salarié pendant une certaine durée, sans que cela ne porte une atteinte injustifiée disproportionnée à la liberté du travail. En l'espèce, la société avait embauché un salarié en qualité d'opérateur sur les marchés financiers, son contrat de travail prévoyait une prime initiale de 150 000 euros. Il était convenu que si le salarié démissionnait il ne pourrait conserver que 1/36^e de la prime d'arrivée pour chaque mois complet de travail après la date de commencement du contrat de travail. Il était convenu aussi que le solde de la prime initiale serait remboursable à la société à la date de rupture du contrat de travail. Le salarié ayant démissionné avant l'échéance des deux ans, la société lui a donc

réclamé avec succès le remboursement d'une somme correspondant au prorata de la durée qu'il lui restait encore à respecter.

Cette validation expresse et récente peut donc inciter les entreprises à prévoir avec des sommes certainement bien moins importantes des avantages à l'embauche pour se distinguer de la concurrence tout en préservant leurs intérêts.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS DE RÉDACTION DE CONTRAT DE TRAVAIL ?

Il est tout d'abord nécessaire de formaliser expressément le versement de cette prime et son objectif dans le contrat de travail. Ensuite,

les modalités de remboursement en cas de départ anticipé doivent également être détaillées.

Il est possible de prévoir un remboursement strictement proportionnel à la durée de présence du salarié dans l'entreprise qu'il n'aura pas respectée.

Il est également possible de prévoir une indemnité forfaitaire fixe en cas de non-respect de rester jusqu'au bout de la durée d'engagement. Cependant, dans ce cas, selon la date à laquelle il partira, cette clause pourra être interprétée comme une clause pénale que le juge en cas de contentieux pourra moduler s'il estime qu'elle est disproportionnée.

QUELS MODES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL PEUVENT ÊTRE CONCERNÉS PAR LE REMBOURSEMENT DE LA PRIME VERSÉE ?

Tous les départs à l'initiative du salarié (démission, départ volontaire à la retraite) seront nécessairement concernés.

En revanche, en ce qui concerne les ruptures à l'initiative de l'employeur (que ce soit licenciement pour faute, inaptitude, licenciement économique, voire prise d'acte de la part du salarié mais

aux torts de l'employeur), il existe une incertitude.

La jurisprudence s'est déjà prononcée concernant les clauses de dédit-formation. Il s'agit de la clause qui prévoit le financement par l'employeur d'une formation et l'engagement du salarié à rembourser partiellement cette formation s'il quitte l'entreprise avant une date convenue. Selon la Cour de cassation, la clause n'est pas applicable en cas de rupture à l'initiative de l'employeur. (Cass. soc., 10 mai 2012 n° 11-10.571)

Par analogie il conviendrait d'appliquer la même solution à la clause prévoyant une prime exceptionnelle d'arrivée. Cependant dans ce cas le salarié par son comportement (provocation, abandon de poste) pourrait imposer à l'employeur une rupture de son initiative qui ne le priverait pas du versement de la prime.

Enfin, pour les entreprises qui souhaiteraient avoir recours à ce

type de levier il conviendrait également de vérifier si elles respectent les principes en matière d'égalité de traitement.

EST-CE QUE L'EMPLOYEUR DOIT VERSER UNE PRIME EXCEPTIONNELLE À L'EMBAUCHE POUR TOUS SES RECRUTEMENTS ?

En principe l'employeur ne doit pas traiter différemment des salariés placés dans une situation comparable au regard de l'avantage en cause. (Cass. soc., 13 septembre 2012 n° 11-22.414)

Pour ne pas être accusé d'inégalité de traitement, si cette prime exceptionnelle de bienvenue n'est accordée qu'à certains profils de salariés, il serait opportun de se ménager des preuves des difficultés de recrutement auxquelles l'entreprise a été confrontée.

En effet, il a pu être retenu dans la jurisprudence que la pénurie de main-d'œuvre ou l'urgence dans laquelle l'entreprise devait recruter pouvaient justifier une différence de traitement et l'octroi d'avantages exceptionnels au candidat ainsi embauché.

Pour pouvoir le justifier, l'entreprise pourrait garder des traces des annonces d'emploi restées sans réponse ou du caractère urgent de l'embauche à laquelle elle devait procéder.

Dans ces conditions, elle pourrait se mettre à l'abri et ne pas devoir généraliser de telles primes exceptionnelles à n'importe quelle embauche dans l'entreprise.

En conclusion, cet arrêt récent de la Cour de cassation incite les entreprises à continuer ces pratiques désormais clairement validées par la jurisprudence.

En revanche, la rédaction des contrats de travail devra être très précise et respecter le cadre exigé par la jurisprudence, pour ne pas avoir de mauvaises surprises lors du départ anticipé du salarié. ■



Indicateurs CO₂ objectif et fiabilité

Indicateurs d'émission CO₂ sur nos achats courants : quelle fiabilité, quel intérêt ? Des plateformes de vente en ligne mettent en avant ce critère. Mais comment élabore-t-on ces indicateurs ?

Par Pierre MANGIN

Avec la constatation de l'urgence climatique, la priorité est donnée à la réduction drastique des émissions des gaz à effet de serre, notamment le CO₂ (outre le méthane, le protoxyde d'azote, l'ozone troposphérique...), dues aux activités humaines. Dans son rapport de mars dernier, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) est clair : c'est la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui « déterminera en grande partie, d'ici à 2030, si le réchauffement peut être limité à 1,5 °C ou à 2 °C ». Il faut faire beaucoup plus car la tendance des émissions de CO₂ à venir, provenant des infrastructures existantes de combustibles fossiles, « dépassent déjà le budget carbone restant pour une limitation à 1,5 °C ».

Le réchauffement climatique est suivi à travers la température moyenne globale de la planète, l'étendue des glaces et le volume des océans (qui tendent à se dilater). Le concept de gaz à effet de serre est déjà pré-

sent dans la directive européenne 2003/87/CE, et leur liste a été fixée en France, sur cette base, par le Conseil d'État. Cette liste, comme les divers autres concepts et indicateurs environnementaux, est inscrite dans le Code de l'environnement, qui mis à jour régulièrement sur le portail Légifrance.

Comme le souligne l'Ademe (Agence de la Transition écologique), les données chiffrées s'avèrent donc essentielles. Elles alimentent notamment des indicateurs, qui existent par milliers. En France, le ministère de l'Écologie en a sélectionné 22 permettant de suivre quatre enjeux écologiques majeurs : le changement climatique, la perte de biodiversité, la raréfaction des ressources et la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

GAZ À EFFET DE SERRE ET CONSOMMATION D'EAU

Certains experts proposent des indicateurs qui dissocient les activités humaines à l'origine des pressions (modes de production, de consommation, inégalités, démographie...), les pressions elles-mêmes (consommations de ressources et émissions de polluants), l'état actuel de l'environnement (taux de concentration) et les conséquences écologiques, sociales et économiques de la dégradation de l'environnement, et, enfin, les mesures prises.

Ces mêmes experts soulignent que l'empreinte environnementale doit non seulement prendre en compte les gaz à effet de serre, essentiellement le CO₂ (ou, mieux, l'unité commune « équivalent CO₂ »), mais également l'empreinte en eau (« water footprint »), essentiellement l'eau douce consommée, rejetée et potentiellement polluée, à retraiter. Il est question alors d'« empreinte écologique ». L'ensemble du cycle de vie du produit ou service suivi doit être pris en considération, depuis l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport, l'utilisation et la fin de vie (recyclage, réutilisation, incinération, etc.).

La conception d'un indicateur environnemental reste complexe, surtout lorsqu'il se veut « synthétique ». Un indicateur doit aider à rendre compréhensible une situation et son évolution. Malgré ses limites et ses biais, il doit permettre, *a minima*, des comparaisons dans le temps, et donc un constat des avancées réalisées. Il nécessite le traitement de données de base avec un mode d'emploi ou « conventions de calcul », autorisant l'interprétation.

“ La valeur ou la pertinence des indicateurs posent évidemment question ”

La valeur ou la pertinence des indicateurs posent évidemment question : en termes de fiabilité ou véracité des chiffres fournis, et en termes de degré de confiance (alerte aux manipulations, au « greenwashing » commercial, visant à communiquer une image positive, contraire à la réalité). La bonne démarche consiste à les pratiquer en les testant, en les comparant.

DANS TOUS LES SECTEURS

Dans le domaine du numérique (informatique, smartphones...) il existe quantité d'indicateurs, comme le référentiel NegaOctet, issu des travaux du labo LCIE Bureau Veritas, APL Data Center, GreenIT.fr, en réponse à un appel à projets de l'Ademe. Cette base contient 1 500 composants et équipements classés selon quatre niveaux de granularité. À chaque équipement sont associés jusqu'à 30 facteurs d'impacts : de l'épuisement des ressources abiotiques au réchauffement global, en passant par l'« eutrophisation » (saturation de nutriments). En 2024, il est prévu de fusionner la base Impacts de l'Ademe et la base Carbone, utilisée par l'administration.

Dans la construction et le bâtiment, il faut mentionner la base de données INIES, qui détient 3 500 références, suite à l'entrée en vigueur de certaines réglementations récentes. Elles donnent une sorte de carte d'identité des bâtiments et des équipements (cf. les PEP Ecopassport).

Comme l'automobile ou l'aéronautique, le secteur informatique a également développé de nombreux KPI (*Key Performance Indicators*), comme le DCEM (*Data Processing and Communication Energy Management*) élaboré par le groupe de travail eG4U et normalisé par l'ETSI (*European Telecommunications Standards Institute*). Plus précis que le PUE (*Power Usage Effectiveness*) créé par les fournisseurs de serveurs et de datacentres, il est utilisable pour les certifications ISO ; il a été extrapolé auprès des smart Cities, adopté par l'association des villes européennes EuroCities.

BILAN CO₂ PERSONNEL

Une bonne façon de s'initier à ces indicateurs est de s'autoévaluer, individuellement. Il existe une demi-douzaine d'indicateurs en ligne, reposant sur des questionnaires, parfois presque ludiques... Citons celui de la fondation Good Planet ou Footprint Calculator, ou encore Hello Carbo, Nos GESTes Climat et Riftapp.fr. Comme le suggère Carbo, il peut être intéressant et « citoyen » de distinguer sa consommation usuelle (transport, alimentation, énergie, logement, tels ou tels achats ou services), qui pèse la plus grande part, et la part dépensée en services publics et en infrastructures, soins, éducation, culture, etc. À titre indicatif, l'empreinte CO₂ transport d'un Français est de 2,9 tonnes CO₂ par an, sur 11 au total (chiffres 2019). Un simple vol transatlantique peut vous valoir près de 1 tonne... ■



Flo

« TA FILLE
EST UN MARIN »

un film sur sa vie en me proposant de travailler avec elle mais je passais tout mon temps en mer pour mes documentaires. »

Ce n'est qu'en lisant *La mer et au-delà*, le livre publié en 2020 par Yann Queffelec (co-auteur du scénario) qu'elle a su comment aborder son destin unique.

« Je parlais de Florence comme d'une femme libre, farouche, joyeuse et aventurière, qui vivait dans l'instant et aimait les gens. Je me souviens de dédicaces de livres durant lesquelles elle passait beaucoup de temps à parler avec ses lecteurs. C'était une boulimique de la vie ! Le livre de Yann a été une révélation : son parfum était là, son jusqu'au-boutisme et sa fureur de vivre transparaient à chaque page. J'ai acheté les droits avec la volonté de m'en détacher, tout en travaillant avec Yann à cette adaptation très libre. »

Cette femme de caractère a lutté pour trouver sa place dans un univers très masculin, sans rien renier de sa féminité ni en abuser, animée en premier lieu par l'envie de se hisser au niveau de ses compétiteurs. Elle est dépeinte en séductrice enjouée au tempérament parfois bouillonnant, avec du répondant face aux hommes de sa vie, son père éditeur, hostile à ses choix de vie puis les marins avec qui elle vivra des liaisons torrides dont... Olivier de Kersauson ! Alexis Michalik s'amuse en charmeur macho d'un autre temps mais sympathique, respectueux des compétences et des ambitions de Florence.

« Florence était une amoureuse de la vie et une amoureuse tout court ! Elle était même très fleur bleue,

Florence Arthaud ne rêve de rien d'autre que d'être navigatrice ! Quelques mois après un accident de voiture qui l'avait laissée dans le coma et en partie paralysée, elle fait sa première traversée de l'Atlantique sur le voilier de l'expérimenté Jean-Claude Parisis. Sa prestigieuse carrière commence par une onzième place lors de la première Route du Rhum en 1978, avant sa victoire historique douze ans plus tard... Géraldine Danon fut l'amie de Florence Arthaud durant presque trente ans, jusqu'à sa disparition en 2015. Ensemble, elles avaient évoqué l'idée de raconter son parcours sur grand écran :

« Nous nous sommes rencontrées en 1986. Elle est la marraine de mon fils, j'ai rencontré Philippe Poupon lors de son mariage à Porquerolles. Avant de partir sur ce tournage funeste qui lui a coûté la vie, elle avait deux projets qui l'ont beaucoup occupée les trois dernières années de sa vie. D'abord *L'Odyssée des femmes* qui devait réunir des navigatrices du monde entier en Méditerranée et lui aurait permis de transmettre son amour de la voile et son combat de toujours pour la place des femmes dans la voile. Elle voulait aussi faire

tout en étant un marin très aguerri et extrêmement doué. Un paradoxe qu'elle revendiquait totalement ! Je me suis attachée à montrer quelques-uns des hommes qui ont compté dans sa vie. Tout d'abord Jean-Claude Parisi, le premier à lui avoir fait découvrir la mer à bord du *Petrouchka*. Ensuite, j'ai décidé de faire d'Olivier de Kersauson, un des voileux les plus charismatiques et poétiques, le marin des marins et de leur faire vivre une grande histoire d'amour. La phrase à la fin du film est là pour indiquer que nous respectons la vie privée de chacun. Olivier est un homme pudique qui n'a pas pour habitude de s'exprimer sur sa vie sentimentale, mais il est évidemment au courant de ce que nous avons fait. »

Les détails de leur relation sont fictifs comme le précise la réalisatrice qui a tenu à capter l'esprit de la réalité plutôt que la lettre, sa quête d'authenticité reposant sur de belles scènes en bateau :

« Le tournage n'a pas été simple avec beaucoup de bateaux emblématiques à retrouver, parfois très loin. Le *Pierre 1^{er}* (que nous avons rebaptisé *Flo*) de Florence était oublié aux Philippines et appartenait à

un Français de Hong Kong. Philippe Brillault est allé nous le ramener mais a été attaqué en route par des pirates entre la Somalie et le Yémen ! Heureusement, le navire est arrivé à temps pour la Route du Rhum durant laquelle Philippe Poupon a couru pour le film. Les scènes en mer ont vraiment été tournées en mer. Certaines journées, nous passons d'un bateau à un autre dans une frénésie épique ! Nous avons tourné à Cape Town en Afrique du Sud, à Saint-Mandrier en Méditerranée, au large de la Trinité et de Concarneau en Bretagne, en Guadeloupe... »

Stéphane Caillard est une révélation et s'impose alors qu'elle l'incarne de la fin des années 70 au début des années 2010 sans recours à un maquillage excessif. Elle laisse libre cours aux excès du « personnage » en restant adorable. Pour sa première fiction, Géraldine Danon s'en sort honorablement, signant un portrait complexe aux belles envolées romanesques mais qui n'a pas plu à la famille de la navigatrice, mais ce qui prime pour le spectateur, c'est d'y croire et de faire un beau voyage. Pari plutôt réussi malgré des partis-pris pas toujours heureux sur la forme ou le fond. ■



**En salle
le 1^{er} novembre**

Un film de
Géraldine Danon
Avec Stéphane Caillard,
Alison Wheeler,
Alexis Michalik
Biopic, Drame

24. DORDOGNE

S. C. P. TANDONNET ET ASSOCIES
Avocats
18 Rue Diderot 47000 AGEN
TEL 05 53 47 30 51
www.tandonnet-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques en deux lots :

PREMIER LOT :

Sur la commune de ROUFFIGNAC DE SIGOULES (24240) Lieudit Selmonie :

Maison d'habitation

comprenant au rez-de-chaussée entrée, bureau, WC, 1 chambre, salle de bains, cuisine et arrière cuisine, salle à manger/salon et à l'étage 2 chambres, salle d'eau et WC avec terrain autour cadastrée section B 966, B 967, B 1074 et B 1075 pour une contenance totale de 15 a 04 ca.

MISE A PRIX : 100 000 € (CENT MILLE EUROS) OUTRE LES FRAIS

DEUXIEME LOT :

Sur la commune de POMPORT (24240) Lieudit Font Romaine et Le Colombier :

Diverses parcelles de terres agricoles de type vignes

figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes section C 346 et D 656 pour une contenance totale de 1 ha 98 a 44 ca.

Sur la commune de ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES (24240) :

Diverses parcelles de terres agricole de type vignes essentiellement, bois et taillis et un hangar figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes A 12, A13, A14, A 937, A 939, B 44, B45, B 46, B 47, B 75, B 225, B 226, B 227, B 228, B 229, B 230, B 232, B 239, B 265, B 269, B 270, B 662, B 663, B 708, B 710, B 1070 et B 1071 pour une contenance totale de 13 ha 15 a 02 ca.

MISE A PRIX : 182 000 € (CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE EUROS) OUTRE LES FRAIS

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Bergerac (24100) Palais de Justice

LE VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 À 14 HEURES

LE CAHIER DES CHARGES, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Bergerac sous le n°23/00013, ou au Cabinet de la SCP TANDONNET ET ASSOCIES Avocats 18 Rue Diderot 47003 AGEN TEL 05 53 47 30 51.

L23VE10105

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

MAITRE CAROLINA MORA
AVOCAT AU BARREAU DE BERGERAC
64 rue Neuve d'Argenson à 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : perigueux@larrat-avocat.com

VENTE AUX ENCHERES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE

PALAIS DE JUSTICE DE BERGERAC (24100) 6 BIS RUE DES CARMES

MAISON D'HABITATION AVEC DEPENDANCES ET MARE

Lieudit «Gardonne» MONTAGNAC LA CREMPSE (24140)

MISE A PRIX : 95 000,00 €

ADJUDICATION : LE 15 DECEMBRE 2023 À 14H

POURSUIVANT : CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1 331 400 718,80 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N°542 029 848, ayant son siège 182 avenue de France à 75013 PARIS, agissant par son Président du Conseil d'Administration, ayant pour avocat plaçant Maître David LARRAT, avocat à PERIGUEUX

DESCRIPTION : Cette maison sur cave, élevée d'un étage, agrémentée d'un jardin arboré, perron, et dépendances/garages/ancien séchoir à tabac aménagé, comprend: Au rez-de-chaussée: entrée, cuisine avec cheminée, salle à manger avec cheminée, chambre, dégagement, WC, salle de bains, arrière-cuisine et garage, et à l'étage: quatre chambres et combles. Cadastre : section AV numéros 1 (26a 40ca) - 2 (56a 80ca) - 3 (76a 79ca) - 4 (1ha 67a 20ca)

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BERGERAC pourra porter les enchères. RG 23/00015

VISITES : vendredi 24 novembre de 14h30 à 16h30 et vendredi 8 décembre de 10h00 à 12h00.

Signé Maître Carolina MORA, Avocat poursuivant, le 24 octobre 2023.

L23VE10131

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 octobre 2023, à Le Fleix.

Dénomination : **EURL COLLANTES.**

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège social : 103 Route de la Vette, 24130 LE FLEIX.

Objet : Plomberie - chauffage - climatisation - VMC - rénovation et toutes activités annexes et prestations se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Jean - Marie COLLANTES, demeurant 801 Rue des Frères Reclus, 24130 Le FLEIX

La société sera immatriculée au RCS Bergerac.

Pour avis.

L23VE10050

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 octobre 2023, à FRAISSE.

Dénomination : **MA PEINTURE.**

Forme : EURL.

Siège social : 112 Route des Fontenelles, 24130 Fraisse.

Objet : Peinture en bâtiment, peinture générale, revêtements sols, mural, peinture extérieure et intérieure, décoration et toutes prestations de services liées à ces activités.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Alexis Lydia David MANDART, demeurant 112 route des Fontenelles, 24130 Fraisse

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L23VE10053

TEN FRANCE - SCP D'AVOCATS

23 rue Victor Grignard - Pôle République - Secteur 2 86000 POITIERS

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

IMMOPOLE

Société en nom collectif

au capital de 495 000 euros

Siège social : 55 Route du Petit Moulin 24430 COURSAC

RCS PERIGUEUX 652 001 504

L'Assemblée Générale du 19 octobre 2023,

- a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'événementiel et de logement et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :

«L'acquisition, la construction de biens immobiliers et l'administration et l'exploitation des immeubles appartenant à la Société,

- la prise à bail et en crédit-bail de tout bien et droit immobilier et leur sous location nue»

Nouvelle mention :

«L'acquisition, la construction de biens immobiliers et l'administration et l'exploitation des immeubles appartenant à la Société, l'organisation de tout événement public ou privé tel que communication événementielle, réception, convention, séminaire, mariage, spectacle, concert et toute prestation annexe et complémentaire, toute prestation d'hébergement meublée, gîte, chambre d'hôte»

Pour avis

La Gérance

L23VE09826

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL MODIFICATION GERANCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2023, les associées de la société **FAILLARD LA BEAURONNE**, SCI au capital de 1.500 euros, dont le siège social est situé 1 rue d'Alby de Fayard 24460 AGONAC, 499 143 873 RCS PERIGUEUX, ont pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social au 5 allée des Fougères - Cap Blanc 24000 PERIGUEUX à compter de ce jour. L'article SIEGE des statuts a été modifié en conséquence.

- Madame Sylvie RAGUSA démissionne de ses fonctions de gérante ce même jour. En conséquence, Madame Julie COUNRIL est seule gérante de la société.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE09963

PLASTIC AVENTURE

Société par actions simplifiée au capital de 47 929 euros
Siège social : Rue Denis Papin Zone Industrielle de Campréat, 24100 BERGERAC
833 910 847 RCS BERGERAC-24100

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaires Annuelles du 30 Juin 2023, que

les mandats de Monsieur Benoit CHAVEROUX, Commissaire aux Comptes titulaire, et DE Monsieur Stéphane GIRTANNER, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration, et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis,

La Gérance

L23VE09968

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Par décisions du 18 octobre 2023, l'associé unique de la Société **TRANSVERN**, SARL au capital de 9.000 euros dont le siège social est Allée Jacques Duclos ZONE DE LANDRY, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, 498 389 527 RCS PERIGUEUX, a décidé :

- L'augmentation du capital de la Société d'une somme de 191.000 euros pour le porter de 9.000 euros à 200.000 euros, par incorporation de pareille somme de 191.000 € prélevée sur le compte «autres réserves».

Cette augmentation sera réalisée par élévation de la valeur nominale des 900 parts sociales qui se trouvera portée de 100 € à environ 222,22 €.

- La transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

o Les fonctions du gérant ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

o un Président : la société 2 ABLE, SARL au capital de 100.000 euros ayant son siège social au 19, rue de l'Eglise, 24380 VERGT, 813 566 627 RCS PERIGUEUX.

o un Directeur Général : Monsieur Philippe NEAU demeurant 17, rue de l'Eglise, 24380 VERGT.

o Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

o Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis,

L23VE09969

LALLOU

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 121 Impasse de Larat 24530 Champagnac-de-Belair
831 196 092 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 17/10/2023 a décidé de nommer à compter du même jour Mme Muriel MARTINOT et M Eric MARTINOT domiciliés 121 Impasse de Larat 24530 Champagnac de Belair en qualité de gérants en remplacement de la société E.M. Pour avis.

L23VE09979

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 17 octobre 2023 de la Société **FG ELAGAGE**, SARL

au capital de 3.400 euros, dont le siège social est fixé 8875 route Napoléon 24460 NEGRONDES, 919 694 927 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- L'objet social est étendu aux travaux d'accès difficile, travaux acrobatiques du bâtiments, travaux sur corde ainsi qu'à la formation en matière de travaux en hauteur et sécurité, à compter du 17 octobre 2023.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE09997

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou, 24750 TRELISSAC

SCOTT COIFFURE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

22, avenue de la Roque - 24100 CREYSSE 840 999 346 RCS BERGERAC

Par AGE du 24/07/23, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1 000€ à 21 000€ par apport des comptes courants et création de 20 000 actions de 1€, suivi immédiatement de la réduction du capital social et annulation de 19 737 titres correspondants pour le porter de 21 000€ à 1 263€ à compter de ce jour. Modification au RCS de BERGERAC. Pour Avis.

L23VE10021

SARL BDN

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 28 Boulevard Coligny 24310 BRANTOME
793 346 008 RCS PERIGUEUX

Selon décision du 26/10/2023, l'associé unique a décidé d'étendre à compter du même jour l'objet social aux activités de vente sur place et à emporter de tous produits alimentaires divers notamment

glaces, gaufres, crêpes, pralines, petite restauration sur place et à emporter, salon de thé et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis

L23VE10025

PHILIPPE TONNET

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 2 Ter rue du Jardin Public 24000 PERIGUEUX
432 464 337 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 20/10/2023 a décidé de modifier l'objet social à compter du 31/12/2023 en supprimant l'activité d'exercice de la profession d'expert-comptable et de remplacer cette activité par le conseil, l'assistance, la consultation, la formation, la réalisation d'études, le montage d'opération, de veille, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment du commerce, de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, de l'environnement, de l'organisation, du management, de la gestion commerciale, administrative ou technique en faveur de toute personne physique ou morale créée ou à créer. L'AGE du 20/10/2023 a décidé de transférer le siège social au 3 Rue Jean François Millet 24650 CHANCELADE et ce à compter du même jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis

L23VE10036

ELIXIR GROUP

Société à responsabilité limitée au capital de 41 000 euros
Siège social : 17, avenue de l'Agora 24 750 BOULAZAC ISLE MANOIR
891 941 833 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une AGE en date du 30/01/2021, le capital social a été augmenté de 40 000 € pour être porté à 41 000 € par voie d'apports en nature. Les articles 7 «Apport» et 8 «Capital social» des statuts a été modifiés en conséquence.

Ancienne mention

Capital : 1 000 €

Nouvelle mention

Capital : 41 000 €

Mention sera faite au RCS de Périgueux Pour avis

L23VE10074

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55



CORAIN JSM

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : Les Séguines, 24500 RAZAC D EYMET
788 602 480 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :

Achat-revente de bois de chauffage, de plaquettes forestières et de granulés de bois. Travaux de terrassement et démolition. Location de matériel et de camion sans chauffeur. Transport pour son propre compte. Exploitation forestière et négoce de grumes à titre accessoire.

Nouvelle mention :

Travaux de terrassement, d'assainissement, de VRD, et démolition. Transport pour son propre compte. Location de matériel de TP. Et à titre accessoire : maçonnerie, charpente, couverture, isolation, menuiserie, placo-plâtre, achat et revente de bois chauffage.

POUR AVIS

Le Président

L23VE10076



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION GERANCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2023, les associés de la Société **PFLE**, Société Civile au capital de 100.200 euros, dont le siège social est sis 8 rue de Metz 24000 PERIGUEUX, 901 698 274 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- Madame Francette FLOURIOT, domiciliée 8 rue de Metz 24000 PERIGUEUX a été nommée co-gérante de la société à compter du 27 octobre 2023, et ce pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE10127

DISSOLUTIONS



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

DISSOLUTION ANTICIPEE

La Société SAS «AFL» - RCS PERIGUEUX 830 542 957, Associée unique de la Société **AFL SERVICES**, SAS au capital de 3.000 €, dont le Siège social est sis 7 bis, boulevard de l'Industrie - 24430 MARSAC SUR L'ISLE, RCS PERIGUEUX 898 449 103, a décidé la mise en dissolution anticipée de cette dernière à compter du 19 octobre 2023 avec liquidation amiable, fixé le siège de la liquidation au Siège social, et nommé en qualité de Liquidatrice Mme Aurélie LESTRADE demeurant à CHANCELADE (24650) - 6,

rue Sophie Germain, avec les pouvoirs les plus étendus pour exercer sa mission conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Les formalités légales seront effectuées au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, la Présidente

L23VE09924

LE SUNSET. SASU au capital de 1.000 € sis 23 rue Fernand Leger 24750 BOULAZAC. 818588337 RCS de PERIGUEUX, Par décision du président du 23/10/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/10/2023, nommé liquidateur M. CHRISTOPHE CID 23 rue Fernand Leger 24750 BOULAZAC, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de PERIGUEUX.

L23VE09937

LIONEL DUPUIS

SAS EN COURS DE LIQUIDATION AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 44 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
518 349 048 RCS PERIGUEUX

Selon décision en date du 01/04/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M Lionel DUPUIS, demeurant 44 Avenue Pierre Mendès-France 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 44 avenue Pierre Mendès-France 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Périgueux. Pour avis

L23VE09957



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SARL E.S.A

SARL au capital de 10 000 €
44 route de Lyon le Relax - 24750 BOULAZAC
814 504 056 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 12/09/23, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Est nommé comme liquidateur Mme Hélène DUMAS demeurant à ROUFFIGNAC SAINT CERNIN 24580 - 539 Route de Peyrebrune pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à ROUFFIGNAC SAINT CERNIN 24580 - 539 Route de Peyrebrune. Les actes et pièces re-

latifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX. Pour avis, le liquidateur
L23VE10071



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SCI DUMAS

SCI au capital de 1 000 €
44 route de Lyon - 24750 BOULAZAC
814 503 850 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 12/09/23, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Est nommé comme liquidateur Monsieur Maxime DUMAS demeurant à La Petite Fontaine du Croc - 24330 SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à La Petite Fontaine du Croc - 24330 SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés GTC de PERIGUEUX. Pour avis, le liquidateur
L23VE10095

CLÔTURES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **MARTY EXPERT**.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : LA CROIX DU COURRET, 24320 VERTEILLAC.

90205212 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Guy Jean Pierre MARTY demeurant 4 rue Salomon, 24110 St Astier et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du périgueux.

Le liquidateur

L23VE10041

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce L23VE09771 parue le 25/10/2023 relatif à l'avis de constitution de la SAS **HGN DISTRIBUTION**. Les mentions suivantes relatives aux dirigeants annulent et remplacent les précédentes :

PRESIDENT : Monsieur Nicolas COL-LINO demeurant 114, impasse du Révillou 24500 RAZAC D'EYMET.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Thomas FRAISSE demeurant 38, rue de la Boétie 24100 BERGERAC.

Pour avis RCS de BERGERAC.

L23VE09879

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIVE

M. Jacques Auguste Marie MACHAT

Etablissement principal : 149 avenue Ribot 19100 Brive la Gaillarde (RCS 675 712 319)

Etablissement secondaire : Quartier Gardanne - rue Pierre Magne 24000 Périgueux

Jugement du tribunal de commerce de Brive en date du 20 octobre 2023, prononce la clôture pour extinction du passif, nom du liquidateur : SCP Btsg²

L23VE09925

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Siège : 1 Cours Antoine Guichard 42000 Saint-Étienne (RCS 4202 428 268 023)

Etablissement secondaire : 77 Avenue du Général de Gaulle 24660 Coulounieix-Chamiers

Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 25/10/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée sous le numéro P202302889 et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdureau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec les pouvoirs : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Marc Sénéchal 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris, . 25/10/2023

L23VE10092

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

L'ETAT DE COLLOCATION a été déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX LE 22 SEPTEMBRE 2023 dans la procédure ouverte à l'égard de : la **SCEA DE BOURDELIERE**, ayant son siège Le Durand - 24300 ST MARTIAL DE VALETTE. Activité : Exploitation agricole, élevage de brebis. Les contestations seront recevables au Greffe au Tribunal judiciaire de PERIGUEUX dans le délai de trente jours à compter de la publication au BODACC.

L23VE09930

DIVERS



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05 53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

COUDERC ET FILS. GAEC AU CAPITAL DE 2 826 000,00 €. SIEGE SOCIAL : LE BOURG, 24 560 CONNE-DE-LABARDE 512 334 194 RCS BERGERAC. L'AGE du 15/09/2023 a décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante pour une durée de illimité à compter dudit jour Mme Mélanie LAVAL, épouse COUDERC, demeurant à 205 route de saint aubin 24560 CONNE DE LABARDE. L'article 16.1 est modifié en conséquence. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC. POUR AVIS
L23VE09933

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !**

MONSECBOIS ENERGIE

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 1 000 EUROS
Siège Social : Le Bourg - Saint Sulpice de Mareuil
24340 MAREUIL EN PERIGORD
RCS PERIGUEUX : 889 196 358

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 Septembre 2023 :

Il a été décidé :

- D'étendre, à compter du 1^{er} octobre 2023, l'objet social aux activités de Ramonage et Fumisterie.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La société a pour objet, en France et à l'étranger : Achat, vente et transformation de bois de chauffage, produits dérivés et combustibles à base de biomasse, Acquisition de bois sur pied.

Nouvelle mention :

La société a pour objet, en France et à l'étranger : Achat, vente et transformation de bois de chauffage, produits dérivés et combustibles à base de biomasse, Acquisition de bois sur pied, Ramonage, Fumisterie.

Le reste de l'article sans changement

- De transférer, à compter du 1^{er} Octobre 2023, le siège social Rue de la Tour des Ages- Monsec 24340 Mareuil en Périgord.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis et mention

La gérance

L23VE10070



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAMOTHE, Notaire à BERGERAC, le 20/10/2023, M. Daniel Joseph Ernest DEROCHÉ, retraité, et Mme Suzanne Augustine Marguerite LECOMPTE, retraitée, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) Résidence Les Jardins d'Éloïse 14 bis et

16 rue José Maria de Hérédia, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE09820

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

SARL GIGINO, 85 Rue du Docteur Roux, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 410 344 564. Restaurant plats à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de BORDEAUX. 12401551619713

SASU NOV'AQUI SOCIETE EN LIQUIDATION, 51 Route du Tacot, 24170 Saint-Germain-De-Belvès, RCS BERGERAC 510 342 926. Vente et installation de matériels de cuisine professionnels et domestiques tout marché. formation professionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux. 12401551619718

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

FILET Alain, la Maure, 24140 Campsegret, RCS BERGERAC 339 875 783. Maçonnerie Charpente Couverture

Plâtrerie Carrelage Peinture Baptême De L'Air En Ulm Parc De Chasse Et Enclos De Chasse. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de BORDEAUX. 12401551619722

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 18 octobre 2023)

FROMNT Alain, 12 Impasse de la Nauve, 24100 Creysse, RM 321 515 942. Miroiterie Menuiserie Métallique. Jugement modifiant le plan de sauvegarde. 12401551619716

ABONNEZ VOUS

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement, en date du 23/10/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI FELIPE F.L ET FILS**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 2064 Côte de Pau - 47470 BEAUVILLE

Objet social : acquisition, échange, apport en Société de tous immeubles bâtis ou non et de tous droits réels immobiliers, acquisition de tous droits à bail, aménagement, gestion, administration, location, exploitation desdits biens.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Gérance : Franck FELIPE et Laetitia FELIPE, demeurant ensemble 2064 Côte de Pau - 47470 BEAUVILLE.

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Cession à des tiers, y compris le conjoint, les ascendants et descendants du cédant avec l'agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN (47). La Gérance

L23VE09920

ciété présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : JMB & FILS

Siège social : 215 Rue de la Poste, 47380 TOMBEOEUF

Objet social : Travaux de maçonnerie, carrelage, ravalement de façades, terrassement, neuf et rénovation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Jorge Manuel GOMES BARBOSA, demeurant 4 rue de la Gare 47260 VERTEUIL D'AGENAIS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis, La Gérance

L23VE09944

MODIFICATIONS



Eric DARDENNE
27 Rue de Metz
31000 TOULOUSE
edardenne@athemys.fr

Aux termes de l'AGE du 18 octobre 2023 de la société **Mongelli Agen 1961**, SAS au capital de 2.000 euros dont le siège social est sis 2 avenue de l'Occitanie 47240 CASTELCULIER, immatriculée au RCS de AGEN sous le n°979 032 885 et à effet du 31 août 2023, le siège social a été rectifié comme suit : 3 avenue de l'Occitanie 47240 CASTELCULIER. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L23VE09843

SCI MARJAC

SCI au capital de 83846,94 €
Siège social : 7 RUE DE RIBAS 47300 Bias

399 789 403 RCS d' Agen
L'AGE du 12/10/2023 a nommé gérant M. FESSARD Miguel Bernard, demeurant 4 rue de l'égalité 82370 Labastide-Saint-Pierre en remplacement de M. JOUANNY Jacques

Mention au RCS d' Agen

L23VE10028



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

JMB & FILS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 215 Rue de la Poste
47380 TOMBEOEUF

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOMBEOEUF du 24 octobre 2023, il a été constitué une so-

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

S&C CORPORATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle La Barbière
193 rue Paul Langevin
47300 VILLENEUVE SUR LOT
817 854 177 R.C.S. AGEN

En date du 30/06/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, le Président
L23VE10134

DISSOLUTIONS

IPSI FORMATIONS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 141 Avenue Jean Jaurès - 47000 AGEN
RCS AGEN 841 022 353(N° de Gestion: 2018 B 00492)

Par délibération en date du 31/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jacques BOISLEVE, demeurant 19 Rue Pasteur - 47240 Bon Encontre qui exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 141 Avenue Jean Jaurès - 47000 AGEN.

Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'Agén, Pour avis, le Liquidateur
L23VE09559

PIMENTERIE DES ILES

Société par actions simplifiée au capital social de 100€
Siège social : 1 Chemin du Barrail 47310 AGEN
803 057 413 RCS AGEN

DISSOLUTION ANTICIPÉE AVEC POURSUITE DE L'ACTIVITÉ

Aux termes d'une délibération du 11 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Madame Maire-Claire ROUX demeurant 18 rue Montesquieu 47480 PONT DU CASSE, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de liquidation a été fixé 1 Chemin du Barrail 47310 BRAX. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Agén.
L23VE09960

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncellegale.vie-economique.com

AUTRES ANNONCES



S.C.P. SAMARUT-LEGRAND
Notaires associés
2 Bis Place du Dr Esquirol
47000 AGEN

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENTS

Par testaments olographes du 31 mars 2000, du 5 décembre 2020 et 20 août 2021, **Monsieur Franck Paul Emile DELLINGER**, en son vivant retraité, demeurant à ASTAFFORT (47220) lieu-dit Domaine de Pise.

Né à ALGER, (ALGERIE) le 7 septembre 1951, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à AGEN (47000) (FRANCE), le 11 juillet 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Maître Damien LEGRAND, suivant Procès-Verbal en date du 16 octobre 2023 dont la copie authentique ont été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN le 18 octobre 2023.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Damien LEGRAND, 2 Bis Place du Dr Esquirol, 47000 Agén, notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

Pour avis
Maître Damien LEGRAND
L23VE10055

DIVERS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foutayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« FLMC »
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : «Bouheballé» - RN 21 (47390) LAYRAC
Siège de liquidation : «Bouheballé» - RN 21 (47390) LAYRAC
419 601 851 RNE-RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Franck GARCIA, demeurant «Barrastin» (47390) LAYRAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé LAYRAC (47390) Route Nationale 21, «Bouheballé». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
L23VE09425

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MODIFICATIONS

SCI LARROQUE

Société civile au capital de 100 €
Siège social : 1 rue Desaix
75015 Paris
881 694 590 RCS PARIS

Suivant décisions des associés en date du 27 septembre 2023, il a été décidé de :

- nommer la société «Indarra», sarl au capital de 142.970 € dont le siège social est situé 17 Avenue Sopitenia - 64500 Ciboure - 911 362 184 RCS Bayonne, en qualité de gérant et ce en remplacement de Mr Seamus LARROQUE, démissionnaire.

- transférer le siège au 2 avenue Andenia, Bat. B, App. 205 - 64500 Saint-Jean-De-Luz.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS de Bayonne.
L23VE09857

VERSALIFT FRANCE. Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 50.000 € sise Zone Industrielle Gaston Febus 64160 MORLAAS. 820025187 RCS de PAU, Par décision de l'AGO du 31/05/2023, il a été décidé à compter du 31/12/2022 de : - nommer Commissaire aux comptes titulaire la société BAKER TILLY STREGO, SAS au capital de 10.519.047 €, sise 5 rue albert londres bp 20303 44303 NANTES CEDEX 3 N°063200885 RCS de NANTES représentée par M. PIERRE Vincent en remplacement de la société KPMG représentée par M. CASTAGNET Nicolas en fin de mandat. - prendre acte du départ du Commissaire aux comptes suppléant la société SALUDRO REYDEL représentée par Mme DE BAUWE Béatrice en fin de mandat. Mention au RCS de PAU
L23VE09870

DISSOLUTIONS

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salies-de-Béarn

ABAT-JOUR ETC
Société par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 150,43 euros
Siège social : 400 chemin du Moulin
64370 Hagetaubin
Siège de liquidation : 400 chemin du Moulin 64370 Hagetaubin
898 319 173 RCS Pau

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2023, l'associée unique a

décidé la dissolution anticipée de la Société à de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Valérie DUPERRAY, demeurant Hagetaubin 64370, 400 Chemin du Moulin, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 400 chemin du Moulin 64370 Hagetaubin. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Pau, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23VE10047

REGIMES MATRIMONIAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître LAMO-LIERE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « BRISSON & Associés » titulaire d'un office notarial sis à BIDART (64210) 11 Avenue Cumba, le 25 octobre 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant exclusivement sur la mise en communauté du bien situé à SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64220), Route de Jatxu appartenant en propre à Monsieur Gérard ETCHEBARNÉ par :

Monsieur Gérard Pierre ETCHEBARNÉ, retraité, et **Madame Monique BIDART**, retraitée,

demeurant ensemble à SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64220) route de Jatxu Maison Errecartia.

Monsieur est né à SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64220) le 23 octobre 1962,

Madame est née à UHART-CIZE (64220) le 31 octobre 1964.

Mariés à la mairie de SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64220) le 7 avril 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire
L23VE10052

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

ESPRIT TOITURE & BOIS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue des Pèlerins 65100 LOURDES

RCS TARBES
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LOURDES du 09/10/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : ESPRIT TOITURE & BOIS
Siège social : 1 Rue des Pèlerins, 65100 LOURDES

Capital social : 1 000 euros
Objet social : Toute entreprise de travaux de couverture, charpente, zinguerie et ossature bois

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : M. Thomas AGUILLON, demeurant 1 Rue des Pèlerins 65100 LOURDES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. La Gérance
L23VE09929

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 octobre 2023, à Bordeaux.

Dénomination : **AMS Invest.**

Forme : EURL.

Siège social : 2 Rue de la République, 65690 Barbazan Debat.

Objet : détention de titres de participation, gestion de sociétés, animation de diverses sociétés, réalisation de prestations de services, acquisition et revente d'immeubles et de terrains.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Gérant : Monsieur Axel OBER, demeurant 2 Rue de la République, 65690 Barbazan Debat

La société sera immatriculée au RCS de Tarbes.

Pour avis.

L23VE10118

MODIFICATIONS



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYER BARALE ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
27 Cours Emard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 35 77

SELARL PHARMACIE THERMALE

Société d'exercice libéral à responsabilité de pharmaciens
au capital de 56 000 euros
Siège social : 2, Place Achille Jubinal
65200 BAGNERES DE BIGORRE
509 056 693 RCS TARBES

L'AGO du 28.06.2023 après avoir pris acte de l'expiration des mandats de la Société ARPEGE CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Marc BERASALUCE, Commissaire aux Comptes suppléant,

A décidé de ne pas procéder à leurs renouvellements et mis fin à leurs mandats.

Pour avis

La Gérance

L23VE09980

MHEA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Louis Jouvét, 33110
LE BOUSCAT
882 105 612 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 6 mars 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 8 rue Louis Jouvét, 33110 LE BOUSCAT au 160 Chemin du Moulin, 65700 LAHITTE TOUPIERE à compter du 6 mars 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 882 105 612 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Président :

Monsieur Michaël JEGU,
demeurant 160 Chemin du Moulin,
65700 LAHITTE TOUPIERE

POUR AVIS

Le Président

L23VE10081

JEGU HOUSING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 rue du Général de Gaulle
33310 LORMONT
801 776 766 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 6 mars 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 rue du Général de Gaulle, 33310 LORMONT au 160 Chemin du Moulin, 65700 LAHITTE TOUPIERE à compter du 6 mars 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 801 776 766 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Gérance : Monsieur Michaël JEGU,
demeurant 160 Chemin du Moulin 65700 LAHITTE TOUPIERE.

Pour avis

La Gérance

L23VE10083

DISSOLUTIONS

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

IMMO WOLAM

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 34 Route de Saint-Savin
65400 Lau Balagnas
Siège de liquidation :
34 Route de Saint-Savin
65400 Lau Balagnas
410 521 553 RCS Tarbes

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrice LAMBERT, demeurant 34 Route de Saint Savin 65400 Lau Balagnas, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 34 Route de Saint-Savin 65400 Lau Balagnas. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Tarbes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23VE10045

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU, Matthieu

DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent

BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI,

Maxime FAYOLLE, Charlene LERMITTE, Marie

LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUTIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Route : IGS

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



Précompte des cotisations par les plateformes

À compter de 2027, les plateformes numériques seraient tenues de déclarer les chiffres d'affaires des micro-entreprises utilisatrices et de verser à l'Urssaf le montant des cotisations sociales correspondantes.

Afin de lutter contre la sous-déclaration des revenus, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 prévoit une réforme de la collecte des cotisations sociales des micro-entrepreneurs recourant à des plateformes numériques.

À compter de 2027, le précompte des cotisations sociales par les plateformes numériques serait rendu obligatoire pour les micro-entrepreneurs et les activités de location de meublés de courte durée au régime général. Le précompte porterait également sur le versement libératoire de l'impôt sur le revenu pour les micro-entrepreneurs ayant opté pour le régime « micro fiscal ».

Les plateformes numériques concernées seraient les entreprises, quels que soient leur secteur d'activité ou leur lieu d'établissement qui « mettent en relation des personnes par voies électroniques en vue de la vente d'un bien, de la fourniture d'un service ou de l'échange d'un bien ou d'un service » (Code général des impôts, article 242 bis).

Les vendeurs et prestataires devraient transmettre aux plateformes les données permettant de les identifier auprès de l'Urssaf. À défaut, les utilisateurs et les plateformes seraient passibles d'une pénalité de 7 500 euros maximum.

Les plateformes devraient procéder chaque mois auprès de l'Urssaf aux déclarations du chiffre d'affaires réalisé par chaque vendeur ou prestataire et verser le montant des cotisations sociales afférentes. À défaut, la plateforme encourrait une pénalité égale au maximum à 5 % des chiffres d'affaires non déclarés.

Ce dispositif pourrait s'appliquer dès 2026 à certaines plateformes déterminées en fonction du secteur d'activité, du nombre de vendeurs et prestataires et du chiffre d'affaires réalisé par l'opérateur. ■

Référence
Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,74	118,26	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	111,99	117,37	+ 4,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

© Atelier Gallien

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 893,65	-4,1%	6,5%	12,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 222,15	-4,5%	5,0%	10,8%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 065,37	-3,4%	7,2%	15,2%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 239,66	-1,9%	10,4%	11,6%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 710,20	0,1%	34,5%	28,7%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 389,70	-3,8%	-0,8%	5,4%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	14 879,94	-4,4%	6,9%	15,1%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 376,81	-5,8%	-3,3%	-2,1%	11 595,25	10 331,92	Suisse
NIKKEI	31 062,35	-4,1%	19,0%	15,2%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	2 962,24	-5,4%	-4,1%	-0,5%	3 395,00	2 939,29	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,55	0,0%	0,1%	44,0%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	8,93	-16,2%	-9,3%	-10,3%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	-5,9%	-29,5%	8,8%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,19	-10,2%	92,4%	108,2%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	-2,2%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	454,00	-1,7%	-4,2%	-0,9%	530,00	450,00	8,4%
EAUX DE ROYAN	86,00	0,0%	4,2%	7,5%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-52,8%	-99,2%	-99,8%	2,38	0,01	-
FERMENTALG	0,24	-56,4%	-84,1%	-85,8%	1,66	0,24	-
GASCOGNE	3,11	-15,7%	-30,4%	-15,9%	4,48	3,11	-
GPE BERKEM	1,66	-47,3%	-65,8%	-68,7%	7,12	1,58	-
GPE PAROT (AUTO)	2,70	12,5%	26,2%	35,0%	2,80	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,30	-20,1%	-41,1%	-51,1%	22,70	12,28	-
HUNYVERS	13,35	-9,8%	12,7%	22,5%	15,85	11,90	-
I.CERAM	1,70	-45,2%	-83,3%	-85,2%	13,95	1,70	-
I2S	5,50	6,8%	-9,8%	-8,3%	6,45	4,84	2,7%
IMMERSION	1,80	-26,2%	-29,7%	-63,4%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,05	-41,8%	-68,3%	-73,5%	0,26	0,05	-
KLARSEN DATA	3,06	-14,8%	98,7%	67,4%	3,86	1,47	-
LECTRA	22,00	-13,6%	-37,5%	-26,9%	40,70	22,00	2,2%
LEGRAND	80,64	-4,5%	7,8%	8,4%	93,00	75,22	2,4%
MON COURTIER ENERGIE	6,24	-25,9%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	0,0%	-77,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,00	-7,5%	-7,1%	-6,5%	15,50	12,85	2,7%
POUJOLAT	19,00	-18,1%	-31,7%	-23,4%	32,60	18,60	1,7%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	4,00	-19,8%	21,2%	-9,9%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	5,30	-1,1%	47,2%	18,0%	6,48	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
 « Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Cannes Le Majestic, meilleur hôtel d'Europe !



© Fabrice Rambert

L'Hôtel Barrière Le Majestic Cannes vient d'être élu premier Hôtel d'Europe par les Condé Nast Traveler Readers' Choice Awards 2023. La consécration pour un palace mythique.

Par Vincent ROUSSET

C'est un rendez-vous très attendu par l'industrie du voyage : chaque année, le magazine *Condé Nast Traveler* organise les Readers' Choice Awards, le plus ancien et le plus prestigieux des concours du genre. Ce prix récompense tous les grands acteurs du tourisme international : villes, hôtels, compagnies de croisière ou de chemin de fer, spa, aéroports... Pour tous, il est le symbole de l'excellence, la reconnaissance ultime. Cette année encore, 520 000 lecteurs ont participé au vote organisé par la revue américaine, l'une des références en matière de presse touristique.

LE MAJESTIC EN BREF

1923-1926 :

Construction dans le style Art Deco par Théo Petit, architecte du Normandy à Deauville

1945 :

il a servi d'hôpital et fut réquisitionné par le gouvernement provisoire

2001 :

la version cannoise du célèbre Fouquet's s'installe au Majestic.

2020 :

100 millions d'euros de rénovation
349 chambres dont 82 suites
et 2 penthouses avec balcon et vue sur la Méditerranée pour la plupart.

Une Suite Christian Dior
et une Suite Majestic Barrière

Une des suites est
vendue 39 000 euros.

Le palmarès vient d'être rendu public et il met *Le Majestic* à l'honneur. Le joyau cannois du groupe Barrière a été désigné, en effet, meilleur établissement dans la catégorie Europe-Sud de la France/Monaco. Une bonne nouvelle peut en cacher une autre pour le groupe hôtelier dirigé par Dominique

Desseigne : l'Hôtel Barrière Le Gray d'Albion pointe aussi dans le Top 20 de cette catégorie puisqu'il s'arrose la seizième place du classement.

UN LUXE INÉGALÉ

Si les votants n'explicitent pas leurs choix, il est facile d'imaginer ce qui les a décidés à placer le cinq étoiles azurée en tête de liste. Sa situation pour commencer : implanté sur l'emblématique Croisette, *Le Majestic* est au cœur de la vie cannoise. Ses prestations ensuite : il propose un luxe inégalé, de l'élégance à la française, une expérience gourmande avec des recettes imaginées par Pierre Gagnaire ou Mauro Colagreco, deux des meilleurs chefs au monde. Sans parler du bien-être : son spa est réputé et sa plage privée est la plus vaste de la ville... « *Le Majestic* est plus qu'une destination », a déclaré Charles Richez, directeur général. « C'est une expérience ! » Les 2023 Readers' Choice Awards seront célébrés dans le numéro de novembre. ■



© Pascal Promier